

République Démocratique du Congo



Province du Nord-Kivu
Gouvernement Provincial

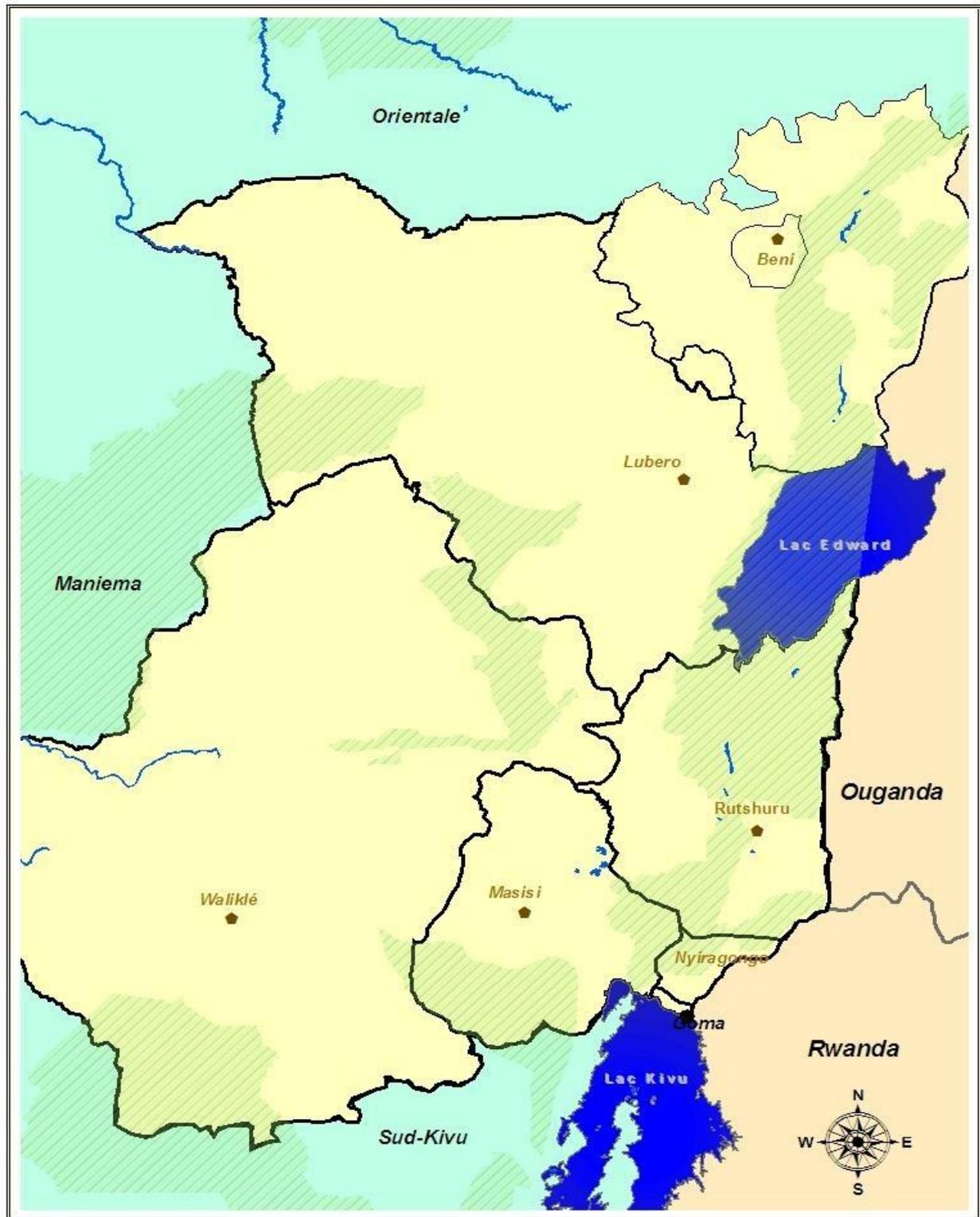
*Comité de Pilotage de l'Elaboration du Plan de
Développement Provincial*

PLAN DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL (2019-2023)



Avec l'appui technique et financier du Programme des
Nations Unies pour le Développement

Carte géographique de la Province du Nord-Kivu



SIGLES ET ACRONYMES

ANAPI : Agence Nationale pour la Promotion des Investissements

ANEP : Association Nationale des Entreprises du Portefeuille

APJ : Agent de Police Judiciaire

ARV : Anti Rétroviraux

CDF : Francs Congolais

CAP : Centre d'Apprentissage Professionnel

CCRCC : Commissions Consultatives de Règlements des Conflits Coutumiers

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante

CFP : Centres de Formation Professionnelle

CPCH : Cadre Provincial de Concertation Humanitaire

CPE /NK : Conseil Provincial de l'Enfant du Nord-Kivu

COOEPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

CRS : Centre de Rattrapage Scolaire

CS : Centre de Santé

DGDA : Direction Générale des Douanes et Accises

DGI : Direction Générale des Impôts

DGRAD : Direction Générale des Recettes judiciaires, Administratives et Domaniales

DGR/NK : Direction Générale des Recettes du Nord-Kivu

DPCMP : Direction Provinciale de Contrôle des Marchés Publics

DVDA : Direction des Voies des Dessertes Agricoles

EM : Ecoles Maternelles

EP : Ecoles Primaires

EPSP : Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel

ES : Ecoles Secondaires

ESU : Enseignement Supérieur et Universitaire

ETD : Entités Territoriales Décentralisées

FC : Francs Congolais

FDLR : Front des Démocrates pour la Libération du Rwanda

FEC : Fédération des Entreprises du Congo

FPI : Fonds pour la Promotion de l'Industrie

GTS : Groupes Thématiques

HT : Haute Tension

ICCN : Institut Congolais pour la Conservation de la Nature

INPP : Institut National de Préparation Professionnelle

IMF : Institutions de Microfinance

INS : Institut National de Statistique

IST : Infection Sexuellement Transmissible

LAC : Lignes Aériennes Congolaises

MAP : Maisons d'Apprentissage Professionnel

MINIPRO : Ministère Provincial

MPMI : Ministère Provincial des Mines

MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la Sécurisation de la République Démocratique du Congo

ODD : Objectif de Développement Durable

OMD : Objectif Millénaire de Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONEM : Office National pour l'Emploi

OPJ : Officier de Police Judiciaire

OR : Office des Routes

PAG : Programme d'Actions du Gouvernement

PAP : Programme d'Actions Prioritaires

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

PDP : Plan de Développement Provincial

PIB : Produit Intérieur Brut

PIL : Programme d'Investissement Local

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNSD : Plan National Stratégique de Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPBS : Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation

PQCE : Plan Quinquennal de Croissance et d'Emploi

PTA : Programme de Travail Annuel

PTNTIC : Postes, Téléphones, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PVH : Personnes Vivants avec Handicap

PVV : Personnes Vivants avec le VIH

SECOPE : Service de Coordination de la Paie des Enseignants

REGIDESO : Régie des Eaux

RDA : Routes de Desserte Agricoles

RDC : République Démocratique du Congo

RN : Routes Nationales

RVA : Régies des Voies Aériennes

SNCC : Société Nationales des Chemins de Fer du Congo

SNEL : Société Nationale d'Electricité

SONAHYDROC : Société Nationale d'Hydrocarbures

SONAS : Société Nationale d'Assurances

TENAFEP : Test National de Fin d'Etudes Primaires

UNICEF : Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

UNTI : Unités Nutritionnelles Thérapeutiques Intensives

VSBG : Violences Sexuelles Basées sur le Genre

LISTES DE TABLEAUX

Tableau 1: Cartographie des Villes, Territoires, Chefferies, Secteurs et quartiers.....	18
Tableau 2 : Répartition de la population du Nord-Kivu par tranche d'âge.....	19
Tableau 3 : Niveau des actions prévues dans le PAP 2011-2015.....	24
Tableau 4 : Niveau de quelques indicateurs de la Province en 2015.....	25
Tableau 5 : Nombre d'établissement de l'ESU par secteur.....	53
Tableau 6 : Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes et leur fréquentation par Province.....	59
Tableau 7 : Cibles de l'ODD associés au Pilier 1	75
Tableau 8 : Cibles des ODD associés au Pilier 2	79
Tableau 9 : Cibles des ODD associés au Pilier 3	85
Tableau 10 : Cibles des ODD associés au Pilier 4	89
Tableau 11 : Cibles des ODD associés au Pilier 5	101
Tableau 12 : Illustration du Cadrage macroéconomique	109
Tableau 13 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques.....	111
Tableau 14 : Outils de reporting.....	118

LISTES DE GRAPHIQUES

Graphique N° 1 : Répartition des coûts par Pilier.....	104
Graphique 2 : Répartition par sources de financement.....	105

LISTES DE FIGURES

Figure 1. Carte de la Province du Nord-Kivu.....	16
Figure 2. Conseil des Ministres du 21 Septembre 2018.....	31
Figure 3. Un abattoir à Goma.....	42
Figure 4. Une mine souterraine.....	45
Figure 5. Les installations de la Banque AFRILAND FIRST BANK.....	47
Figure 6. Hôtel NEW RIVIERA dans le quartier HIMBI.....	62
Figure 7. Chaussée dans la ville.....	65
Figure 8. Bâtiment abritant O ange/Goma.....	68
Figure 9. Cadre de mise en œuvre du Plan Provincial de Développement.....	114
Figure 10. Cadre institutionnel de suivi évaluation du Plan Provincial de Développement.....	116

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Sommaire

Carte géographique de la Province du Nord-Kivu.....	2
SIGLES ET ACRONYMES.....	3
LISTES DE TABLEAUX	7
LISTES DE GRAPHIQUES.....	8
LISTES DE FIGURES	9
AVANT-PROPOS	12
REMERCIEMENTS.....	14
RESUME EXECUTIF.....	15
INTRODUCTION.....	17
CHAPITRE 1.	19
CADRE PROVINCIAL DE L'ELABORATION DU PLAN	19
1.1. PRESENTATION DE LA PROVINCE	19
1.2. RESULTATS DE LA REVUE 2015	23
CHAPITRE 2.....	33
DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA PROVINCE.....	33
2.1. Gouvernance de la province.....	33
2.2. Secteurs productifs.....	44
2.3. Secteurs sociaux.....	54
2.4. Infrastructures et batiments	68
2.5. Environnement, developpement durable et equilibre.....	72
2.6. DEFIS ET ENJEUX	75
CHAPITRE TROIS : VISION, OBJECTIFS ET STRATEGIES	77
3.1. Vision de développement de la province	77
3.2. Objectifs général et globaux	77
3.3. PILIERS stratégiques	78
CHAPITRE 4.....	108
COUT ET FINANCEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL	108
4.1. Estimation de coûts	108
4.2. Cadrage Macroéconomique et Budgétaire	112

4.3. Stratégie de financement	115
CHAPITRE 5.....	116
DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE.....	116
5.1. Strategies de communication	116
5.2. Acteurs de mise en œuvre	116
5.3. Mécanisme de suivi-évaluation	119
5.4. Facteurs de risques.....	123
ANNEXES	126

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation, l'article 204 de la Constitution, dans son dernier alinéa 29, fait de la planification provinciale, une matière de compétence exclusive aux Provinces et aux Entités Territoriales Décentralisées afin de promouvoir le développement au niveau de la base et améliorer les conditions de vie de la population en général.



Honorable JULIEN PALUKU KAHONGYA
Gouverneur du Nord- Kivu

Au regard de cette disposition, la 9^{ème} Table Ronde des Ministres National et Provinciaux du Plan avait recommandé l'accompagnement des exécutifs de Provinces à l'élaboration de leurs cadres programmatiques arrimés au plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2018-2022. C'est dans ce même ordre d'idées que la 10^{ème} Table Ronde, tenue à Goma le 22 Décembre 2017, avait recommandé de poursuivre cet accompagnement pour tenir compte des spécificités des provinces et d'éviter ainsi une navigation à vue.

A cet effet, le Gouvernement provincial du Nord-Kivu a initié les travaux d'élaboration de son plan de développement pour la période 2019-2023 commençant par la collecte des données pour nourrir les diagnostics sectoriels.

L'exercice a bénéficié de l'accompagnement technique du Ministère national du Plan avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Basés sur une approche largement participative, les travaux ont fédéré la contribution des toutes les parties prenantes au développement de la Province, à savoir, le Gouvernement provincial, l'Assemblée provinciale, les services de l'Administration publique, les Organisations de la Société Civile, les

opérateurs économiques ainsi que les partenaires techniques et financiers œuvrant dans le domaine humanitaire, de la paix et du développement.

Dans ce document, tout en se référant aux Objectifs de Développement Durable (ODD), la province présente sa vision quinquennale, fixe les objectifs durant le quinquennat ainsi que les orientations générales de l'action publique et arrête des actions concrètes à mettre en œuvre.

Ce cadre stratégique est assorti, pour assurer son opérationnalisation, d'un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) qui reprend les actions à mettre en œuvre, les indicateurs associés, le lieu de réalisation, le coût ainsi que les structures responsables de cette mise en œuvre.

Les actions sont programmées suivant les différents secteurs dont l'ensemble reposant sur cinq piliers stratégiques inspirés du PNSD, à savoir :

- 1. Diversification et transformation de l'économie ;**
- 2. Renforcement de la gouvernance et consolidation de la paix ;**
- 3. Aménagement du territoire : base de développement d'une infrastructure moderne et intégrée ;**
- 4. Développement social et valorisation des Ressources humaines ;**
- 5. Environnement, développement durable et équilibré.**

A cet effet, l'attention particulière dans la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan de développement constitue le défi primordial à relever afin d'impulser un bond qualitatif à notre chère province dans l'optique d'un développement durable.

Notre engagement personnel à travailler à la meilleure appropriation du processus de développement de notre chère province est l'expression de notre souci ultime d'assurer un leadership tourné vers les résultats de développement à la base.

Docteur Julien PALUKU KYAHONGYA

Gouverneur de la province du Nord-Kivu

REMERCIEMENTS

Qu'il me soit permis de rappeler d'entrée de jeu que le processus de planification du développement devrait constituer l'objectif primordial de tout Gouvernement responsable et soucieux de la bonne gestion de la cité, laquelle favorise le bien-être collectif car " qui ne planifie rien planifie son échec" dit-t-on.

C'est pourquoi, j'exprime toute ma gratitude à toutes les forces vives qui ont contribué au processus d'élaboration du présent document qui servira de référence à la conduite des politiques nécessaires à émergence de notre chère province. Je pense aux experts du Gouvernement Central, de la province et du PNUD qui ont travaillé d'arrache-pied pour la production dudit document.

C'est ici pour nous l'occasion de rendre hommage en la mémoire de l'un des géniteurs de l'approche méthodologique de cet exercice, Monsieur Didier Ekwi, Consultant Principal recruté par le PNUD pour superviser les travaux de Goma et Bukavu et Secrétaire Général Honoraire au Plan, qui nous a quitté en plein exercice alors qu'il s'apprêtait à rejoindre l'équipe des experts du Gouvernant central séjournant à Goma pour appuyer l'exercice. Nous garderons une pensée pieuse à son égard et que son âme repose en paix.

Que tous nos partenaires qui ont aidé à l'accomplissement de ce rêve, en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), trouvent ici l'expression de notre gratitude.

MARIE SHEMATSI BAENI

Ministre Provincial du Plan

RESUME EXECUTIF

La Table Ronde des Ministres national et provinciaux du Plan, tenue à Goma en Décembre 2017, avait décidé de poursuivre l'accompagnement des exécutifs provinciaux dans leurs travaux d'élaboration des Plans de développement provinciaux 2018 – 2022.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette résolution, le Ministère Central du Plan s'est résolu d'accompagner notre Province avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ce Plan provincial de développement 2019- 2023 est élaboré dans un contexte de pacification de la Province avec son statut de province post conflits et avec la présence de plusieurs groupes armés qui constituent encore quelques poches d'insécurité d'une part, et d'autre part de préparation des élections présidentielles, législatives, provinciales et locales.

Pour l'élaboration de ce plan provincial de développement assorti du Programme d'Actions Prioritaires a adopté une approche participative, impliquant les différentes parties prenantes clés au développement de la Province, à savoir : le Gouvernement provincial, l'Assemblée provinciale, les services de l'Administration publique, les Organisations Non Gouvernementales de développement, les opérateurs économiques ainsi que les partenaires techniques et financiers. Ce travail a été réalisé au Chef-lieu de la Province, du 18 Septembre au 09 Novembre 2018 avec l'appui technique du Ministère National du Plan à travers ses experts et l'appui financier et matériel du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Pour produire ces outils de développement, les acteurs ont procédé à l'établissement des états des lieux sectoriels ; posé le diagnostic en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces ; formulé les objectifs en moyen terme, les stratégies et les lignes d'actions pour les atteindre. Enfin, ils ont traduit les stratégies en actions concrètes chiffrées pour obtenir le Programme d'actions prioritaire, un document de mise en œuvre du Plan de développement.

Le document du Plan quinquennal de développement du Nord-Kivu s'articule autour de quatre piliers, à savoir : **Renforcement de la gouvernance et consolidation de la paix, Diversification et transformation de l'économie,**

Aménagement du territoire pour le développement d'une infrastructure moderne et intégrale, Développement social et valorisation des ressources humaines et Environnement, développement durable et équilibré.

Ce document se termine par les dispositifs de la mise en œuvre avec comme matières l'élaboration du programme d'actions prioritaire, le financement du programme, les mécanismes de suivi-évaluation et les contraintes internes et externes.

Ce Plan provincial de développement sera ainsi pris en charge par le Gouvernement provincial, le Gouvernement central ainsi que les Partenaires techniques et financiers actifs dans le Province.

INTRODUCTION

La province du Nord-Kivu est issue du démembrement de l'ancienne province du Kivu effectué en 1987 ayant mis en place trois provinces nouvelles distinctes. Elle se trouve dans une situation post conflit et subit des urgences humanitaires qui perdurent. En effet, la destruction des infrastructures sociales et économiques suite aux conflits armés récurrents et aux guerres répétées et la faible participation de la population à la gestion de la chose publique ont constitué des facteurs de vulnérabilité qui ont fortement privilégié l'urgence humanitaire et retardé l'engagement vers le relèvement communautaire, la stabilité, la reconstruction et le développement humain durable.

Le constat général est que malgré l'existence d'importants atouts écologiques dus à la position géographique d'altitude et de plaine, et des fabuleuses potentialités naturelles du sol et du sous-sol ainsi qu'une population relativement jeune et dynamique, cette province connaît paradoxalement un des plus faibles niveaux de développement humain par rapport aux autres parties du pays. Cela se manifeste par l'analphabétisme, la paupérisation et les mauvaises conditions de vie des populations, les inégalités entre les sexes, les exclusions sociales, la persistance de l'insécurité alimentaire, la recrudescence des conflits de diverses natures et même des épidémies et des maladies autrefois éradiquées.

A la demande du Gouvernement provincial et conformément aux recommandations des 9ème et 10ème tables rondes des Ministres National et Provinciaux du Plan, le PNUD a accepté de l'accompagner dans la formulation de son Plan de Développement Provincial (PDP) et de son Programme d'Actions Prioritaires (PAP) 2019-2023 pour compléter son appui précédemment apporté à la localisation et à la priorisation des ODD ainsi que dans l'évaluation de la fragilité.

Ce document stratégique constituera le référentiel par excellence de toute la politique publique de développement de cette province à court et moyen termes. Il s'agit également d'un instrument important de planification qui a pour finalité de poser les bases d'un développement humain durable en articulation avec le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) du pays et dans la perspective de la réalisation de l'Agenda des ODD.

Ainsi, le processus de formulation du PDP et du PAP vise à rationaliser les efforts de normalisation de la vie sociale de cette province et à faciliter la transition en douceur de l'urgence humanitaire, à la stabilisation et ensuite au développement qui en constitue par ailleurs l'objectif ultime de cet important exercice.

Pour ce faire, le PNUD a recruté un consultant qui travaille avec une équipe d'experts du Ministère national du Plan pour accompagner sur le plan technique cet important exercice de planification stratégique et opérationnelle. Une note méthodologique a été élaborée et retrace le contexte général, la démarche à suivre et le timing des activités à mener pour produire dans les délais requis le PDP et le PAP.

Tout en tenant compte du caractère participatif de l'exercice, quatre séquences sont programmées pour produire le PDP : (i) la réalisation de l'analyse situationnelle de la province ; (ii) la formulation des choix stratégiques du PDP ; (iii) la conception du cadre programmatique du PDP ; et (iv) Finalisation du PDP.

En effet, en ce qui concerne particulièrement l'analyse situationnelle de la province, celle-ci devra distinguer les étapes de l'état des lieux ; des diagnostics thématiques ; de l'identification des défis et enjeux ; et du diagnostic global participatif de la province.

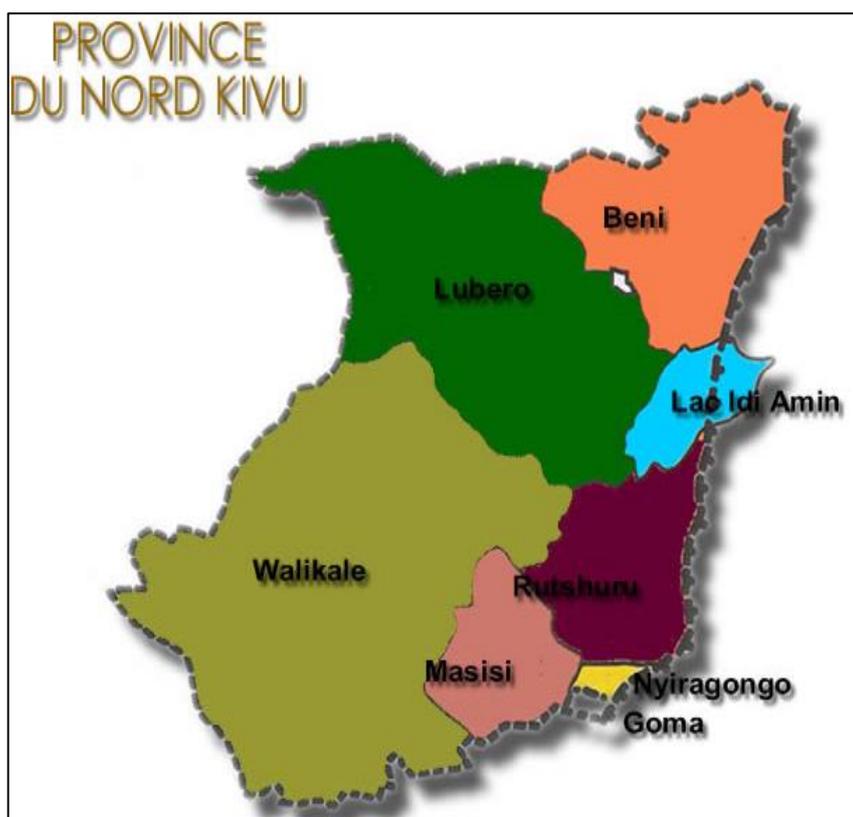
Le présent document précise la démarche de travail ainsi que les étapes à suivre durant tout le processus de formulation du PDP et du PAP 2019-2023 de la province du Nord-Kivu. Il est assorti d'une feuille de route.

CHAPITRE 1.

CADRE PROVINCIAL DE L'ELABORATION DU PLAN

1.1. PRESENTATION DE LA PROVINCE

FIGURE 1 : CARTE DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU



1.1.1. SITUATION PHYSIQUE

La Province du Nord-Kivu est située à cheval sur l'Equateur. Elle est comprise entre $0^{\circ} 58'$ de latitude Nord et $02^{\circ} 03'$ de latitude Sud et entre $27^{\circ} 14'$ de longitude Ouest et $29^{\circ} 58'$ de longitude Est. Elle est limitée à l'Est par les Républiques de l'Ouganda et du Rwanda (Sud-est), au Nord par la Province de la Tshopo et à l'Ouest par la Province de l'Ituri, au Sud-ouest par la Province du Maniema et au Sud par la Province du Sud-

Kivu. Sa superficie est de 59.631 Km², soit environ 2,5 % de l'étendue du territoire national.

Le relief du Nord-Kivu est très accidenté. L'altitude varie de moins de 800 m à plus de 2.500 m. Certains sommets atteignent plus de 5.000 m. Ce relief est formé des plaines, des plateaux et des chaînes de montagne.

Les plaines alluviales s'étendent du Nord au Sud du Lac Edouard. Il s'agit, successivement, des plaines alluviales de la Semliki et des Rwindi- Rutshuru. Les rives occidentales du Lac Edouard se heurtent à un escarpement abrupt, dont le prolongement vers le Sud, en bordure de la plaine des Rwindi-Rutshuru, est connu sous le nom d'escarpement de Kabasha.

L'hétérogénéité du relief correspond à une grande variété de climats. D'une manière générale, on observe une corrélation étroite entre l'altitude et la température moyenne. En-dessous de 1.000 m, cette température est voisine de 23° C. A 1.500 m, on enregistre quelques 19° C et à 2.000 m, 15° C environ.

La pluviométrie moyenne varie entre 1.000 mm et 2.000 mm. Les précipitations mensuelles les plus faibles sont enregistrées entre janvier et février et entre juillet et août. Quatre saisons caractérisent le climat du Nord- Kivu : deux saisons humides et deux saisons sèches.

1.1.2. CONTEXTE POLITICO-ADMINISTRATIF

Sur le plan administratif, la province du Nord-Kivu est subdivisée en 6 territoires (Beni, Lubero, Masisi, Rutshuru, Walikale et Nyiragongo); 3 villes (Goma, Butembo et Beni); 10 communes (Goma, Karisimbi, Bungulu, Ruwenzori, Beu, Mulekera, Bulengera, Kimemi, Mususa et Vulamba); 10 chefferies; 7 secteurs; 97 groupements et 5.178 villages.

La cartographie des chefferies et secteurs se présente par territoire de la manière suivante :

TABLEAU 1: CARTOGRAPHIE DES VILLES, TERRITOIRES, CHEFFERIES, SECTEURS ET QUARTIERS

SUBDIVISIONS ADMINISTRATIVES DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU		
Villes	Communes	Quartiers
Goma	Goma	6
	Karisimbi	7
Beni	Bungulu	3
	Ruwenzori	3
	Beu	3
	Mulekera	3
Butembo	Bulengera	8
	Kimemi	8
	Mususa	7
	Vulamba	4
Total	10	37
Territoires	Secteurs et chefferies	Quartiers ou groupements
Beni	Chef. Bashu	7
	Sect. Beni	4
	Sect. Ruwenzori	5
	Sect. Watalinga	3
Rutshuru	Chef. de Bwisha	7
	Sect. de Bwita	7
Lubero	Chef. Baswagha	8
	Sect. Bapere	6
	Chef. Bamate	4
	Chef. Batangi	3
Masisi	Chef. Bahunde	6
	Chef. Bashali	2
	Chef. Oso-Banyangu	5
	Sect. Katoyi	6
Walikale	Chef. Bakano	2
	Sect. Wanianga	13
Nyiragongo	Chef. Bakumu	7
Nombre total	Secteurs : 7 Chefferies : 10	Quartiers : Groupements : 97

Source : Ministère de l'Intérieur, sécurité et décentralisation

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

1.1.3. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

La population de la Province est estimée en 2015, selon les projections de l'INS, à 6.655.000 habitants. Elle se répartit comme suit :

1) Hommes : 3.243.000 habitants ; 2) Femmes : 3.412.000habitants.

Tableau 2 : REPARTITION DE LA POPULATION DU NORD-KIVU PAR TRANCHE D'AGE

Groupe d'âges	Masculin		Féminin	
	Effectifs(en milliers)	Proportion en %	Effectifs(en milliers)	Proportion en %
0-4	661	20,38	672	19,70
5-9	508	15,66	508	14,49
10-14	418	12,89	429	12,57
15-19	341	10,51	355	10,40
20-24	301	9,28	320	9,38
25-29	232	7,15	249	7,30
30-34	178	5,49	197	5,77
35-39	140	4,32	153	4,48
40-44	101	3,11	123	3,60
45-49	88	2,71	104	3,05
50-54	77	2,37	98	2,87
55-59	60	1,85	35	1,91
60-64	54	1,67	65	1,91
65-69	36	1,11	33	0,97
70-74	27	0,83	25	0,73
75+	21	0,65	17	0,50

Source : INS (Annuaire Statistique 2015)

Les principaux groupes ethniques du Nord-Kivu sont les pygmées, les bantous et les nilotiques. Les ethnies qui constituent ces groupes sont les Hunde, Hutu, Kano, Kumu, Kusu, Mbuba, Mbute, Nande, Nyanga, Pere, Talinga, Tembo et Tutsi.

Les pygmées ou Mbute occupent la partie forestière de la Province où ils pratiquent la chasse et la cueillette dans le cadre d'une vie de nomadisme. Les bantous constituent la majorité de la population autochtone. Ils sont agriculteurs, éleveurs,

pêcheurs et artisans. Les nilotiques, essentiellement composés des tutsi, sont éleveurs et artisans.

1.2. RESULTATS DE LA REVUE 2015

1.2.1. PROGRES REALISES

La revue organisée en 2016 pour évaluer les progrès accomplis, identifier les obstacles ou contraintes à la mise en œuvre afin de tirer les leçons pour le prochain cadre programmatique a consisté à apprécier le niveau de la mise en œuvre du Programme d'Actions Prioritaires (PAP) du Plan Quinquennal d'Emploi et de Croissance (PQCE) 2011-2015. Ce dernier avait pour ambition :

- Faire du Nord Kivu, une Province en paix, sécurisée et ayant adopté les pratiques d'une gestion moderne et efficace des affaires publiques;
- Avoir une économie diversifiée, assise sur des infrastructures performantes, créatrice d'emplois, conduite par un secteur privé dynamique et occupant une position en République Démocratique du Congo à la mesure de son potentiel de croissance ;
- promouvoir une société gouvernée par des valeurs de solidarité et d'innovation, offrant aux populations un accès aux services sociaux de base généralisés et équitables sur l'ensemble de la Province et au sein de laquelle la pauvreté et la vulnérabilité sont en déclin rapide sous le double effet d'une croissance accélérée et de programmes sociaux ciblés.

Pour adresser ces grands défis, les stratégies inscrites dans PQCE 2011-2015 ont débouché sur des actions, mesures et projets à mener sur la période dont les résultats clés sont :

Concernant le domaine de la gouvernance

les efforts fournis dans le sous-secteur de **la gouvernance politique et sécuritaire** ont permis entre autres: (i) l'organisation des missions de sensibilisation à la paix à travers tous les territoires de la Province ; (ii) le renforcement des capacités des cadres territoriaux des zones sortant des conflits avec l'appui des humanitaires et/ou l'accompagnement de la Communauté Internationale; (iii) l'installation des comités locaux de pacification et de sensibilisation ; (iv) la démobilisation, le désarmement des groupes armés nationaux et la réinsertion socio-économiques des Ex-combattants, des jeunes désœuvrés et des vulnérables.

Concernant le sous-secteur gouvernance administrative, locale et judiciaire: (i) le renforcement des capacités des Agents et cadres, des Agents et Officiers de la Police Judiciaires ; (ii) et fonctionnement des cours et tribunaux civils et militaires et (iii) la promotion de la culture de célérité dans le traitement des dossiers.

Quant au sous-secteur de la gouvernance économique et financière, la province s'est engagée dans les réformes structurelles pour promouvoir l'activité économique. Parmi ces réformes, on peut citer : (i) la mise en place d'un comité provincial de cadrage macroéconomique et budgétaire, (ii) la création d'une Direction Générale des Recettes du Nord Kivu.

Dans le domaine des secteurs productifs

Il y a lieu de mettre en exergue les résultats atteints dans la mise en œuvre du Plan Quinquennal 2011-2015 à savoir :

Dans le sous-secteur l'agriculture, les grandes réalisations sont entre autres (i) l'appui à la mécanisation agricole, la relance de la campagne agricole et encadrement des paysans, (ii) la réhabilitation des quelques abattoirs existants; (iii) l'appui et la stimulation des unités de transformation locales et l'instauration de la patrouille sur le lac Édouard.

En ce qui concerne le secteur des mines, au nombre des grandes réalisations on peut citer : (i) la construction de l'aérodrome de Kigoma à Walikale pour l'évacuation des produits miniers exploités et (ii) Viabilisation du site minier de Kalay Boeing et construction d'une piste d'accès de Biruwe (RN3) à Kalay Boeing.

Concernant le sous-secteur de l'industrie, parmi les grandes réalisations, on peut citer : (i) la lutte contre la concurrence déloyale dans le domaine de la protection des marques ; et (ii) la construction de micros centrales dans les territoires.

Quant au sous- secteur hydrocarbure, les grandes réalisations du sous-secteur sont: (i) la réception technique de la station pilote de dégazage Golf de Kabuno près de Nzulo ; et (ii) la réception d'un bateau de 9 places pour la surveillance du dégazeur.

Concernant le sous-secteur du Tourisme, les réalisations sont (i) la construction des sites touristiques (à la Plage du peuple et au Lac vert) et (ii) la réhabilitation et modernisation des hôtels et des sites touristiques dans les parcs de Virunga et de Maiko.

Dans les secteurs sociaux

Dans les secteurs sociaux, les grandes réalisations à retenir concernent les sous-secteurs de (i) Santé et Nutrition, (ii) Education et formation, (iii) Jeunesse, Sports et Loisirs, (iv) Travail et Emploi, et (v) Protection sociale, genre, famille, enfants et groupes vulnérables.

Concernant le sous-secteur de la santé et nutrition, le sous-secteur a connu quelques avancées dont les plus importantes sont : (i) la construction et/ou réhabilitation des 30 Structures sanitaires et (ii) la dotation en engins roulants et non roulant.

Dans le domaine de l'Education et formation, les grandes réalisations, à noter sont : (i) la construction de 21 Ecoles Primaires à Walikale, à Lubero, à Oicha et à Beni et (ii) la Formation de 400 enseignants de 1ère & 2ème primaire (de 83 écoles primaires) sur la réforme curriculaire.

En ce qui concerne la Jeunesse, le Sport et le Loisirs, les grandes réalisations suivantes peuvent être mentionnées : (i) la construction et équipement de Centres de formation professionnelle des jeunes ; (ii) la dotation en Kits informatiques, mobiliers et connexion internet du bureau du Conseil Provincial de la jeunesse; (iii) la construction du Stade Ruhimbicha en territoire de Nyiragongo, (iv) la réhabilitation du stade de l'unité "UMOJA" à Goma.

Concernant le sous-secteur de la Culture et des Arts, les grandes réalisations sont notamment : (i) la création du Ballet Interculturel comme socle de la cohabitation des communautés ; et (ii) l'inventaire et identification du patrimoine culturel immatériel.

Quant au sous-secteur de l'Emploi et du travail, on peut citer les réalisations ci-après : (i) la promotion de création d'emploi par les institutions bancaires, de télécommunication, de mine et des Grands travaux, et (ii) la Réorganisation progressive de la formation professionnelle par l'INPP et de l'organisation du marché du travail par l'ONEM.

Quant au sous-secteur des urgences, les grandes réalisations sont entre autres : (i) la mise en place du Cadre Provincial de Concertation Humanitaire, CPCH en sigle, et (ii) l'élaboration du Plan de contingence Volcan et du Plan d'évacuation.

Dans le domaine de la Protection sociale, du genre, de la famille et de l'enfant, les grandes réalisations sont : (i) la construction du Bureau de la Division Provinciale des Affaires Sociales, (ii) la construction d'un Centre d'accueil pour le référencement d'abus commis envers les mineurs, (iii) la mise en place d'une équipe de Formateurs provinciaux sur le mécanisme de médiation, (iv) l'installation de 3 Comités de Médiation, (v) la réhabilitation de la Maison de la Femme; et (vi) l'installation des coordinations territoriales de luttés contre les violences sexuelles dans certains territoires des Comités Territoriaux.

Dans le secteur des infrastructures et environnement

Concernant le sous-secteur des infrastructures de transport,

Les grandes réalisations du sous-secteur sont : (i) l'asphaltage de la voirie urbaine à Goma et à Butembo ainsi que de l'aéroport international, (ii) la construction des ponts; (iii) l'implantation des panneaux de signalisation et les marques au sol dans les villes et territoires.

Dans le sous-secteur de l'Energie, les grandes réalisations sont : (i) la construction de la centrale hydroélectrique de Matebe (13MW) en Territoire de Rutshuru; et (ii) la construction de deux réservoirs d'eaux à BUSHARA

Concernant la Nouvelle Technologie de l'Information et de Communication, Ce sous-secteur à l'heure actuelle est encore au degré élémentaire, car il y a encore

beaucoup à faire en termes de la formation des cadres techniques, la construction des infrastructures, la standardisation des normes.

Quant au sous-secteur de l'Aménagement du territoire, Habitat et cadre de vie, les grandes réalisations du sous-secteur sont : (i) l'acquisition des parcelles à Goma, Butembo et Rutshuru, (ii) la construction des nouveaux Bureaux de l'Urbanisme et Habitat à Goma dans le cadre du Partenariat Public Privé ; et (iii) Ouverture des fenêtres médiatiques pour la vulgarisation de certaines normes.

En ce qui concerne la Protection de l'environnement, eau, assainissement et développement rural, les grandes réalisations sont : (i) l'encadrement et surveillance de l'exploitation forestière ; et (ii) la promotion du projet ECO MAKALA pour la viabilisation durable de l'approvisionnement en bois énergie à la population.

Sommes toutes, le niveau d'exécution physique des actions prévues dans le PAP par piliers est repris dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Niveau des actions prévues dans le PAP 2011-2015

Pilier PQCE	Taux d'exécution		
	Réalisé	En cours	Non réalisé
Pilier 1	37%	21%	42''%
Pilier 2	48%	34%	17%
Pilier 3	30,9%	30,30%	38,80%
Pilier 4	20,1%	25,30%	54,60%

Source : Rapport de la revue 2016/Min Provinciale du Plan

Malgré les quelques progrès accomplis, des défis énormes sont encore à relever pour réduire significativement le niveau de la pauvreté dans la province. En effet, les progrès réalisés par la mise en œuvre physique des actions et projets de développements sont qualifiés de mitigés, car n'ayant pas réduit significativement la pauvreté des ménages quoique le PQCE était axé essentiellement sur l'atteinte des OMD.

Il y a lieu de noter que le niveau de pauvreté en 2015 devrait atteindre un peu moins de 40% mais elle a été évaluée à 62,9% en 2012 selon l'enquête 123 et estimée à 61,4 en 2015 selon les simulations de la division provinciale du plan. Ceci peut se traduire par le niveau atteint par quelques indicateurs clés de la province qu'on peut résumer dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : niveau de quelques indicateurs de la province en 2015

Indicateurs		valeur
01.	L'incidence de la pauvreté	61,4%
02.	La proportion des enfants de moins de 5 ans souffrant de l'insuffisance pondérale	31,9%
03.	La proportion des enfants de moins de moins 5 ans connaissant un retard de croissance	46%
04.	Route d'intérêt provincial	589 km
05.	Routes de desserte agricole	3.420 km
06.	Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances)	82‰
07.	Proportion d'accouchements assistés	86,9%
08.	Taux brut de scolarisation au primaire (%)	93,75
09.	Taux d'alphabétisation des femmes (%)	50,9%
10.	Taux de chômage au sens du BIT (%)	3,35%
11.	Taux d'accès à l'eau potable (%)	66,2%
12.	Taux d'accès à l'électricité (%)	5,2%
13.	Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement	18,8%

Source : Estimé sur base de l'enquête 123 publié en 2014

1.2.2. CONTRAINTES MAJEURES A LA MISE

Les résultats mitigés réalisés par la province sont attribuables certains problèmes majeurs qui ont enfreint la bonne mise en œuvre du PQCE. Il s'agit notamment de :

- faible enveloppe dédiée à la rétrocession en Province ne permettant pas de couvrir les projets importants d'investissements ;
- faible prise en compte des actions du PQCE dans le budget de la province ;
- faible niveau des recettes propres de la province;
- non-respect des engagements des certains bailleurs pour financer les actions prévues dans le PAP
- persistance des tracasseries administratives et fiscales décourageant les opérateurs privés et climat des affaires peu incitatif ;
- faible coordination des actions des PTF ;
- Non alignement des actions des PTF sur le PAP au regard de la déclaration de Paris;
- résurgence de quelques groupes armés dans le milieu rural provoquant l'insécurité, ce qui empêche l'exécution de certains projets voire démobilise les actions de développement pour s'occuper d'abord des urgences;
- Insuffisance de moyen pour le suivi des projets afin de proposer des mesures correctives.

1.2.3. LECONS APPRISSES

La mise en œuvre du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi (PQCE) de la province du Nord Kivu a été un moment d'apprentissage par parties prenantes du processus PPBS (Planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation). En effet une fois que PQCE a été élaboré sa mise en œuvre a permis de :

- Renforcer le cadre de dialogue mutuel et les efforts du Gouvernement provincial avec ses acteurs au développement pour la mise en œuvre d'un cadre fédérateur des actions de développement ;
- Renforcer l'appropriation des actions/projets à mener par chaque ministre sectoriel obliger de rendre compte des résultats au cours des quelques revues organisées ;
- Promouvoir la culture de la redevabilité avec l'institutionnalisation des revues périodiques ;
- Faire apparaître la nécessité de faire du budget de provincial l'instrument d'opérationnalisation de la stratégie provinciale ;
- Mettre à jour de manière régulière les outils de programmation, Cadrage macroéconomique et budgétaire pour la prévision des ressources et le renforcement de la crédibilité budgétaire ;
- Offrir un cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation des OMD et préparer le rapport de localisation des ODD;
- Comprendre que le non alignement du budget sur les priorités provinciales inscrites dans le plan, conduit à un saupoudrage des ressources et à l'atteinte des résultats mitigés ;
- Atteindre des quelques résultats encourageant grâce à un processus de travailler ensemble dans la mutualisation des efforts.

1.2.4. RECOMMANDATIONS DE LA REVUE

Au regard de ce qui précède, les participants lors de cette revue ont formulé de nombreuses recommandations dont:

- **A l'endroit du Gouvernement Central :**
 - Décentralisation du secteur de l'Environnement, du Tourisme, de la Culture et Arts et des Sports et Loisirs ;

- Décaissement du montant restant du budget des projets non encore exécutés ou en cours de réalisation afin de parvenir aux résultats attendus;
 - Rétrocéder à temps les fonds destinés à la province pour l'exécution des projets ;
 - la mécanisation des agents qui travaillent depuis plusieurs années sans salaire pour une bonne motivation ;
 - rendre disponible les imprimés des valeurs à la Direction Provinciale de CNPR/Nord-Kivu
 - Faire participer les entreprises locales ou nationales dans l'exécution des travaux d'infrastructures dans la province ;
 - Mettre en temps les crédits engagés destinés aux provinces pour l'exécution à la base des projets retenus au PAP.
- **A l'endroit du Gouvernement Provincial :**
- Renforcer l'expertise des acteurs du secteur dans le processus d'élaboration et de budgétisation des projets et programme ;
 - Actualiser le PAP au regard des nouvelles données ;
 - Développer de nouveaux projets, et de mobiliser des ressources conséquentes pour leur financement et leur mise en œuvre ;
 - Développer la stratégie de mobilisation des ressources ;
 - Que le Ministère des finances mette l'importance aux besoins liés au fonctionnement des Ministères, Divisions et Directions Provinciales ;
 - Faire un lobbying pour le financement des travaux de construction des bâtiments des Divisions ;
 - Renforcer l'animation sur le processus de décentralisation et les compétences des ministères provinciaux ;
 - Nécessité d'harmonisation d'approche de recouvrement des impôts et taxes entre les services d'assiettes et la DGRNK ;
 - Organiser la table ronde des partenaires techniques et financiers ;
 - Explorer d'autres sources de financement afin de mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires au financement des actions du PAP ;
 - Mettre en place des mécanismes de priorisation des actions pour éviter de produire un PAP trop ambitieux,

- Faire participer les entreprises locales ou nationales dans l'exécution des travaux d'infrastructures dans la province
- Rendre disponible le budget régulièrement voté et affecté au fonctionnement du cadre de concertation ;
- Rendre opérationnel tous les Groupes thématiques retenus en province pour un bon alignement et hominisation des projets des PTF dans le programme du Gouvernement provincial ;
- **A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers :**
 - Améliorer le degré de collaboration avec les Divisions sectorielles ;
 - Financer les secteurs du Ministère Provincial pour sa modernisation, ces secteurs sont très sensible ;
 - Financer les micro-projets en milieux ruraux ;
 - Pour éviter une duplication avec les structures de concertation et de coordination des actions de développement déjà mises en place et opérationnelles, l'harmonisation et l'alignement des Groupes Thématiques de la Société Civile sur le cadre des Comités Sectoriels s'avère indispensable ;
 - Prendre une part active aux travaux du comité de coordination et de suivi des programmes ;
 - Rendre disponible les données nécessaires sur l'exécution tant financière que physique de leurs interventions respectives en vue pour permettre à la province de produire de documents d'évaluation de qualité ;
 - Que les partenaires, des ONGs internationales rendent disponible en temps utile le fonds nécessaire aux ministères afin que ces derniers à travers ses services techniques exécutent librement les activités ;
 - Promouvoir la participation des entreprises locales ou nationales dans l'exécution des travaux d'infrastructures dans la province ;
 - Accepter d'insérer leurs programmes d'action dans le PAG Provincial pour éviter la duplicité ou la superposition des actions sur terrain ;
 - Prendre une part active aux travaux des GTS;
 - Rendre disponible les données nécessaires sur l'exécution tant financière que physique de leurs interventions respectives en vue permettre à la province de produire de documents d'évaluation de qualité.

CHAPITRE 2

DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA PROVINCE

2.1. GOUVERNANCE DE LA PROVINCE

La bonne gouvernance implique la gestion transparente et responsable des ressources, l'établissement des procédures de prise de décisions claires au niveau des pouvoirs publics et des collectivités; l'existence des institutions politiques, administratives et républicaines transparentes; la primauté des droits humains dans la gestion et la répartition des ressources; l'exercice effectif de la démocratie permettant d'inculquer dans l'esprit de chaque citoyen les valeurs et les vertus de paix et de stabilité politique; le renforcement des capacités humaines et institutionnelles; et la mise en œuvre de mesures visant en particulier la prévention et la lutte contre la corruption et l'impunité.

Dans le contexte actuel du processus de décentralisation en République Démocratique du Congo (RDC), la gouvernance est l'un des piliers qui traduit le mode de gestion et de fonctionnement des institutions tant du niveau national, provincial que local. Elle veille à ce que les politiques des gouvernants à différents niveaux tiennent compte des priorités politiques, économiques et sociales en intégrant les aspects de développement et d'intérêt général dans le cadre de prise des décisions et/ou d'affectation des ressources disponibles.

En tant que nouveau mode de gestion consacré par la constitution actuelle de la RDC et les textes subséquents relatifs à la décentralisation, la bonne gouvernance s'évalue principalement par les indicateurs ci-après: (i) la restauration d'un Etat de droit; (ii) le degré de participation citoyenne (démocratie); (iii) la transparence dans la gestion; (iv) le sens de responsabilité, de l'efficacité et de l'équité; (v) l'indépendance de la justice et des médias; (vi) la communication sociale axée sur l'accès facile à l'information; (vii) la dépolitisation de l'Administration; (viii) le respect de l'éthique professionnelle.

Le diagnostic de la gouvernance en Province du Nord- Kivu est développé en trois volets à savoir gouvernance politique et sécuritaire, gouvernance administrative et judiciaire ainsi que gouvernance économique et financière.

2.1.1. GOUVERNANCE POLITIQUE ET SECURITAIRE

FIGURE 2 : Conseil des Ministres du 21 septembre 2018



La province compte 42 députés provinciaux issus des élections de 2006 dont une femme, un gouvernement provincial, dont le Gouverneur est issu des élections de 2007, comprenant 10 membres dont 3 femmes nommés par arrêté.

Il y a également un Edit portant fonction publique provinciale et local et l'Arrêté N°01/012/CAB/GP-NK/2009 du 17 mars 2009 modifiant et complétant l'Arrêté N°01/057/CAB/GP-NK/2007 du 24 aout 2007 fixant les attributions des ministères provinciaux.

La province compte également des services et forces de sécurité déployés en province mais à un nombre insuffisant et qui sont malheureusement sous équipés.

2.1.1.1. PAIX ET SECURITE

- **Etat des lieux**

Dans le secteur de la paix et la sécurité, il y a eu plusieurs avancées significatives malgré le fait que beaucoup reste encore à faire pour voir ce secteur être performant et que la province vive dans une paix durable.

Néanmoins, au regard des problèmes d'insécurité dans certaines zones de la province, quelques défis majeurs sont à relever pour améliorer la situation de ce secteur. Il s'agit notamment de (i) l'éradication de la présence et de l'activisme des

bandes armées nationales et étrangères dans certains territoires dont Walikale, Lubero, Rutshuru, Beni et Masisi ; et (ii) l'arrêt de la circulation des armes légères dans la province.

- **Analyse diagnostique**

Les éléments à considérer comme atouts internes au développement de la Province sont : Comme forces, nous pouvons relever :

- (i) La mise en place des comités locaux de paix et développement dans toutes les ETD sauf dans la chefferie de Bukumu et les secteurs d'OSSO BANYUNGU ET KATOYI;
- (ii) Le développement des outils de gestion et de planification (plan de développement local avec les comités locaux de développement et la budgétisation participative - assortit du PIL) dans toutes les ETD de la Province sauf en chefferie de Bukumu, les secteurs de OSSO, Banyungu, Katoyi, les villes de Beni et Butembo et leurs communes respectives ;
- (iii) La mise en place d'un cadre formel de concertation Public-Privé pour l'harmonisation des décisions politiques avec les principes de la bonne gouvernance,
- (iv) Le renforcement des capacités des acteurs en matières de la décentralisation tant au niveau Provincial que des ETDs ;
- (v) La mise en place des commissions consultatives de règlement des conflits coutumiers;
- (vi) La mise en place du cadre provincial d'harmonisation et de concertation entre le gouverneur de province et les exécutifs des ETDs sur la mise en œuvre de leurs compétences ;
- (vii) L'existence des institutions provinciales opérationnelles et stables;
- (viii) La tenue régulière des sessions parlementaires;
- (ix) La tenue régulière des réunions du conseil du gouvernement provincial;
- (x) La tenue des dialogues démocratiques;
- (x) La production des différents Edits pour règlementation des différents secteurs;
- (xi) rapprochement de la présence de l'autorité aux administrés (nomination des Fonctionnaires délégués du Gouverneur dans les entités);
- (xii) L'éveil de la conscience de la population pour la participation citoyenne.

Hormis ces éléments forts, on peut citer les points faibles à relever afin d'atteindre le bon fonctionnement de la Province dont :

- (i) La manifestation timide de l'autorité de l'Etat dans certains endroits de la Province;
- (ii) L'interférence du pouvoir central dans le fonctionnement de l'Assemblée provinciale;
- (iii) L'usurpation des fonctions et empiètement des attributions et pouvoir des ETD par l'exécutif provincial;
- (iv) La non appropriation par les provinces de leurs compétences, faible production législative, faible redevabilité des acteurs;
- (v) La politisation des administrations provinciales

centralisées et décentralisées; (vi) Le conflit politique entre l'exécutif provincial et le législatif provincial ; (vii) La faible représentation des groupes minoritaires, des vulnérables et des femmes dans les postes nominatifs ; (viii) L'inféodation du pouvoir législatif à l'exécutif provincial ; (ix) La non mise en œuvre effective de la politique de réforme des forces et services de sécurité.

Diverses opportunités peuvent profiter à la Province pour le défi dont : (i) La présence de la constitution qui consacre la décentralisation et la répartition des compétences entre les trois paliers d'exercice de pouvoir, la loi sur la libre administration des provinces ainsi que toutes les autres lois de mise en œuvre de la décentralisation qui repartissent les ressources de tous les niveaux d'exercice du pouvoir ; (ii) L'existence des PTF disposés à accompagner cette réforme, disponibilité de la population à accompagner et à collaborer avec les forces et les services de sécurité.

Comme menaces au secteur, il y a (i) Le non-respect du cycle électoral, interférence du pouvoir central dans le fonctionnement de l'assemblée provinciale, l'activisme des groupes armés locaux et étrangers ; (ii) La prolifération des groupes armés.

2.1.1.2. ELECTIONS

- **Etat de lieux**

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) est présente dans les villes de Goma, Beni, Butembo et les 6 territoires de la Province. Le Secrétariat Exécutif Provincial basé au Chef-lieu de Province ainsi que les Secrétariat exécutifs urbains et locaux dans les autres villes et les territoires seront chargés de l'organisation des élections directes et indirectes au niveau de la Province du Nord-Kivu.

Les défis majeurs à relever pour améliorer la situation pour résoudre la question de légitimité et le développement locale sont (i) l'organisation des élections municipales, urbaines et locales; et (ii) l'application effective des lois existantes sur la décentralisation. Ainsi les élections prévues en Décembre 2018 prochain sont très attendues afin d'effectuer un renouvellement de l'Assemblée provinciale et de l'exécutif provincial qui sont en place depuis 2007 car, les élections provinciales prévues en 2012 n'ont jamais été organisées.

- **Analyse diagnostique**

On peut retenir comme forces, (i) L'existence de la Constitution de la République ; (ii) L'existence de la loi n° 17/013 du 24 décembre 2017 modifiant et complétant la loi n° 06/006 du 09 mai 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales ; (iii) La révision du fichier électoral ; (iv) L'enrôlement des électeurs ; (vi) Le dépôt des candidatures pour les élections jumelées de 2018.

La seule faiblesse majeure relevée dans ce secteur est la non organisation du Recensement Général de la Population avant les élections.

Les opportunités permettant aux élections de se dérouler en bonne et due forme sont (i) La volonté de la MONUSCO et d'autres partenaires techniques et financiers pour appuyer la tenue des élections libres, démocratiques et transparentes et (ii) la volonté du Gouvernement central d'assurer l'organisation des élections à tous les niveaux.

Ces élections peuvent connaître des menaces de plusieurs ordres dont (i) le manque de consensus autour de ces élections ; (ii) L'intolérance politique ; (iii) La guerre ; (iv) Le retard dans le financement adéquat des opérations électorales.

2.1.2. GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE

2.1.2.1. JUSTICE

- **Etat de lieux**

Le Secteur de la Justice du Nord-Kivu est caractérisé par le fonctionnement et l'opérationnalisation du Groupe Thématique Justice et Droits Humains, (GTJDH N-K).

Le Secteur de la Justice est un tout comprenant les Institutions Judiciaires civiles et militaires, (relevant du Pouvoir judiciaire) et les Services Administratifs, (relevant du Ministère de la Justice et Garde des Sceaux).

La Division Provinciale de la Justice assume le rôle de coordination et de gestion vis-à-vis des Etablissements Pénitentiaires, les Offices Notariaux et les Etablissements de Garde et de l'Education de l'Etat, (EGEE).

Avec les Institutions judiciaires, la Division Provinciale de la Justice entretient des rapports de collaboration, car, ces Institutions étant du Pouvoir Judiciaire, travaillent de manière indépendante.

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

La présence d'une Cour d'appel à Goma, 1 Parquet général à Goma, 3 Tribunaux de Grande Instance, 3 Parquets de Grande Instance, 8 Tribunaux de Paix, 8 Parquets près les Tribunaux de Paix, 2 Tribunaux de Commerce, 2 Tribunaux pour enfants, 1 Auditorat militaire supérieur, 1 Cour militaire, 1 Tribunal militaire de garnison, 1 Auditorat militaire de garnison et 1 Parquet militaire détaché.

Les défis à relever sont : (i) la modernisation des infrastructures des administrations provinciales, judiciaires et pénitentiaires ; et (ii) la lutte contre la corruption dans le système judiciaire ;

- **Analyse diagnostique**

La justice dans cette Province peut compter sur les atouts ci-après pour son développement dont : (i) La présence de la prison centrale de Goma, des prisons urbaines, de 6 prisons territoriales, des prisons annexes et des Etablissements de garde pour enfants ; (ii) La multiplication de fréquences dans l'organisation des audiences foraines pour le rapprochement de la justice près des justiciables ; (iii) La présence de 9 Offices notariaux ; (iv) La présence des APJ et OPJ Renforcés en capacités; Installation et fonctionnement des cours et tribunaux civils et militaires ; (v) L'institution d'une cour militaire opérationnelle mobile et fonctionnelle ; (vi) L'existence d'un champ pénitentiaire de Beni, Lubero, Masisi et Rutshuru ; (vii) L'existence de trois Etablissements de Garde et d'Education de l'Etat fonctionnels en villes de Goma et de Beni et en Territoire Rutshuru.

En ce qui concerne les faiblesses dans le secteur de la justice, on peut dénombrer : (i) Le nombre insuffisant du personnel; (ii) La démotivation du personnel suite à l'absence de salaire et prime ; (iii) La capacité d'accueil réduite des Etablissements Pénitentiaires ; (iv) Délabrement de certains centres Pénitentiaires ; (v) L'insuffisance alimentaire dans les centres pénitentiaires ; (vi) Le nombre des Magistrats insuffisant ; (vii) Le délabrement de nombreux bâtiments judiciaires ; (viii) Le manque des moyens et des frais de fonctionnement.

On peut dénombrer quelques opportunités favorables à la Province dont (i) La présence des organisations de la promotion et de la protection des droits humains; (ii) L'existence des partenaires engagés dans la réforme du système judiciaire.

Les menaces à ce secteur sont essentiellement (i) Le déficit de l'autorité de l'Etat ; (ii) L'insécurité ; (iii) L'inaccessibilité de certains coins de la Province ; (iv) L'ingérence politique ; et (v) La présence des groupes armés.

2.1.2.2. DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES

- **Etat des lieux**

La décentralisation est le mode de gestion des affaires publiques tel que requis par la Constitution de la République.

A travers la Constitution de la République, les compétences sont réparties entre le pouvoir central et les provinces afin de mieux cadrer la gestion de la chose publique.

La Province du Nord-Kivu est subdivisée en plusieurs Entités Territoriales Décentralisées dont 3 villes (Goma, Butembo et Beni), 10 communes (Goma, Karisimbi, Bungulu, Ruwenzori, Beu, Mulekera, Bulengera, Kimemi, Mususa et Vulamba) et 7 secteurs.

Au niveau du pouvoir coutumier, on retrouve 10 chefferies, 97 groupements et 5.178 villages.

Les défis à relever dans le secteur sont : (i) le renforcement des capacités des ressources humaines et ; (ii) l'amélioration du cadre de collaboration entre les autorités administratives locales et coutumières.

- **Analyse diagnostique**

On peut relever certains points forts dans le cadre de la décentralisation dont : (i) Le fonctionnement de l'Assemblée provinciale et du Gouvernement provincial et (ii) l'élaboration des plans locaux de développement par les territoires de la Province. En ce qui concerne les forces dans le cadre du secteur des affaires coutumières, on peut relever l'existence des dispositions régulant les affaires coutumières.

Pour ce qui est des points faibles de la décentralisation retardant la Province dans son application effective, on peut relever : (i) L'absence de la culture de reddition de compte par les élus de la population ; (ii) La faible mobilisation des recettes Provinciales ;

Il sied également de relever certains points faibles en rapport avec les compte des affaires coutumières dont : (i) La non installation des Commissions Consultatives de Règlement des Conflits Coutumiers (**CCRCC**) à tous les niveaux ; (ii) Le non-respect des avantages liés au statut du chef coutumier conformément à la loi précitée ; (iii) Le

manque des moyens conséquents pour descentes sur terrain pour arbitrage des conflits coutumiers ; (iv) La politisation de la gestion des affaires coutumières et de l'autorité coutumière ; (v) Le bas niveau d'instruction des chefs coutumiers qui impacte sur le rendement dans la gouvernance de leurs entités ; (vi) La prolifération des faux chefs coutumiers ; (vii) Le gel ou retard dans la proclamation des résultats des sondages.

On peut retenir pour la décentralisation et les affaires coutumières, certaines opportunités dont (i) la présence des PTF disposés à accompagner la stabilisation de ces entités de base par l'appui à la mise à place des CCRCC et dans l'organisation des sondages ; (ii) et la présence également des PTF disposés à accompagner le processus de la Décentralisation.

Les menaces à relever pour ces secteurs sont (i) l'insécurité persistante et (ii) la non organisation des élections municipales, urbaines et locales qui bloque la mise en œuvre effective de la décentralisation.

2.1.2.3. ADMINISTRATION PUBLIQUE

- **Etat des lieux**

L'administration publique dans le Nord-Kivu est caractérisée par la présence des Divisions provinciales formant les services déconcentrés qui répondent au Gouvernement national ainsi que les services décentralisés qui sont sous la tutelle du Gouvernement provincial.

Les défis à relever dans le secteur sont : (i) la modernisation des infrastructures des administrations provinciales et locales ; (ii) la lutte contre la corruption et (iii) la promotion de la culture de célérité dans le traitement des dossiers ; ainsi que (iv) la mécanisation et rajeunissement des effectifs.

- **Analyse diagnostique**

La Province peut compter sur quelques atouts internes pouvant l'aider à mieux organiser son développement. Il s'agit de: (i) Le personnel administratif de la province est très impliqué dans les travaux les concernant; (ii) La mise en place de la structure de prévention et la lutte contre la corruption; (iii) L'existence de l'Edit

N°006/2017 du 20 décembre 2017 portant statut général de la fonction publique provinciale et locale;

(iv) Installation et opérationnalisation des services technique de décentralisation à tous les niveaux de la province;

Affectation des jeunes professionnels dans le cadre de la réforme de l'administration publique.

Homis les points forts énumérés, le secteur de l'administration publique du Nord-Kivu connaît certaines faiblesses ralentissant son bon fonctionnement dont :

(i) le retard dans la mise en place de la Fonction Publique provinciale ;

(ii) l'insuffisance et vétusté des infrastructures et équipements ; (iii) le non-respect de la procédure de recrutement et de promotion.

La présence des PTF qui ont accepté d'accompagner la réforme de l'administration publique est opportunité pour la mise en place effective de la fonction publique provinciale.

On peut constater que l'ingérence de la classe politique dans les affaires administratives ainsi que le retard dans la mise en place de la fonction publique provinciale sont les deux menaces majeures à ce secteur.

2.1.3. GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Ce secteur en Province du Nord-Kivu connaît la mise en œuvre de la réforme des finances publiques en province avec un comité de pilotage, la mise en place de la régie financière pour la mobilisation des ressources financières de la province (DGR/NK), la mise en place des autres directions provinciales clés (Direction du budget, DPCMP, etc.), l'instauration de la semaine fiscale, la mise en place d'un cadre juridique relative aux finances publiques provinciales (Edit no 002/2013 du 22 juillet 2013 fixant les règles de perception des impôts, droits, taxes et redevances en province du Nord-Kivu et ses ETD, Arrêté provinciaux fixant les taux des impôts, droits, taxes et redevances en province du Nord-Kivu , etc), la mise en place d'un répertoire des contribuables de l'IF et l'IRL, l'adoption et promulgation d'un Edit sur la passation des marchés publics, la mise en place de la Direction provinciale de contrôle des marchés publics et de la Cellule des gestion des projets, la mise en place de la Cellule sur l'amélioration du climat des affaires et la tenue de deux éditions du Forum économique provinciale.

Hormis cela, il y a l'état de l'économie de la province qui connaît une situation de basse conjoncture (baisse du volume de la production locale dans les secteurs productifs, proportion importante des importations dans la consommation locale, important taux de chômage, stagnation de la contribution du secteur primaire et secondaire à la formation du revenu provincial).

Aussi, l'insuffisance des ressources financières par rapport aux besoins de développement de la province est un souci majeur en province.

Les défis majeurs à relever sont notamment : (i) la lutte contre la corruption et la concussion au niveau des services mobilisateurs des recettes et d'assiette, les tracasseries administratives, policières et fiscales ; (ii) la promotion d'une vélocité pour lutter contre la lenteur administrative dans le traitement des dossiers ;

2.1.3.1. FINANCES PUBLIQUES, PLAN ET BUDGET

- **Etat des lieux**

Les finances publiques en Province du Nord-Kivu peuvent être scindées en deux groupes : 1°. Les services déconcentrés représentés par la DGDA, la DGI ainsi que la DGRAD qui mobilisent les recettes pour le compte du gouvernement central ;

2°. La DGRNK qui est la structure chargée de la mobilisation des recettes provinciales dans le cadre de la décentralisation qui attribue l'autonomie de gestion aux provinces.

Il y a, en province du Nord-Kivu, un Ministère ayant dans ses attributions la Planification et la budgétisation.

Dans le cadre des structures déconcentrées, nous retrouvons les divisions du Budget et du Plan.

Il est à savoir que la Division du Plan a la coordination de toutes les activités relatives à la planification du développement économique et social de la Province ainsi des actions des PTF. Ainsi, la Division du Plan, dans le cadre de la coordination du secteur de l'hygiène, de l'eau et de l'assainissement, travaille avec l'appui de l'UNICEF.

- **Analyse diagnostique**

Comme forces, on peut citer : (i) L'encadrement de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat des centraux ; (ii) La présence d'agents qualifiés ; (iii) L'encadrement et la liquidation de toutes les dépenses publiques de la province.

En dehors de ces points forts, certaines faiblesses ralentissant le bon fonctionnement du secteur, à savoir: (i) Le manque de frais de fonctionnement pour le secteur du budget; (ii) Le manque de matériels informatiques pour certains bureaux; (iii) La présence de plusieurs agents à la Division du Plan non mécanisés; (iv) Le manque de moyens pour le suivi des opérations de la paie à l'intérieur de la province.

La présence des partenaires techniques et financiers peut être capitalisée à l'amélioration du fonctionnement de ces secteurs.

On peut relever que l'ingérence du pouvoir central est une menace pour ces secteurs.

2.1.3.2. CLIMAT DES AFFAIRES

- **Etat des lieux**

Il sied de relever que, grâce à une certaine amélioration du climat des affaires, il y a l'installation de plusieurs entreprises du secteur privé qui s'installent de plus en plus dans la Province du Nord-Kivu. Hormis cette avancée, beaucoup reste encore à faire pour rendre cette Province encore plus attirante pour les investissements.

- **Analyse diagnostique**

La présence des chambres de commerce, des syndicats patronaux (FEC, FENAPEC, ANEP, COPEMECO) et de l'antenne provinciale de l'ANAPI sont des points forts pour la Province dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

En ce qui concerne les faiblesses, on peut relever que la lenteur administrative dans le traitement des dossiers, la mauvaise interprétation des textes en la matière, les tracasseries administratives et fiscales constituent encore des freins à l'amélioration du climat des affaires en province.

La position géographique de la Province face aux autres provinces et à la sous-région est une opportunité à capitaliser.

L'insuffisance de la culture bancaire et l'insécurité des opérateurs économiques sont des menaces majeures au développement du secteur.

2.1.3.3. PORTEFEUILLE DE L'ETAT

- **Etat des lieux**

Le gouvernement central de la RDC est présent en Province du Nord-Kivu à travers les différentes Directions provinciales de plusieurs entreprises étatiques qui fonctionnent tant bien que mal.

- **Analyse diagnostique**

Comme forces, on peut retenir la présence des directions provinciales de quelques entreprises, des établissements et services publics de l'Etat : SNEL, REGIDESO, SONAS, SNCC, FPI, RVA, LAC, OCC, SONAHYDROC, OR, DVDA, etc. et de leurs infrastructures.

Les principales faiblesses de ce secteur sont le clientélisme dans la gestion et l'absence de la décentralisation dans la gestion des directions provinciales qui sont dépendantes totalement de leurs Directions générales.

La présence des PTF est une opportunité dans ce secteur.

Ce secteur est également menacé par l'insolvabilité et l'ingérence de l'Etat.

2.2. SECTEURS PRODUCTIFS

2.2.1. AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE

2.2.1.1. Agriculture

- **Etat des lieux**

Il est le secteur le plus important pour le développement de la province car, il fournit la quasi-totalité des produits alimentaires de base pour la population de la province et les environs grâce au sol, au relief et au climat de la Province.

Ces potentialités (Sol, relief et climat) permettent le développement des cultures vivrières et industrielles d'exportation à savoir le papayer, le quinquina, le Caféier, la canne à sucre, le théier, le palmier à huile, le cacaoyer, le tabac, etc.

Actuellement, la province du Nord-Kivu se classe parmi les grands producteurs mondiaux de la papaine de première qualité et elle est l'une des seules productrices du thé en RDC aux cotés de la province du Sud-Kivu.

Les défis majeurs à relever sont : (i) l'encadrement des agriculteurs; (ii) le renforcement des recherches agronomiques appliquées; et (iii) la lutte contre les érosions et glissement de terres dans certaines zones de production ;

- **Analyse diagnostique**

Ce secteur de l'agriculture a comme points forts, la mécanisation du secteur, la présence des unités de transformation des produits agroalimentaires appartenant aux locaux et à certains étrangers, une main-d'œuvre abondante et très active, la présence des coopératives d'agriculteurs, la présence des écoles agricoles de la province, la position géographique de la province face aux pays de la région ainsi que l'existence d'un Plan Provincial de Développement de l'agriculture.

Outre les forces, il y a différentes faiblesses ralentissant le fonctionnement du secteur dont: la faible appropriation du Plan de Développement Agricole par les autorités provinciales dans l'exécution des exercices budgétaires, l'absence d'un service climatologique agricole ainsi que la faible mobilisation de fonds par le gouvernement pour mettre en œuvre le Plan Provincial de Développement de l'agriculture.

L'installation des industries agro-alimentaires est une opportunité au développement du secteur.

La persistance des quelques poches d'insécurité, l'Exode rural ainsi que les conflits fonciers sont des menaces au développement de l'agriculture.

2.2.1.2. ELEVAGE

Figure 3 : Un abattoir à GOMA



- **Etat des lieux**

La Province du Nord Kivu a un climat très favorable à l'élevage du gros et petit bétail, ainsi qu'aux animaux de la basse-cour. L'élevage reste toujours extensif et non intensif.

Outre l'élevage des bovins, on recense de nombreux effectifs de caprins, d'ovins, de porcs et de volailles. En 2015, ces effectifs se présentaient comme suit: 98.427 bovins, 104.429 porcins, 346.824 caprins, 60.392 ovins et 1.25.019 volailles. (Annuaire Statistique 2015).

les défis importants dans ce secteur sont : (i) l'encadrement des éleveurs et (ii) l'approvisionnement en intrants vétérinaires et le renforcement du service de quarantaine.

- **Analyse diagnostique**

On peut dénombrer quelques points forts tels que (i) La présence de débouchés locaux et la forte demande des grands centres de la RDC (Kinshasa, Kisangani et Bukavu); (ii) L'acceptation facile du regroupement coopératif d'éleveurs; (iii) La présence des pâturages naturels, La présence des services de l'Etat motives; (iv) La présence des unités de transformation locale ; (v) La présence d'un cheptel important des gros, petits bétails et de la bassecour; (vi) L'existence d'écoles vétérinaires dans la Province et (vii) L'existence des structures paysannes dans toute l'étendue de la province.

Les insuffisances suivantes ralentissant le développement du secteur :(i) L'insuffisance des intrants vétérinaires; (ii) L'absence de bonnes races des bétails; (iii) Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sur la propriété terrienne ; (iv) L'existence des plusieurs maladies des bétails et (v) L'insuffisance de motivation des techniciens d'élevage.

La réhabilitation des quelques abattoirs existant sur toute l'étendue de la province, la stimulation des unités de transformation locales, la forte demande de la viande sur les marchés des provinces voisines surtout sont des opportunités au développement de l'élevage.

L'élevage court plusieurs risques dont la persistance des conflits armés et les pillages.

2.2.1.3. PECHE

- **Etat des lieux**

Il sied de relever que la Province du Nord-Kivu compte des rivières très poissonneuses dans le territoire de WALIKALE et l'ouest des territoires de BENI et LUBERO.

Les grands défis à relever sont : (i) l'encadrement des pêcheurs et (ii) la sécurisation des pêcheurs artisanaux sur les lacs;

- **Analyse diagnostique**

Parmi les forces, on dénote : la présence de nombreux lacs et des rivières poissonneuses, la présence de nombreux pêcheurs sur les Lacs Edouard et Kivu et la présence des coopératives des pêcheurs.

Il y a des faiblesses qui rongent le secteur telles que: (i) La non application de la réglementation de la pêche; (ii) L'insuffisance d'encadrement technique des pêcheurs; (iii) L'insuffisance des intrants de pêche; et (iv) L'inexistence de chaîne de froids depuis la pêche jusqu'au centre de consommation.

L'opportunité relevée est la promotion des unités modernes de stockage et de transformation.

Comme menaces, on peut dénombrer: Le vol des équipements et matériels de pêche, l'Insécurité ainsi que le contrôle du lac Edouard par des bandes armées.

2.2.2. MINES

Figure 4 : Une mine souterraine



- **Etat des lieux**

Au Nord-Kivu on constate que les minerais sont extraits de manière artisanale hormis la présence d'entreprises minières qui s'installent progressivement dans la province. On peut citer comme minerais exploités, le Coltan (Oxyde de Tantale), la Wolframite (Oxyde du Tungstène), l'Or, le Pyrochlore, la Monazite, l'Améthyste, le Quartz, la Tourmaline, le Platine et l'Argent.

On peut également soulever la construction de l'aérodrome de Kigoma à Walikale par les miniers pour l'évacuation des produits miniers exploités.

Parmi les défis auxquels est confronté le secteur, on note : (i) la lutte contre de la fraude minière; (ii) le désenclavement des zones minières et l'industrialisation du secteur pour une meilleure productivité au vu des potentialités ; (iii) le contrôle de l'exploitation artisanale.

- **Analyse diagnostique**

Il sied de citer comme points forts au secteur (i) L'existence du code et Règlement miniers révisés et complétés ; (ii) L'existence de diverses sortes de minerais ;(iii) L'existence de quelques sociétés d'exploitation des minerais (Société Aurifère du Kivu Maniema SA (SAKIMA SA), Société Minière de Bisunzu SARL (SMB SARL); (iv) L'existence de la police des Mines et le CEEC pour le contrôle de la qualité des

minerais ; (v) La restauration de l'autorité de l'Etat et la sécurité dans certaines zones d'exploitation minière.

Les points faibles relevés relatifs à ce secteur sont : (i) La présence des groupes armés ; (ii) L'insuffisance d'agents qualifiés ; (iii) Les frontières avec les pays voisins pas assez contrôlées ; (iv) L'ignorance du Code Minier ; (v) L'enclavement des zones minières ; (vi) L'exploitation artisanale des minerais échappant au contrôle de l'Etat ; (viii) L'exploitation frauduleuse des minerais par les nationaux et les expatriés ; (ix) La détérioration des voies d'évacuation existantes ; (x) Les salaires insignifiants d'agents.

L'industrialisation du secteur, la régionalisation du secteur minier, un éveil des investisseurs dans le secteur (Cas d'ALPHAMIN BISIE MINING) ainsi que la création des structures régissant l'exportation de ces minerais sont des opportunités au secteur minier.

Le secteur minier présente de nombreuses menaces dont les plus importantes sont : (i) La fluctuation des cours de minerais sur le marché mondial ; (ii) La convoitise des pays voisins et des multinationales ; (iii) La fraude ; (iv) Le conflit des détenteurs des titres Miniers et les exploitants miniers artisanaux ; ainsi que (v) Les conflits armés et fonciers.

2.2.3. INDUSTRIES

- **Etat des lieux**

Ce secteur est caractérisé par l'abondance des activités agro pastorales, l'exploitation des bois et celle du sous-sol riche en minerais.

La construction de micros centrales dans les territoires de la province.

Les défis majeurs sont : (i) la mise en place d'une bonne politique de gestion de ressources industrielle ; (ii) l'adaptation de la politique de protection des producteurs locaux et (iii) l'aménagement des espaces industriels.

- **Analyse diagnostique**

Le secteur des industries comprend les points forts ci-après, (i) L'existence des textes légaux et réglementaire du secteur industriel ; (ii) L'existence du sol et du sous-sol riche ; (iii) La prolifération de petites unités de production en province ; (iv) La

disponibilité des ressources en province ; (v) La réglementation et application des textes légaux ; et (vi) La lutte contre la concurrence déloyale.

Comme faiblesses, on compte le déficit de infrastructures routières en province, L'inexistence des espaces industriels en province, l'absence de renforcement permanent de capacités humaines, l'absence de grandes industries, le Manque d'équipements modernes et le non-respect des normes de production.

L'existence des structures d'octroi des crédits et la situation géographique de la province par rapport aux ports de l'océan indien sont des opportunités de ce secteur. Tandisque les catastrophes naturelles, l'instabilité monétaire qui entraine un déséquilibre économique et le Non-respect de certaines exigences environnementales sont des menaces criantes au secteur.

2.2.4. COMMERCE, BANQUES, MICROFINANCES ET ASSURANCES

Figure 5 : Les installations de la Banque AFRILAND FIRST BANK CD



- **Etat des lieux**

Ce secteur est caractérisé par la prédominance des banques commerciales. Il y a également la présence des centres de négoce, d'un aéroport international et des aérodromes. On peut constater au Nord-Kivu, l'augmentation de la présence des étrangers dans les petits commerces, le déclin des IMF et COOEPEC, la forte dépendance vis-à-vis de l'importation et le non accompagnement du secteur par le gouvernement.

La Province souffre du manque d'appui gouvernemental, de l'insécurité grandissante sur les marchés et des diverses tracasseries.

Concernant les défis majeurs à relever, on peut citer : (i) la mise en œuvre des réformes et mesures visant l'amélioration du climat des affaires ; (ii) la mise en place des dispositifs institutionnels ; (iii) l'encadrement et promotion des entrepreneurs.

- **Analyse diagnostique**

Comme forces du secteur, on compte le dynamisme de la population, la présence de plusieurs marchés, la disponibilité des débouchés, la forte fiscalisation du secteur et la présence d'une population très active dans le commerce.

Des points faibles rongant le secteur sont essentiellement le déficit dans l'application des textes légaux et règlementaires, le manque de mise en niveau du personnel, le manque d'infrastructures pour les bureaux provinciaux et des antennes, le manque des matériels pour le contrôle technique, l'absence de frais de fonctionnement ainsi que la prédominance des activités informelles.

Le relais avec les ports de Mombasa et Dar es Salam ainsi que la proximité avec le Rwanda et l'Ouganda donnant accès à plusieurs frontières sont des opportunités au développement du secteur.

On peut relever l'insécurité grandissante comme menace majeure au secteur ainsi qu'une forte concurrence externe. Il y a également la dollarisation excessive des opérations commerciales.

2.2.5. HYDROCARBURES

- **Etat des lieux**

Le secteur des hydrocarbures est constitué des réserves de pétrole non exploité dans le bassin sédimentaire du Graben Albertin, des réserves de méthane estimées à près de 66 milliards Nm³ avec le dioxyde de carbone contenus dans les eaux profonde du lac Kivu, de la présence de 4 concessions gazières entre autre le polygone appelé bloc Goma.

Ainsi, l'activité des hydrocarbures du Nord Kivu est essentiellement concentrée sur la distribution.

Aussi, le prix du litre de carburant obéit aux structures des prix édictées par le Ministre national mais en province, il est majoré de la quotité de 20FC par litre convenue entre les opérateurs économiques et le gouvernement provincial et gérés par ces mêmes pour la construction et la réhabilitation des chaussées de la Province.

Quant aux défis majeurs à relever, on peut citer : (i) la mise en cohérence dans la politique globale gouvernementale; et (ii) la prise en compte des exigences environnementales.

- **Analyse diagnostique**

Pour le secteur des hydrocarbures, on peut retenir comme forces : (i) L'existence de plusieurs textes légaux (code des hydrocarbures, lois, règlement des hydrocarbures) ; (ii) La présence d'un bateau de 9 places pour la surveillance du dégazeur ; (iii) La station pilote de dégazage Golf de Kabuno près de Nzulo ; et (iv) La présence des ressources humaines.

Les faiblesses relevées de ce secteur des hydrocarbures sont : (i) Le déficit dans l'application des textes légaux et réglementaires ; (ii) Le manque d'infrastructures pour les bureaux provinciaux et des antennes ; (iii) Le manque de frais de fonctionnement ; (iv) Le manque des matériels pour le contrôle technique ; (v) L'absence d'un renforcement des capacités permanent du personnel.

L'attraction de ce secteur aux investisseurs nationaux et étrangers est une opportunité pour le secteur.

Les menaces dénombrées sont (i) Le climat des affaires en RDC peu attractif ; (ii) La variation à la hausse du prix du baril au niveau international ; (iii) L'insécurité généralisée ; ainsi que Les impératifs environnementaux.

2.2.6. Tourisme

- **Etat des lieux**

Le secteur du tourisme est caractérisé par une dotation naturelle d'une diversité touristique assez vaste, d'un ralentissement des activités, d'une insécurité généralisée et d'un faible accompagnement du gouvernement provincial. Il y a une dotation naturelle d'une diversité touristique assez vaste malgré le ralentissement des activités.

On peut constater la construction des sites touristiques (Plage du peuple, Lac vert) et la réhabilitation et modernisation des hôtels et des sites touristiques dans les parcs de Virunga et de Maiko.

Les défis majeurs à relever concernent : (i) l'aménagement des voies de communications dans les milieux du tourisme ; et (ii) la sécurisation des certains sites touristiques.

- **Analyse diagnostique**

Comme forces, on dénote : (i) La présence de nombreux hôtels ; (ii) La présence de nombreux restaurants ; (iii) La présence de nombreuses agences de voyages ; (iv) L'existence des espaces verts et des aires protégés ; (v) La présence de plusieurs sites touristiques ; (vi) L'existence des textes légaux explicites ; (vii) L'existence des services techniques dans ces secteurs ; (viii) L'augmentation des guides touristiques du Nord-Kivu ; (ix) La présence d'un petit porter appartenant à l'entreprise Congo Tour Travels ; (x) La délimitation des parcs et territoires riverains.

La non maîtrise des textes légaux et non qualifications des agents dans ce secteur, l'allocation budgétaire dérisoire dans le secteur et le faible accompagnement du gouvernement.

Comme opportunités au développement du secteur du tourisme, on retrouve l'engagement de certains partenaires nationaux et internationaux dans l'appui de ce secteur, l'organisation des campagnes d'éducation au tourisme, la reconstruction et équipement de l'hôtel de la Rwindi, et la construction et équipement de la Division Provinciale du Tourisme et de l'Office National du Tourisme.

La mauvaise gestion des sites touristiques et des fonds alloués dans ce secteur, la corruption des agents dans ce secteur et l'insécurité généralisée (braconnage, épidémie d'Ebola,...) sont des sérieuses menaces au secteur.

2.3. SECTEURS SOCIAUX

2.3.1. SANTE, NUTRITION ET VIH/ SIDA

- **Etat des lieux**

Il y a eu 30 Structures sanitaires construites et/ou réhabilitées, 34 Zones de santé dont toutes sont fonctionnelles, 576 CS, 126 CSR, 156 PS et dispensaires, 1 CDR et 1 laboratoire provincial.

Le secteur public compte 11710 Personnel dont 972 soit sont mécanisés et payé (8,3%) et 10738 non mécanisés (91,7%). L'effectif des médecins affectés dans les structures intégrées: 463 soit un ratio de 1 médecin pour 20 000 habitants, 116 Infirmiers L2, 1975 Infirmiers A1 et 2104 Infirmiers A2, 18 Pharmaciens et 34 Assistants pharmacie. Les autres professionnels de santé œuvrent dans les formations sanitaires privés. Les Zones de Santé nouvellement fonctionnel sont équipées; notamment KATOYI, Kalunguta, Nyiragongo et Alimbongo. Toutes les Structures Sanitaires s'approvisionnent à la CDR ASRAMES en plus des donations de certains PTF. Malgré la présence de la CDR et des PTF, le besoin en médicament reste criant dans les structures sanitaires.

Le sous-secteur devra faire face aux défis majeurs ci-après : (i) l'amélioration de l'accès de toute la population aux soins de santé de qualité et (ii) la réhabilitation et l'équipement des Infrastructures hospitalières.

- **Analyse diagnostique**

Le secteur de la santé au Nord-Kivu est caractérisé par plusieurs points forts dont la présence des infrastructures sanitaires de base, l'existence de la Centrale Régionale d'approvisionnement en médicaments essentiels (CDR) en Province, la participation de la population à l'action sanitaire à travers le paiement des factures des soins de santé et les travaux communautaires. Aussi, la Province compte un bon nombre de personnel de santé qualifié.

A part les points forts ci-haut cités, il y a quelques faiblesses à relever notamment: (i) La faible satisfaction des commandes des médicaments au niveau de la Centrale Régionale d'Approvisionnement en médicaments essentiels; (ii) La vétusté de certaines infrastructures sanitaires (Cas de l'HGR Lubero); (iii) La faible motivation du personnel (pour le salaire, environ 90% du personnel n'est pas mécanisé); (iv) Le manque de partage de risque de soins de santé (Mutuelle de santé, système d'assurance maladie obligatoire); (v) Le sous équipement de certaines formations sanitaires; (vi) La faible maintenance des équipements bio médicaux; (vii) La faible qualité de prestation du personnel de santé; (viii) La rupture périodique des ARV et intrants de diagnostics dans les Centres de Dépistage volontaires et Formations sanitaires.

La présence de nombreux partenaires techniques et financiers dans le secteur est une opportunité pour la santé au Nord-Kivu.

L'insécurité généralisée dans toute la province, la prolifération des institutions d'enseignement médical et Formations médicales privées en Province, l'absence du vaccin contre le VIH/SIDA, la présence des charlatans dans le secteur de la santé, l'épidémie de la maladie à virus Ebola et autres, la non maîtrise de l'approvisionnement des officines pharmaceutiques privées sont les principales menaces du secteur de la santé.

2.3.2. EDUCATION ET FORMATION

- **Etat des lieux**

Le Nord - Kivu compte trois Provinces éducationnelles, Nord Kivu I, Nord Kivu II et Nord Kivu III.

On dénombre 5839 écoles dont 236 écoles maternelles, 3667 écoles primaires et 1936 écoles secondaires pour le système formel de l'éducation.

Le Nord-Kivu compte 27 sous divisions, 3 sous Coordinations, 8 Coordinations Provinciales, 15 Coordinations communautaires, et 7 Conseilleries résidentes.

La province compte 1.572.227 élèves pour 15.175 élèves à l'école maternelle dont 5.654 filles, 115.7905 élèves à l'école primaire dont 573 571 filles et 39.9147 élèves au secondaire dont 166.895 filles.

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

La province compte 57.791 écoles dont 890 à l'école maternelle, 33.543 à l'école primaire et 23358 à l'école secondaire.

Pour le compte des enseignants, la province compte 57.927 enseignants pour 1.580 à l'école maternelle dont 1.023 femmes, 33.543 enseignants dont 10.440 femmes et 25533 à l'école secondaire dont 1.867 femmes.

Pour le personnel administratif, il y a 11.678 personnes pour 2.385 bureaux administratifs dont 472 à l'école maternelle, 7.334 à l'école primaire et 3.872 à l'école secondaire.

La province compte 285 inspecteurs dont 20 pour l'école maternelle, 172 pour l'école primaire et 93 pour l'école secondaire.

Il y a également 272 Institutions Supérieures et Universitaires dont 106 publiques et 166 privées dont la plupart ne sont pas viables.

L'éducation non formelle organise 124 Centres de Rattrapage Scolaire(CRS) avec, 107 centres d'alphabétisation, 80 centres d'apprentissage professionnel. Ces centres ont permis l'orientation des enfants vers différents métiers.

Malgré la situation difficile que traverse la province ces derniers temps, des efforts sont en train d'être fournis pour l'améliorer du système éducatif.

Tableau 5 : Nombre d'établissement de l'ESU par secteur

Secteur	Nombre d'établissements
Public	106
Privé	166
Total	272

Source : Division provinciale de l'EPSP

Quant aux défis à relever, on note: (i) l'amélioration de la qualité de l'enseignement ; (ii) l'adaptation de la formation au besoin du développement

- **Analyse diagnostique**

Ainsi, comme **Forces**, on peut retenir la présence des enseignants, la détermination des parents à faire inscrire les enfants à l'école et programme de réforme au primaire et secondaire générale, l'engagement des parents dans la prise en charge des enseignants et la construction des écoles, l'existence et fonctionnement de la cellule SIGE pour la production de l'annuaire statistique, l'appropriation de la stratégie porte à porte par les responsables de l'EPSP à tous les niveaux (de la Division éducationnelle à l'école) pour mobiliser récupérer et inscrire les enfants en dehors du système scolaire, le fonctionnement du cluster éducation en Province, Décentralisation du Système de l'information et de gestion de l'éducation « SIGE » au chef-lieu de la Province.

Le non-paiement d'écoles et enseignants, la modicité du salaire pour les enseignants payés, la prise en charge des enseignants par les parents, la vétusté des infrastructures et équipements scolaires, la quasi-inexistence de latrines hygiénique dans les écoles, l'absence d'équipements, laboratoires et ateliers appropriés dans les écoles techniques et professionnelles sont des faits rendant faible le secteur de l'enseignement en Province du Nord-Kivu.

La promulgation de la politique de gratuité de l'enseignement primaire, la présence des Partenaires Techniques et Financiers et ONGs dans le secteur et l'adoption de la stratégie sectorielle de l'éducation 2016-2025 sont des opportunités qui s'offrent à la Province du Nord-Kivu afin d'améliorer son secteur de l'éducation.

Plusieurs menaces sont à surmonter dans ce secteur dont la qualité de l'enseignement, l'accès à l'éducation, la légèreté dans la réglementation du secteur éducationnel et le contexte socio-économique de la Province.

2.3.3. PROTECTION SOCIALE, GENRE, FAMILLES ET ENFANTS

2.3.3.1. Protection sociale

- **Etat des lieux**

Au Nord Kivu, la majorité de la population est vulnérable. La plupart de ces personnes vulnérables se recrutent parmi les enfants et femmes.

A cette catégorie, s'ajoutent les personnes vivant avec handicap, ceux affectés par le VIH Sida, les personnes de troisième âge sans soutien, les groupes minoritaires comme les pygmées, des groupes marginalisés comme les albinos, les victimes des violences sexuelles et domestiques, les PVV, les filles mères, les veuves, les femmes chefs de ménage, les femmes abandonnées, les déplacés internes, les victimes des sinistres et des calamités naturelles, etc.

Le défi majeur à relever consiste en la formation en nombre suffisant des assistants sociaux en faveur des groupes vulnérables

- **Analyse diagnostique**

Comme points forts du secteur, il sied de relever l'existence d'un Plan d'actions provincial en faveur des orphelins et enfants vulnérables élaboré et soutenu par 6 Coordinations territoriales et une coordination provinciale mises en place depuis 2010, l'existence des initiatives locales à l'instar des centaines des RECOPE pour la protection des droits des enfants, des infrastructures comme les bureaux de l'état civil (48), des foyers sociaux, des 124 CRS, des centres de réadaptation des personnes vivant avec handicap et des formations socio professionnelle.

Certaines faiblesses remarquables en province sont à relever. A savoir, l'insuffisance des structures adéquates de prise en charge, la précarité des moyens matériels et financiers pour répondre aux besoins énormes des vulnérables dans la province, l'insuffisance des services sociaux de base, le non-respect des droits fondamentaux et de la dignité humaines surtout des personnes vulnérables, l'implication faible des communautés de base dans la prise en charge et accompagnement des personnes vulnérables, la faible capacité des acteurs, notamment la Division des Affaires Sociales pour gérer les risques de vulnérabilité et de répondre aux multiples

problèmes sociaux et l'inexistence des lois spécifiques sur la protection des personnes de 3e âge.

La disponibilité des ressources humaines, la présence de la société civile et des bailleurs potentiels, l'existence documents de base d'orientation des interventions en faveur des groupes vulnérables avec une analyse approfondie de la problématique, des stratégies et d'un Plan d'action réaliste, l'existence des structures spécialisées du gouvernement, l'existence des appuis techniques, financiers et institutionnels des certains partenaires des agences du système des Nations Unies, des ONG nationales et internationales et du gouvernement sont là des opportunités pouvant favoriser l'amélioration de la protection des personnes vulnérables.

Plusieurs facteurs constituent des menaces contre la protection des groupes vulnérables: Il s'agit de la dépravation des mœurs et la perte des valeurs morales de base au sein de la communauté, de la pauvreté des communautés ainsi que de L'insécurité due aux conflits socio-politiques.

2.3.3.2. Genre, familles et enfants

- **Etat des lieux**

Le secteur est caractérisé par des avancées significatives dues à l'implication de la Société civile, du gouvernement provincial, des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

La division provinciale du Genre comprend 179 agents, dont 134 femmes et 45 hommes, parmi lesquels 48 Nouvelles Unités, 51 payés, 80 impayés.

On peut relever le processus de la révision de la Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Sexuelles Basées sur le Genre qui est en cours.

La promotion du genre et de l'égalité de sexe reste ainsi une préoccupation du gouvernement provincial. Il y a eu, de ce fait, une nette évolution dans la composition du gouvernement provincial où l'on voit la présence de 3 femmes sur une composition de 10 membres de l'exécutif provincial.

Les défis majeurs à relever sont : (i) l'opérationnalisation du Conseil Provincial de l'Enfant, (ii) la réduction du taux des violences sexuelles et basées sur le genre, (iii) la participation massive et effective des femmes à des postes de direction à tous les niveaux de décision.

- **Analyse diagnostique**

Comme forces, on peut relever l'existence d'un personnel administratif compétent, l'existence d'instruments légaux ou textes/documents stratégiques (Politique nationale et stratégie nationale genre) relatifs à la promotion du genre, du statut de la femme et de la protection de l'enfant (Arrêté provincial portant création, organisation et fonctionnement du Conseil Provincial de l'Enfant "CPE/NK"), à la présence du Comité de Pilotage Nord – Kivu du projet : Plaidoyer des femmes sur les droits et libertés fondamentaux à l'Est de la RDC, l'existence de la Stratégie de Communication pour le Changement de Comportement et la prévention de VSBG, l'existence des Associations féminines identifiées à la Division Provinciale du genre, la présence des coordinations territoriales de luttes contre les violences sexuelles dans certains territoires (Masisi centre et à Rutshuru), la présence de la Coordination Provinciale des Groupes Thématiques Genre et autres sous mécanismes de coordination (notamment le Secrétariat Permanent de la R1325), la présence de la Maison de la Femme comme cadre de Formation, Information et Echange entre les femmes avec en son sein, le développement de plusieurs filières en faveur de la femme et de la jeune fille, l'existence du Mécanisme de Coordination Provinciale et de la Synergie des acteurs dans le cadre de la Coordination Provinciale du secteur Genre en province, l'implication des femmes dans les activités associatives féminines afin de plaider pour le relèvement du statut de la femme et l'égalité de sexe (Egalité "hommes-femmes"), l'existence de noyaux des points focaux Genre dans les entreprises publiques et non publiques ainsi que l'existence des plans d'action pour la mise en œuvre de la politique nationale Genre et de la stratégie nationale sur la lutte contre les VSBG.

Les points faibles ralentissant le bon fonctionnement du secteur sont : La persistance des pratiques dégradantes qui façonnent les inégalités fondées sur le genre vécues de manière différente dans les institutions publiques et privées en villes et dans les campagnes de la province du Nord Kivu, la présence d'un personnel non recruté officiellement, la présence d'un personnel non payé, l'absence total de fonds alloués

au Budget de l'Etat pour le secteur Genre, Famille et Enfant, la non mécanisation d'un grand nombre du personnel administratif compétent et dynamique au sein de la Division Provinciale du Genre, la faible vulgarisation des Instruments ou textes/documents stratégiques relatifs à la promotion du genre et du statut de l'Enfant, l'absence d'une politique et d'une stratégie nationale Genre et Enfant pour définir clairement les rôles du Ministère Genre dans la protection de l'enfant, la faible opérationnalisation du Conseil Provincial de l'Enfant (Organe conseil du Gouvernement Provincial en matière de protection de l'enfant) sous la présidence du Gouverneur de province, l'absence des outils standards (notamment les modules genre RDC) ce qui fait que chaque partenaire impliqué formule de sa manière), la faible mobilisation des fonds pour les projets et programme définis dans la coordination provinciale des Groupes Thématiques Genre, la faiblesse dans l'application effective des textes légaux qui promeuvent le genre et le statut de la femme (cas de non application de la loi sur la parité et autres lois clés dans le secteur politico-administratif).

L'existence des partenaires œuvrant dans le secteur du Genre et protection de l'enfant, l'existence des orientations dans le DSCRP et les OMD/ ODD priorisés en province intégrant ceux relatifs au secteur genre visant aussi l'amélioration du statut des personnes vulnérables dont l'égalité et la promotion de la femme à tous les échelons, l'existence des Programmes au niveau provincial et national sur la restauration de l'autorité de l'état dans les zones post conflit et les zones où résident encore les groupes armés, l'alignement de la problématique du Genre parmi les priorités du gouvernement Provincial du Nord Kivu et l'implication de certains partenaires à la problématique du Genre sont là les opportunités qui s'offrent à la Province du Nord-Kivu pour l'amélioration des conditions du secteur genre.

Malgré les opportunités relevées, la Province doit faire face à différentes menaces externes au secteur dont on peut retenir : L'insécurité grandissante entretenue par plusieurs groupes armés (CNDP, FDLR, PARECO, FARDC, APCLS, Mai -Mai,...), les conflits armés accompagnés des exactions contre les civils ont accentué le clivage entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle, l'absence d'une Politique et de la Stratégie Genre Provinciale pour permettre le recadrage des actions menées en province dans le secteur du Genre, l'absence des Recherches/enquêtes dans le secteur Genre qui donnerait des

indicateurs provinciaux reflétant la situation réelle du genre en province du Nord Kivu, l'absence de la priorisation du secteur genre, enfants et familles lors de l'affectation des fonds budgétaires/ Faible mobilisation des Ressources financière, la persistance des conflits armés, l'insécurité généralisée, le délabrement avancé des routes à desserte agricole, la pauvreté des familles ainsi que la fuite des cerveaux vers d'autres secteurs plus rémunérateurs.

2.3.4. JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

2.3.4.1. Jeunesse

- **Etat des lieux**

Le secteur de la jeunesse dans la province du Nord-Kivu est piloté par un chef de division en charge de la Jeunesse.

Ce secteur est caractérisé par l'existence des services de la jeunesse dans les trois villes, les six territoires et les 10 communes.

Il y a également la présence de 127 Centres de Formation Professionnelle, 94 Associations et Mouvements des jeunes, 18 Champs de plus de 3 Ha et 41 Champs de moins de 3 Hectares.

La Division Provinciale de la Jeunesse dispose de 461 Cadres et agents dont seulement 53 agents payés parmi lesquels 20 cadres de commandement, 182 non payés, 226 nouvelles unités.

Tableau 6: Nombre d'infrastructures d'encadrement des jeunes et leur fréquentation par province en 2015

Types	Centres de formation professionnelle	Brigades agricoles pilotes et centres de production agricoles des Jeunes	Associations et Mouvements des jeunes	Jeunes encadrés par les Maisons d'apprentissage des jeunes
Année	2017	2017	2017	2017
Nombre	127	36	94	108

Source : Division de la Jeunesse

Les défis majeurs à relever sont : (i) la construction des établissements d'éducation populaire comme les maisons des jeunes et de la culture, (ii) l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle et la création d'opportunité d'emploi pour les jeunes formés; et (iii) l'élaboration d'une politique sectorielle.

- **Analyse diagnostique**

La présence du document de la politique nationale de la jeunesse, d'un noyau des formateurs sur le VIH/SIDA et celui de la prévention contre le VIH/SIDA et la promotion de la culture de citoyenneté et la paix, l'existence du noyau des pairs éducateurs qui sensibilisent les jeunes sur la prévention contre le VIH/SIDA, des mouvements et associations des jeunes, des Centres de formation des jeunes en déperdition scolaire et d'un grand nombre de jeunes formés, l'implication des autorités religieuses dans l'encadrement des jeunes sont des éléments favorables à l'épanouissement de la jeunesse.

Comme points faibles, on peut relever l'existence d'un budget très faible alloué à la jeunesse, le manque d'infrastructures adéquates d'encadrement de la jeunesse et la non implication des jeunes à la prise de décision dans le secteur.

La présence d'un partenaire technique et financier (UNICEF) pour la sensibilisation des jeunes pourraient renforcer les activités liées au développement de la jeunesse. L'utilisation abusive des jeunes dans les activités politiques et manifestations publiques, la mobilité et l'instabilité des jeunes dues à la pauvreté, la dépravation des mœurs dans les milieux des jeunes ainsi que l'insuffisance des partenaires techniques et financiers dans le secteur sont des menaces contre la jeunesse du Nord-Kivu .

2.3.4.2. Sports et loisirs

- **Etat des lieux**

Le secteur des sports et loisirs est géré par un Chef de division qui supervise huit bureaux provinciaux, 3 bureaux urbains et 6 six bureaux territoriaux.

Cette division compte ses propres locaux administratifs situés au chef -lieu de la province.

La province compte en son sein 24 stades en provinces dont 4 avec titres de propriété. Elle compte également 14 ligues sportives opérationnelles.

Cette division des sports et loisirs compte 54 agents mécanisés, 68 agents non mécanisés et 17 nouvelles unités.

- **Analyse diagnostique**

Les sports et loisirs du Nord-Kivu présentent de nombreux points forts au développement du secteur dont la présence de la loi sportive qui retrace la nouvelle politique de la promotion sportive et privatise le secteur, l'existence des textes légaux facilitant au Service des Sports et Loisirs de travailler dans ses sous-secteurs (activités sportives, établissement des loisirs, pari foot et loisirs et temps libres.), la présence d'un personnel qualifié, l'existence d'un bâtiment administratif abritant la division, l'existence de quelques infrastructures sportives et l'organisation de l'encadrement de la jeunesse dans les 14 disciplines sportives différentes.

Comme faiblesses, on dénombre la présence d'un bon nombre d'agents non mécanisés, un nombre insuffisant d'infrastructures sportives, un nombre insuffisant d'encadreurs sportifs qualifiés, la persistance des pratiques fétichistes dans le sport, l'indiscipline des athlètes et le non-respect des textes régissant la pratique des activités physiques et sportives.

La publication de la loi sportive suscite les privés prêts à investir dans certaines disciplines pour l'encadrement et la promotion de la jeunesse sont des opportunités pour ce secteur.

Le manque de sponsors et les guerres à répétitions dans la province constituent des menaces pour ce secteur.

2.3.5. Emploi

- **Etat des lieux**

Le secteur de l'emploi est caractérisé par un chômage assez élevé, le non-respect de la législation du travail, la prédominance du secteur informel ainsi qu'un sous paiement des employés.

- **Analyse diagnostique**

Toutefois nous notons certains points forts en matière de l'emploi.

Il s'agit de l'existence d'un guichet unique de création d'entreprise, la présence de quelques unités de production et le dynamisme de la population dans le domaine du commerce.

Le monde du travail dans la province du Nord Kivu connaît certaines faiblesses dont le non-respect de la législation du travail, le faible taux d'emplois structurés, la prédominance du secteur informel, la persistance des conflits interprofessionnels,

l'inadéquation entre la formation et l'emploi et l'Insécurité ainsi que les guerres à répétition réduisant les investissements et la création d'emploi.

La décentralisation, les immenses potentialités de la province, particulièrement dans le secteur minier et agricole, le dynamisme de la population constituent des opportunités d'emplois dans la province.

Le Nord Kivu est confronté à plusieurs menaces dans le domaine du travail, notamment:

Le non-respect de la réglementation sur la protection de la main d'œuvre locale, la faible rémunération, la non maîtrise de la législation du travail et des conditions de création d'entreprises, l'Insécurité, les guerres à répétition et l'hyperinflation monétaire entraînant perte de pouvoir total d'achat.

2.3.6. HABITAT ET CADRE DE VIE

Figure 6 : Hôtel NEW RIVIERA dans le Quartier HIMBI



- **Etat des lieux**

L'habitat dans le Nord-Kivu en général souffre d'une modernisation. A Goma, cela se justifie parce que le Volcan a dévasté certains quartiers de la ville tout récemment ; d'abord en 1992 puis en 2002.

La ville est en pleine reconstruction par des privés qui se servent généralement des moellons laissés par les larves volcaniques afin de se construire un toit.

Il est à noter que depuis plusieurs décennies, l'Etat ne construit plus des logements sociaux comme dans le temps afin d'assurer le domicile des agents publics de l'Etat.

- **Analyse diagnostique**

Comme forces, on peut relever la présence des services d'habitat et d'urbanisme, l'existence des matériaux locaux de construction (Moellons, graviers, sable, briques).

Ainsi, la destruction de milliers d'habitations pendant les guerres, rébellions et le passage du volcan ; la pauvreté de la population empêchant la modernisation de leurs habitations, la persistance des conflits parcellaires et fonciers sont des points faibles dont fait face le secteur.

Ainsi, la prise en compte des potentialités du sol, du sous-sol et des essences forestières est une opportunité pour l'essor du secteur.

Comme menaces au secteur, on peut relever le volcan, la recrudescence de l'Insécurité et des conflits ainsi que les lotissements anarchiques.

2.3.7. CULTURE ET ARTS

- **Etat des lieux**

Ce secteur est dirigé par une Division Provinciale à Goma qui contrôle les six Bureaux provinciaux ainsi que les trois bureaux urbains présents dans les Ville de Beni, Butembo et Goma.

Ce secteur comprend des services territoriaux dont six à Beni, 10 à Lubero, à Rutshuru, à Masisi, à Nyiragongo et à Walikale ainsi que 10 services communaux comptant 22 agents mécanisés, 128 agents sous statut non payés et 122 nouvelles Unités.

Aussi, il n'existe aucune infrastructure administrative et culturelle pour la Promotion de la Culture (Bibliothèques, Salles polyvalentes, Galerie d'art et Comptoirs d'exposition des œuvres d'arts, Studios d'enregistrement, Centres de lecture, etc.).

- **Analyse diagnostique**

On peut relever l'existence d'un personnel compétent, l'existence des unités ou associations de production, d'animation culturelles traditionnelles et modernes, la

présence des artistes, des artisans, des associations culturelles pouvant contribuer à la production et la promotion de la culture dans toutes les disciplines.

Il y a également la présence de plusieurs secteurs dont le secteur de la Musique Congolaise, le secteur du folklore et des savoirs traditionnels, le secteur du Théâtre, le secteur du cinéma, le secteur du livre, le secteur de la littérature ainsi que celui des Arts plastiques.

Comme faiblesses, on dénombre la mauvaise conception des responsables politiques et même des citoyens de la culture comprise essentiellement dans sa seule fonction de divertissement au détriment d'autres fonctions importantes, l'absence d'un cadre législatif et réglementaire adéquat et incitatif, une administration sous-qualifiée avec des effectifs déficitaires, l'absence des infrastructures culturelles et administratives dans les villes, territoires et Chefferies de la Province ainsi que la non prise en compte de la dimension économique de la culture dans les stratégies de développement de la Province.

La province compte un potentiel assez important dans les domaines de la Musique religieuse et profane, du Cinéma et du théâtre, du folklore ainsi que de la littérature qui sont des opportunités au développement du secteur.

Comme menaces, on peut citer la guerre qui ne facilite pas à la population de transmettre ses cultures, l'absence d'une politique culturelle Nationale et l'absence des partenaires susceptibles d'appuyer le secteur culturel.

2.4. INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS

2.4.1. TRANSPORT



Figure 7 : Chaussée dans la ville

- **Etat des lieux**

Le réseau routier de la Province du Nord Kivu est de 5209Km, dont 1709Km des routes nationales (RN) et provinciales prioritaires ainsi que 3500Km de routes de dessertes agricoles (RDA). On estime que 295Km sont asphaltés à ce jour et 300Km des routes en terre battues. Sur les 3500Km des routes de dessertes agricoles 100Km seulement sont en bon état. Le lac Kivu et le lac Eduard sont les deux lacs disponibles en province du Nord Kivu. Les infrastructures portuaires ont été aménagées sur le lac Kivu. Le lac Eduard nécessite la construction des quais d'accostage moderne à Vitshumbi à Nyakakoma et à Kyavinyonge, les trois pôles d'attraction des personnes et des marchandises. Le réseau aérien de la Province du Nord Kivu est constitué d'un Aéroport international de Goma et plusieurs aérodromes exploités et non exploités, 80% de ces aérodromes appartiennent aux particuliers.

Défis majeurs sont : (i) la modernisation des infrastructures de transport, (ii) la mise à niveau du personnel technique exécutant, et (iii) la réduction de coût pour toutes les voies de transport.

- **Analyse diagnostique**

Au Nord-Kivu, il y a l'existence d'un réseau routier, d'infrastructures aéroportuaires et lacustres, des services techniques de transport, d'un cadre légal, d'agences de transport, ainsi que des attributaires.

Il y a également l'acquisition des matériels de génie civil par les partenaires internationaux et du gouvernement central, le balisage et des équipements de sécurité en bon état pour l'aéroport de Goma.

Dans le secteur des transports, on peut relever des faiblesses telles que l'insuffisance de l'entretien et maintenance des infrastructures routières et aéroportuaires, le coût excessif du transport aérien, la multiplicité des taxes dans le secteur, l'insuffisance de la motivation de la main d'œuvre, l'absence des moyens de transport adéquats sur le lac Edouard, l'insuffisance des balisages du Lac Kivu et inexistence sur le Lac Edouard, l'absence des bateaux du Gouvernement pour contre carré la concurrence des privés, l'inactivité des certains aérodromes, l'impraticabilité de la route Goma-Bukavu pour l'évacuation des denrées vers les zones éloignées des grandes agglomérations, l'indisponibilité de la Metelsat sur toute l'étendue de la Province, l'absence d'un plan directeur routier pouvant permettre un bon aménagement, la faiblesse dans la réglementation des tarifications de transport, le manque de moyens financiers pour la réhabilitation des routes, manque de volonté politique ainsi que l'impraticabilité des routes de dessertes agricoles et même à caractère national.

La disponibilité des PTF telle que la MONUSCO, l'existence des entreprises de construction, la disponibilité de matériel de production, les mouvements intenses des voyageurs sur les deux lacs ainsi que l'application de la réglementation de transport sur les grands axes et les grandes agglomérations sont les opportunités au secteur des transports.

La fluctuation des prix du carburant, les montagnes entourant les aérodromes de l'intérieur de la Province, l'ouverture à toutes les marchandises et personnes de la route Gisenyi-Changugu à moindre coût, l'utilisation des embarcations en bois et des pirogues de pêche pour le transport des personnes sur le lac Edouard, l'abatage incontrôlé des arbres sur les axes routiers, l'érosion et l'éboulement fréquents dans la région, l'éruption volcanique et l'insécurité sont des menaces au secteur.

2.4.2. ENERGIE

- **Etat des lieux**

Dans le secteur de l'énergie il y a un réseau de distribution à Goma, Kasinidi, Lubiriha et Beni. Poste d'arrivée HT de Goma 70KV; quatre centrales thermiques don du chef de l'Etat "BENI 1100KVA, OICHA 330 KVA, BUTEMBO 1100 KVA et Goma 1100KVA. Existance des stations de pompage dans la ville de Goma (Lac Kivu, Kyeshero et Turquoise). Existance des usines de traitement d'eau à Goma, Butembo et Beni mais thermique. La vétusté du réseau de distribution d'eau dans la ville de Goma, Beni et Butembo.

Construction en cours du poste HT Goma 2 à Mugunga, construction d'une ligne HT Gisenyi-Goma 220Kv sur 13km, construction des réservoirs d'eau de BUSHARA, construction de la centrale électrique de Matebe en Territoire de Rutshuru pour desservir la population de Rutshuru, Nyiragongo et de la ville de Goma, construction des bornes fontaines dans la ville de Goma.

Les défis à relever sont : (i) mobilisation des investissements ; et (ii) l'amélioration du taux de desserte en eau et en électricité.

- **Analyse diagnostique**

L'existence du personnel, d'un cadre légal, des centrales hydroélectriques, des sociétés spécialisées dans la production et distribution et commercialisation de l'énergie électrique ainsi que la disponibilité des matériels photovoltaïques sur les marchés locaux sont les points forts à capitaliser dans le secteur.

La très faible couverture en électricité, le coût excessif du Kilo wattheure par rapport au pouvoir d'achat de la population, l'inadéquation des outils de travail par rapport au NTI, l'insuffisance de la prise en charge du personnel et du fonctionnement du service, la rémunération salariale insuffisante, l'insuffisance et vétusté des ouvrages (bâtiment, machines), le vieillissement du personnel et la pénurie dans la desserte en eau et en énergie électrique sont les différentes faiblesses qu'on peut constater dans le secteur.

Il est possible pour la province de corriger les faiblesses citées précédemment grâce aux potentialités ci-après : Un réseau hydraulique riche, des potentialités

photovoltaïques énormes, un gaz méthane abondant et des PTF disposés à accompagner le secteur.

Pour réussir à mettre en danse toutes les opportunités telles qu'énumérées dans le précédent paragraphe, il sied de faire face à l'insécurité sur la majeure partie de la province, au raccordement illicite au réseau de distribution, à l'incivisme fiscal, à la construction anarchique, au changement climatique et l'insécurité dans les zones de production.

2.4.3. NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Figure 8 : Bâtiment abritant Orange/Goma



- **Etat des lieux**

Ce secteur est encore, à l'heure actuelle, au degré élémentaire car il reste beaucoup à faire en termes de la formation des cadres techniques, la construction des infrastructures, la standardisation des normes à l'échiquier international.

Les grands défis : (i) l'Amélioration de la gouvernance du secteur et (ii) renforcement du contrôle; (iii) l'amélioration de la couverture;

- **Analyse diagnostique**

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication au Nord-Kivu ont comme points forts l'existence de réseau de télécommunication, l'existence des textes légaux, des stations radios télévisions publiques et privées, le renforcement de la maximisation des recettes publiques et la facilitation de la communication et de la circulation de l'information.

Par contre, elle fait face aux faiblesses ci-après :L'identification non performante dans la téléphonie mobile (source d'insécurité: kidnapping- surtout chez Airtel); l'inaccessibilité au réseau de télécommunication, le coût excessif de la fiscalité sur les compagnies de la communication, la lourdeur administrative, la corruption, complicité, l'inaccessibilité à l'information, le faible taux de couverture médiatique, la violation du code de déontologie professionnel du journalisme, l'obsolescence des textes légaux, le défaut de formations des agents par rapport aux nouvelles technologies, le sous équipement du pays dans les infrastructures de PNTIC, le faible contrôle du secteur de la communication.

Il y a des opportunités qui peuvent aider à développer ce secteur dont la présence des réseaux de communication, la croissance démographique et urbanisation, la présence des institutions supérieures du domaine technique et l'existence des matières premières.

Comme menaces, on peut citer l'insécurité, la dévaluation de la monnaie, le faible pouvoir d'achat de la population, l'utilisation abusive de la nouvelle technologie à la base de l'insécurité, le risque d'instabilité, les conflits d'intérêt entre certaines puissances et les multinationales.

2.5. ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUILIBRE

2.5.1. ENVIRONNEMENT

- **Etat des lieux**

En province du Nord-Kivu, l'environnement est caractérisé par des conflits autour de la gestion des ressources en ce qui concerne les limites, l'exploitation des ressources et la présence des groupes armés.

Il y a également la spoliation des boisements publics, la déforestation, la surexploitation du lac Edouard, les catastrophes naturelles (volcan), le changement climatique, le fonctionnement difficile de l'administration surtout en ce qui concerne la prise en charge, les salaires, la prédominance des agents communément appelés Nouvelles Unités.

Les défis majeurs sont : (i) le développement de l'économie verte et la valorisation du carbone forestier ; et (ii) l'Aménagement du territoire.

- **Analyse diagnostique**

L'environnement au Nord-Kivu a comme points forts la protection du couvert forestier existant, le reboisement fréquent, l'exécution de beaucoup des projets dans le secteur, l'existence des aires protégées, l'existence d'un personnel qualifié ainsi que l'existence d'un cadre légal.

Comme faiblesses, il y a la déforestation, la mauvaise exploitation des ressources naturelles, le déficit en desserte énergétique, culture sur brulis, la faible prise en charge des agents et du service, l'insuffisance des infrastructures de travail, l'insuffisance dans le suivi de la mise en œuvre PGE, la gestion des impacts environnementaux et la mauvaise gestion des déchets en milieu urbain.

On peut relever la disponibilité des PTF et l'existence de plusieurs ressources naturelles comme opportunités pouvant aider à développer le secteur.

Hormis ces opportunités, la province est également butée à plusieurs menaces dont la déforestation, la pauvreté, le déplacement de la population, l'exode rural, l'insécurité, l'incivisme et le non-respect des certaines normes environnementales.

2.5.2. EAU ET ASSAINISSEMENT

- **Etat des lieux**

Le secteur de l'eau et assainissement est caractérisé par l'ignorance des lois environnementales, la présence des déchets en milieux urbains, l'Insécurité, le Problème de gestion des impacts environnementaux autour de l'exploitation des ressources naturelles (miniers, infrastructures), la gestion transfrontalière conflictuelle des lacs Kivu et Edouard dans la démarcation des limites, l'arrestation des pêcheurs et la pêche illicite.

Il y a également l'application de la réglementation sur le Lac Kivu qui dépend intégralement de l'administration territoriale du Sud-Kivu, l'exploitation illicite du bois. Le défi majeur est l'amélioration de la desserte en assainissement.

- **Analyse diagnostique**

La présence des agents affectés dans le secteur est la seule force du secteur.

Comme faiblesses, on dénombre le détournement des fonds alloués à l'assainissement, le faible budget alloué à l'adduction d'eau, l'insécurité, le tarissement des sources, la faible desserte en électricité, la faible desserte en eau potable, la non application de la loi.

La présence des partenaires techniques et financiers est une opportunité majeure pour accompagner ce domaine.

Hormis ces opportunités, il y a des problèmes majeurs qui dérangent le secteur dont le tarissement des sources, la faible desserte en électricité.

2.5.3. AMENAGEMENT ET URBANISME

- **Etat des lieux**

Depuis l'accession du pays à l'indépendance, les plans d'aménagements de nos agglomérations n'ont plus jamais été faits, ni la révision générale ou partielle de ceux-ci depuis le dernier décret du 20 juin 1957 sur l'urbanisme faute des moyens financiers, le frais d'établissement et de révision des plans d'aménagement étant de l'apanage du Budget de la République (Cfr Article 18 du décret du 20 Juin 1957). De cette remarque qui précède, il est constaté aujourd'hui un désordre indescriptible

dans le domaine de l'urbanisme ; le cadre légal régissant l'urbanisme étant devenu obsolète et ne tenant plus compte de l'évolution du pays, des avancées technologiques et scientifiques, de la croissance démographique, du besoin de logement.

Les défis majeurs sont : (i) l'adaptation et application des textes légaux, (ii) la promotion de la collaboration entre les différents services concernés.

- **Analyse diagnostique**

L'existence d'un personnel qualifié, le patrimoine immobilier et foncier propre à la province, l'existence des textes légaux, la numérisation et sécurisation des titres fonciers sont les forces du secteur.

Comme faiblesses, on peut relever que les villes et agglomérations sont loties par les chefs coutumiers et les paysans. Il y a des constructions et morcellement anarchiques, le service du cadastre est dans un dysfonctionnement remarquable.

Aussi, le non-respect de la loi foncière, l'insuffisance du personnel habilité à poser certains actes contraignants, la faible prise en charge des agents et du service, le manque d'équipements appropriés, l'obsolescence des textes légaux et l'insuffisance de la collaboration avec les autres services sont également constatés.

L'engagement du gouvernement Provincial dans l'accompagnement du secteur et la présence des Institutions techniques sont des opportunités à relever.

L'implication du pouvoir coutumier dans le lotissement, la guerre et l'insécurité, la présence des camps de déplacés internes, le non-respect des normes urbanistique, le trafic d'influence, l'empiètement des services techniques, les conditions infra humaines et la spoliation des patrimoines publics sont des menaces à contourner.

2.6. DEFIS ET ENJEUX

2.6.1. DEFIS A RELEVER AU NIVEAU DE LA PROVINCE

Les défis qui se dégagent au plan interne sont nombreux et prennent en considération l'ensemble des secteurs qui conditionnent le développement de la province.

Sur le plan de la gouvernance, les défis majeurs sont ceux de la sécurité qui est indispensable pour la paix et l'attrait des investisseurs, de l'accès équitable à la justice pour tous ainsi que d'une gestion économique favorable au développement de la province.

En ce qui concerne les secteurs productifs, les défis de la Province du Nord-Kivu sont ceux de la relance de la production agricole, de l'industrialisation de l'exploitation minière, de la modernisation du secteur touristiques et de l'amélioration du climat des affaires pour améliorer le secteur des Commerce, Banques Microfinances et assurance.

Pour le secteur des infrastructures, les défis sont liés à l'accès à tous à l'énergie (l'eau et l'électricité), l'amélioration des infrastructures de transport de la Province, ainsi qu'à l'extension de la couverture en NTIC dans toute la province.

Pour les secteurs sociaux, les principaux défis sont liés à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, à la promotion de l'égalité liée au genre, à la protection sociale, à l'application du SMIG et à l'amélioration des réponses liées aux urgences humanitaires.

Au niveau de l'environnement, les défis majeurs sont ceux de la protection de l'environnement, de l'élaboration d'un plan d'aménagement Provincial et de l'urbanisation de toute la Province.

2.6.2. ENJEUX A CONQUERIR AU PROFIT DE LA PROVINCE

En ce qui concerne les enjeux à conquérir à l'extérieur de la province, le Nord-Kivu a défini plusieurs enjeux mais les principaux pour son développement sont :

- la promotion des droits humains dans un environnement d'une paix et sécurité soutenue ;
- la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). de l'Agenda 2063 et du New Deal
- la mobilisation accrue de l'Aide Publique au Développement et fonds verts des crédits carbone.

CHAPITRE TROIS : VISION, OBJECTIFS ET STRATEGIES

3.1. VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE

Telle que la République Démocratique du Congo s'est dotée d'une vision nationale de développement à long terme, la province du Nord-Kivu se veut, également, de bâtir son futur autour des valeurs cardinales suivantes :

- Être une Province en paix avec elle-même dans un Etat de droit retrouvé ;
- Vivre dans un contexte sous régional pacifié et favorable à l'intégration économique ;
- Voir sa pauvreté en voie d'éradication ;
- Être une population ayant accès aux services sociaux essentiels de base ;
- Avoir une jeunesse bénéficiant d'une éducation de qualité et d'un emploi bien rémunéré ;
- Avoir un secteur agricole dynamique, diversifié et moderne ;
- Avoir une économie industrialisée, compétitive et pleinement intégrée dans les échanges régionaux.

Il s'agit d'une vision d'un Nord-Kivu pacifié, vivant dans un environnement démocratique fondé sur la bonne gouvernance et l'unité dans la diversité avec la relance de son économie dans la satisfaction des besoins sociaux de base des populations et dans un contexte de participation citoyenne.

3.2. OBJECTIFS GENERAL ET GLOBAUX

L'objectif global du plan de développement de la province du Nord-Kivu est de contribuer au développement de la province et à l'amélioration des conditions de vie des populations et ce, à travers les ODD.

Cet objectif global ne peut être atteint qu'avec la réalisation des objectifs généraux ci-après :

- Améliorer la gouvernance de la province et éradiquer toutes les poches d'insécurité ;
- Améliorer l'accès aux services sociaux de base ;
- Améliorer la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique ;
- Relancer les secteurs productifs ;

- Réhabiliter et entretenir les infrastructures de la Province.

3.3. PILIERS STRATEGIQUES

Les stratégies de développement ci-dessous ont été élaborées en harmonie avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) car il est impérieux, que ce soit au niveau national ou provincial, de définir des stratégies sectorielles en partant de ces ODD. En conséquence, la Province du Nord-Kivu a défini, à travers ce Plan de développement 2019-2023, les interventions majeures relatives aux ODD pour chaque pilier.

1. RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

La bonne gouvernance constitue le socle du développement d'une entité. C'est ainsi que le Gouvernement provincial du Nord Kivu a voulu placer à nouveau la bonne gouvernance au centre de ses préoccupations pour ce Plan provincial de Développement 2019- 2023.

Tableau 7: Cibles de l'ODD associé au pilier 1

ODD 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

Cibles retenues :

- Réduire nettement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
- Promouvoir l'état de droit et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

1.1. Renforcement de la gouvernance politique et sécuritaire

Objectifs du secteur :

Pour le compte du renforcement de la gouvernance politique et sécuritaire, il a été décidé les objectifs ci-après : (i) Mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces et responsables ; (ii) Mettre en place une politique et/ou une stratégie favorisant des solutions durables aux déplacements de populations en Province;(iii) Mettre en place des structures de vérification du niveau de respect des accords et engagements ; (iv) Eradiquer l'insécurité dans toute l'étendue de la province.

Actions phares :

Les actions ci-après ont été retenues :

- Renforcement des capacités des députés provinciaux en légistique et en techniques de contrôle politique vis-à-vis de l'exécutif;
- Renforcement des capacités du gouvernement provincial sur les lois relatives à la mise en œuvre de la décentralisation et la redevabilité ;
- Organisation des élections au niveau municipal et locale ;
- Vulgarisation des textes réglementaires régissant les us et coutumes en province du Nord-Kivu ;
- Sensibilisation des leaders (toutes tendances confondues à dépolitiser le terrorisme à Beni et le reste de la province) ;
- Création et opérationnalisation d'un cadre permanent de concertation de suivi et évaluation du respect des accords et engagements ;
- Ouverture officielle dans certains coins de la province des services frontaliers reliant la province du Nord-Kivu et les pays voisins ;
- Mise en place d'une bonne administration migratoire ;
- Création et opérationnalisation d'un cadre permanent de concertation de suivi et évaluation du respect des accords et engagements ;
- Tenue régulière des réunions de sécurité dans chaque entité réunissant toutes les parties prenantes (les autorités locales, les leaders locaux et les forces et services de sécurité) ;
- Anéantissement des groupes armés étrangers et locaux par la force ;
- Casernement des militaires et policiers ;
- Regroupement de l'habitat.

1.2. Renforcement de la gouvernance administrative et judiciaire

Objectifs du secteur :

Pour ce qui est du renforcement de la gouvernance administrative et judiciaire, les objectifs spécifiques retenus sont les suivants : (i) Réduire nettement la corruption et la pratique de pots- de- vin sous toutes leurs formes ; (ii) Améliorer les conditions de travail des agents de l'administration publique provinciale ; (iii) Rajeunir l'administration publique provinciale ; (iv) Renforcer et promouvoir la sécurité et la protection de la libre circulation des personnes et de leurs biens ; (v) Faire des prisons non seulement des maisons d'arrêt mais aussi des endroits de rééducation, de formation professionnelle et de production ; (vi) Assurer la célérité dans le traitement des dossiers en vue du désengorgement de la population carcérale.

Actions phares :

Les actions suivantes ont été retenues quant à ce :

- Opérationnalisation du processus de décentralisation (la fonction publique provinciale et locale) ;
- Promptitude dans le traitement des dossiers au niveau de l'administration,
- Construction et équipement des bâtiments de l'administration publique provinciale en outils de la nouvelle technologie de l'information et de la communication ;
- Identification de besoin en ressources humaines pour la fonction publique provinciale,
- Recrutement des agents de l'administration publique provinciale par voie de concours ;
- Restauration de l'autorité de l'Etat,
- Renforcement des capacités techniques et opérationnelles du personnel de la justice,
- Recrutement objectif du personnel de la justice,
- Facilitation de l'orientation selon les spécialisations du personnel judiciaire ;
- Construction/réhabilitation des maisons carcérales en grandes capacités d'accueil en province du Nord-Kivu ;
- Amélioration de conditions d'hébergement de la population carcérales (logement ; restauration, soins médicaux, aires de jeux, rééducation, etc.) ;
- Construction, réhabilitation et équipement des maisons d'arrêt afin de répondre aux normes des droits humains ;

- promotion de la sensibilisation du personnel judiciaire afin de pallier aux inégalités existantes sous toutes leurs formes ;
- Vulgarisation des instruments juridiques.

1.3. Renforcement de la gouvernance économique et financière

Objectifs du secteur :

Dans le cadre de la gouvernance économique et financière, les objectifs spécifiques retenus sont : (i) Instaurer un climat des affaires attractif; (ii) Maitriser les processus de la traçabilité des ressources naturelles; (iii) Accroître la production et la consommation des produits locaux; (iv) Créer une politique de transformation des potentialités fiscales en produits ; (v) Octroyer des moyens financiers aux projets de développement pour améliorer le niveau de vie de la population.

Actions phares :

Les actions phares à mener sont les suivants :

- Amélioration de l'application des textes qui conditionnent le climat des affaires en province ;
- Construction des micros centrales hydroélectriques et les lignes de transport de l'électricité vers les centres de consommation dans les territoires ;
- Promotion de la sécurité dans les bassins de production agro-pastorales et minières et l'encadrement des producteurs ;
- Création des Zones Economiques spéciales en province ;
- Plaidoyer pour l'adhésion à la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est ;
- Promotion de l'industrialisation dans l'exploitation des ressources naturelles et assurer l'encadrement des coopératives des exploitants artisanaux ;
- Adaptation de la législation sur la libéralisation et ouverture à la concurrence des secteurs jadis sous monopole d'état aux réalités nationales ;
- Amélioration des conditions juridiques et financières pour créer des unités de production et de transformation des matières premières disponibles localement ;
- Respect du cadre réglementaire fixant le nombre des services habilités à œuvrer aux frontières,
- Construction et réhabilitation des infrastructures routières ;
- Démarcation participative des parcs nationaux riverains des territoires et des villes riverains de la province du Nord-Kivu ;

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

- Rétrocession de 30% issus du tourisme par l'ICCN aux populations riveraines des parcs nationaux du Nord-Kivu ;
- Renforcement des capacités des agents de la DGR/NK ainsi que des services d'assiette;
- Actualisation des répertoires des assujettis et contribuables des impôts et taxes;
- Lutte contre le coulage des recettes en appliquant les sanctions positives et négatives;
- Focalisation des efforts de perception sur la mobilisation des ressources propres;
- Restructuration de la DGR/NK;
- Adaptation de la fiscalité aux réalités du niveau de vie de la population ;
- Réduction du nombre d'actes générateurs des recettes dans la nomenclature de la province;
- Maitrise des dépenses de la province en conformité avec les prévisions budgétaires;
- Opérationnalisation des contrôles administratifs, juridictionnels et politiques ;
- Fiscalisation du personnel politique ;
- Promotion de la politique d'octroi des crédits.

2. DIVERSIFICATION ET TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE

Tableau 8: Cibles des ODD associés au pilier 2

ODD1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Cibles retenues :

- D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier ;
- D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.

ODD 2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Cibles retenues :

- D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
- D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

2.1. Développement de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage

Objectifs du secteur :

Dans le cadre du développement du secteur agricole, la province s'est donnée comme objectifs de (i) Rétablir la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et la précarité dans la province; (ii) Augmenter la production végétale, animale et piscicole ; (iii) Renforcer la contribution de l'agriculture à la croissance économique et à la création des emplois.

Actions phares :

Sur ce, les actions phares suivant ont été retenues :

- Approvisionnement de grands centres de consommation en produits agricoles (pêche, élevage et agricole) de qualité et en grande quantité ;
- Lutte contre les épizooties par la vaccination du cheptel domestique ;

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

- Développement de l'agroforesterie ayant vocation à favoriser la durabilité de la production agricole et du bois de chauffe en province ;
- Lutte contre les maladies du bétail et des plantes ;
- Actualisation du plan provincial de développement agricole et rural du Nord Kivu ;
- Appui à l'actualisation et à la mise en œuvre du Plan de gestion du Lac Edouard par l'ICCN ;
- Mise en place d'un système provincial de récolte des données statistiques agricoles ;
- Accompagner les actions des paysans producteurs en les regroupant en coopératives agricoles paysannes ;
- Elaboration de la cartographie provinciale des bassins de production agricole ;
- Appui à la relance et à l'extension des filières pérennes (café-cacao, huile de palme, coton),
- pyrèthre, etc.) .

2.2. Développement du secteur minier

Objectif du secteur :

Dans ce secteur, la Province a retenu de rendre l'industrie minière de la province compétitive et un moteur du développement comme seul objectif spécifique pour cette période.

Actions phares :

Sur ce, les actions retenues sont les suivantes :

- Etudes du sous-sol de la province pour la connaissance des gisements et évaluation des réserves minières en vue d'appel d'offre ;
- Qualification et validation des nouveaux sites miniers ;
- Viabilisation des sites miniers qualifiés et validés pour une meilleure productivité ;
- Développement d'une industrie minière compétitive pour un développement durable ;
- Construction des fonderies.

2.3. Développement du secteur des hydrocarbures

Objectifs du secteur :

Pour le secteur des hydrocarbures, la Province s'est résolue de (i) doter les services des hydrocarbures en province des infrastructures décentes et de relever les capacités institutionnelles et humaines et de (ii) Répertorier les potentialités des ressources d'hydrocarbures (gaz méthane et le pétrole dans le bassin sédimentaire du Graben Albertin) que dispose la Province.

Actions phares :

Les actions liées à ces objectifs sont :

- La vulgarisation des textes légaux auprès de tous les intervenants et intéressés du secteur des hydrocarbures ;
- La construction et équipement de la Division et antennes des hydrocarbures en province ;
- La formation continue des agents et cadres des services des Hydrocarbures en province ;
- La création d'une commission d'experts pour quantifier les ressources des hydrocarbures de la province et voir ce que leur exploitation pourrait apporter au développement de la Province ;
- La certification des réserves en hydrocarbure se trouvant en province ;
- Le plaidoyer pour la facilitation à la consommation des bouteilles de butanes par les ménages des populations riveraines des parcs à moindre couts pour leur désengagement des aires protégées et préserver l'environnement.

2.4. Transformation de l'Industrie

Objectifs du secteur :

Dans l'optique de la transformation de l'industrie, la Province a prévu (i) d'améliorer la gouvernance et assainir le climat des affaires, (ii) de développer les infrastructures à même de soutenir l'industrialisation de la Province et (iii) d'élargir la chaîne de transformation des matières premières localement.

Actions phares :

Les actions y afférentes sont les suivantes :

- Vulgarisation des textes légaux en matière de l'industrie ;
- Formation du personnel de la Division de l'Industrie sur les mécanismes d'encadrement, de promotion et de protection des micros, petites et moyennes industries
- Facilitation à l'accès au crédit des MPMI ;
- Réhabilitation et construction des centrales hydroélectriques en Province ;
- Implantation des usines de transformation et de conservation des produits agricoles ;
- Relance des activités de l'exploitation agroindustrielle de thé, du pyrèthre, du café et du quinquina, cacao, huile de palme en province ;
- Octroi des facilités d'accès au crédit aux industries de transformation locales ;
- Soutien à l'implantation des industries à forte potentialité en main d'œuvre locale.

2.5. Développement du Commerce, des Banques, Micro finances et Assurances

Objectifs du secteur :

Pour ce secteur, la Province a prévu de (i) Faciliter la réalisation des activités économiques, (ii) de réduire progressivement les tracasseries administratives et fiscales et (iii) d'accroître la facilité en faveur des investisseurs ou entrepreneurs.

Actions phares :

Les actions retenues pour ce secteur sont les suivantes :

- Création des coopératives agricoles ;
- Formation entrepreneuriale en agro élevage pour les jeunes sans emplois et femmes ;
- Formation du personnel de la Division des PME en techniques d'encadrement, et de protection des PME ;
- Vulgarisation des textes légaux sur l'exercice du petit commerce ;
- Plaidoyer pour l'opérationnalisation du guichet unique de création d'entreprise en province du Nord Kivu;
- Opérationnalisation du cadre permanent de concertation entre le secteur privé et l'administration ;
- Appui aux institutions de micro finance encore actifs en Province et plaidoyer pour le redressement financier de celles en déséquilibre financier ;
- Promotion des mesures visant l'amélioration du climat des affaires.

2.6. Promotion du Tourisme

Objectifs du secteur :

Le secteur du tourisme, qui est un des secteurs les plus importants pour la Province, a comme objectifs retenus (i) de renforcer le cadre institutionnel, du confort et de la sécurité des touristes, (ii) de promouvoir le commerce touristique, et la création de l'emploi, le Partenariat, et la coopération, (iii) d'améliorer la contribution du tourisme dans la croissance économique, (iv) de cultiver un tourisme durable et Développer les outils de contrôle de l'impact du secteur et (v) partager une province de bienveillance et Améliorer la contribution du tourisme dans la croissance économique.

Actions phares :

Les actions phares retenues sont :

- Mise en œuvre par le gouvernement provincial du programme de sécurité des touristes dans les aires protégées et sites touristiques ;
- Mise en application des mesures d'exécution de la Loi portant principes fondamentaux relatifs au tourisme ;
- Renforcement des moyens (humains, logistiques et financiers) pour garantir la propreté des sites touristiques et faciliter l'accès à ces sites ;
- Accompagnement et modernisation de l'Office national du tourisme et la Division provincial du tourisme et leurs équipements ;
- Valorisation des produits touristiques ;
- Structuration et promotion de l'offre de tourisme ;
- Création de nouveaux espaces verts, parcs et jardins botaniques ;
- Renforcement de la coopération entre les acteurs du tourisme ;
- Stimulation de l'innovation dans le tourisme au nord Kivu ;
- Investissement massif dans les infrastructures d'accueil pour garantir un haut niveau de service et faire face à l'augmentation de flux ;
- Plaidoirie auprès des partenaires pour la création et construction des musées et centres touristiques rural et urbain ;
- Construction d'un centre téléphérique pour l'ascension du volcan Nyiragongo ;
- Encadrement du développement des infrastructures touristiques,
- Analyse de l'impact de la création des zones touristiques sur l'écosystème au nord Kivu ;

- Numérisation des outils de contrôle du secteur du tourisme et dotation d'outils compétitifs pour promouvoir la destination ;
- Développement des stratégies de lutte contre le changement climatique dans le secteur du tourisme ;
- Réduction des tracasseries frontalières pour faire de la province du Nord-Kivu un lieu accueillant et hospitalier;
- Facilitation de l'accès aux sites touristiques (Promotion d'une offre touristique adaptée à toutes les familles avec des tarifications réduites) ;
- Renforcement des conditions d'accueil dans les sites touristiques. (Mise en place de solutions de traduction innovantes et déploiement de supports touristiques dans toutes les langues)
- Assistance aux touristes avant, pendant et après la visite.

3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE INFRASTRUCTURE MODERNE ET INTEGRALE

Tableau 9: Cibles des ODD associés au pilier 3

ODD 6. Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau

Cibles retenues :

- D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
- D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

ODD 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Cible retenue :

- D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

ODD 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables

- Cible retenue :
- D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.
- D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.
- D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

3.1. Infrastructures routières

Objectifs du secteur :

Pour les infrastructures routières, secteur très préoccupant, il a été retenu les objectifs suivants : (i) Assurer la mobilité des personnes et des biens et maintenir en état de praticabilité du réseau de transport en bon état ; (ii) Procéder à la construction des nouvelles routes dans des villes nouvellement créées et (iii) Elaborer un nouveau cadre politique sectoriel en matière des infrastructures de transport au Nord Kivu.

Actions phares :

Les actions phares y afférentes sont les suivantes :

- Construction des arrêts et abris des minibus dans les villes ;
- Recyclage des conducteurs des engins automoteurs dans les grandes agglomérations ;
- Construction des ouvrages d'assainissement (collecteur, caniveaux, traversées, puisards, cunettes et filet d'eau)
- Installation de feux rouges et panneaux de signalisation routière ;
- Vulgarisation des mesures de prévention routière (code de la route) dans les écoles, les émissions radio diffusées, les communiqués et calicots ;
- Poursuite de la réhabilitation et la modernisation des villes ;
- Réhabilitation de l'axe routier Kanyabayonga - Lubero - Butembo long de 260km ainsi que l'ouverture de l'accès vers le CORRIDOR NORD (Kasindi, Kisangani) pour permettre l'évacuation des produits (coût 25000\$/Km) ;
- Réhabilitation de l'axe routier Sake - Masisi - Walikale long de 220km (coût 25000\$/Km) ;
- Travaux des talutages et la construction des gabions sur l'axe SAKE - MASISI et travaux de rechargement MASISI – WALIKALE ;
- Installation de la CONADEP (Commission Nationale de Délivrance des Permis de Conduire) et de l'AAC (Autorité de l'Aviation Civile) en Province accompagnée de la formation des agents ;
- Création d'un centre de contrôle technique des engins automoteurs pour l'administration publique ;
- Développement d'une stratégie pour la gestion de la voirie urbaine en mettant en place un comité de suivi devant travailler en synergie avec la police d'assainissement.

3.2. Développement des infrastructures énergétiques (Eau et électricité)

Objectifs du secteur :

Pour ce qui est des infrastructures énergétiques, la Province a prévu les objectifs suivants :

- Améliorer le taux de desserte en électricité ;
- Améliorer le taux de desserte en eau potable dans le milieu rural et urbain.

Actions phares :

Les actions phares retenues sont :

- Construction des centrales et des micros centrales hydroélectriques ;
- Appui à la mise œuvre des projets d'exploitation des gaz méthane pour pallier aux besoins en énergie électrique ;
- Aménagement et réhabilitation des centrales hydro électriques abandonnées ;
- Promotion des investissements dans le cadre du Partenariat Public Privé ;
- Remplacement des conduites d'eau sous dimensionnées et mal posées ;
- Elaboration des études d'Assainissement d'Eau Potable des quartiers périphériques de Goma (Lac vert et Mugunga) et à Beni pour le captage de la rivière Tabi ;
- Réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Extension du réseau de distribution d'eau.

3.3. Développement des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication(NTIC)

Objectif du secteur :

La province s'est résolue d'assurer la couverture médiatique et de former des cadres capables de travailler dans les entreprises des PTNTIC.

Actions phares :

C'est ainsi que pour réaliser cet objectif, les actions suivantes ont été retenues :

- Equipement de toute la Province des infrastructures des PTNTIC pour faciliter les services et les interventions;
- Adoption d'une politique souple en matière d'investissement ;
- Recyclage et formation du personnel des PT NTIC et le service de sécurité ;
- Sensibilisation de la population dans ce domaine ;
- Construction des infrastructures modernes et renforcement des capacités du personnel dans toute la Province.

4. DEVELOPPEMENT SOCIAL ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Tableau 10: Cibles des ODD associés au pilier 4

ODD 3. Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges

Cibles retenues :

- D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.
- D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus.
- D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

ODD 4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie

Cible retenue :

- D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et

d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

- D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation difficile, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

ODD 5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Cible retenue :

- Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Cible retenue :

- D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

ODD 10. Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

Cibles retenues :

- D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.
- D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

4.1. Amélioration des services de santé, de nutrition et lutte contre le VIH/SIDA

Objectifs du secteur :

Concernant l'amélioration des services de santé, de nutrition et la lutte contre le VIH, la province s'est fixé comme objectifs de (i) Construire et/ou réhabiliter et équiper les infrastructures sanitaires en province, (ii) de former les prestataires sanitaires en matière de prise en charge des maladies, (iii) d'approvisionner les structures sanitaires en médicaments et autres intrants thérapeutiques, (iv) d'assurer une bonne gouvernance et d'assurer, à au moins 20% de la population du Nord Kivu, une couverture par un système d'assurance maladie.

Actions phares :

Les actions phares retenues sont :

- La construction et / ou réhabilitation des infrastructures tant des hôpitaux généraux de référence que des centres de santé ciblés par le processus de rationalisation ;
- La réhabilitation de l'HGR Katoyi ;
- La réhabilitation du centre de centre Mataba ;
- La réhabilitation des CS de Référence Masoy/ZS Biena ;
- La réhabilitation des Bâtiments BCZ Bambo/zsBambo,

- La réhabilitation de l'HGR PINGA/ZS Walikale,
- La réhabilitation de l'HGR de Walikale/ZS de Walikale ;
- L'équipement des structures sanitaires en matériels biomédicaux (lits d'hospitalisation, lit d'accouchement, table opératoire, kits d'intervention, microscope ;
- Le renforcement de capacité du personnel de santé ;
- L'encadrement clinique des prestataires ;
- L'approvisionnement des structures sanitaires en médicaments essentiels, en antirétroviraux (ARV) et intrants de diagnostic ;
- L'organisation des Campagnes de vaccination, vaccination de routine.
- Intégration du vaccin contre la Maladie à Virus Ebola dans la vaccination de routine ;
- L'approvisionnement des Unités Nutritionnelles Thérapeutiques Intensives (UNTI) et Unité Nutritionnel Thérapeutique A (UNTA) en intrants nutritionnels ;
- L'accompagnement des mutuelles de santé en Province ;
- La systématisation des études de coût et de la tarification forfaitaire subsidiée ;
- Actualisation de listing de paie salaire et prime de risque du personnel de santé.

4.2. Renforcement des services d'éducation et de formation de qualité

Objectifs du secteur :

Pour ce qui est de l'éducation et de la formation de qualité, la Province a retenu (i) d'améliorer le taux net de scolarisation aussi bien dans le système formel que non formel à tous les niveaux (Maternel, Primaire, secondaire, etc.), (ii) de Développer un enseignement Pré- primaire, primaire et secondaire de qualité pour apporter à tous les savoirs et les compétences de base, (iii) d'Accroître l'accès, l'équité et la rétention dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel et (iv) d'Améliorer la gouvernance du sous-secteur de l'éducation à tous les niveaux.

Actions phares:

Les actions phares retenues pour le secteur de l'éducation et de la formation de qualité sont :

- La construction/ réhabilitation et équipement de nouvelles écoles dans les zones non couvertes (milieu rural, zones périurbaines), et le remplacement

- d'écoles existantes (hors normes) et la viabilisation d'environ de ± 20,000 salles de classes hors normes en Province (il s'agit des EM, EP,ES et CRS) ;
- L'organisation de la campagne d'inscription à l'école de tous les enfants en âge légal par la stratégie porte à porte et orientation de ceux qui dépassent l'âge dans les CRS et centre d'alphabétisation ;
 - La dotation à tous les enfants inscrits au niveau primaire en kits scolaires ;
 - La suppression des frais scolaires y compris les frais TENAFEP en faveur des enfants marginalisés (en situation de vulnérabilité) pour leur scolarisation ;
 - Création et appui des cantines scolaires dans plus ou moins 3000 écoles primaires ;
 - La formation des éducateurs du préscolaire avec l'introduction de modules de prise en charge des jeunes enfants dans les humanités pédagogiques et le développement de modules de formation pour les animateurs des centres communautaires ;
 - Le renforcement des capacités/formations continues des enseignants sur les méthodes actives participatives en lecture-écriture, maths/calcul et compétence de vie courante ;
 - La dotation des écoles en bibliothèques scolaires, laboratoires et ateliers (pour les écoles qui organisent la section technique et centres professionnels) ;
 - La mise en place d'un programme de production et de distribution localement des supports pédagogiques ;
 - Le plaidoyer pour payer un salaire décent aux enseignants de tous les niveaux ;
 - La construction/ réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires ;
 - La construction réhabilitation des écoles techniques et professionnelles et centres de formation professionnelle dans les 3 provinces éducationnelles ;
 - La promotion d'écoles techniques et professionnelles ainsi que les centres d'apprentissage des jeunes pour la formation des ouvriers qualifiés ;
 - La dotation d'écoles en bibliothèques scolaires, laboratoires et ateliers (pour les écoles qui organisent la section technique et centres professionnels) ;
 - La dotation d'écoles et des centres de formation professionnelle en équipement et matériels adéquats (Laboratoires et ateliers) dans les 6 Territoires de la Province ;
 - La définition clairement des attributions des animateurs des institutions scolaires pour donner la valeur à l'administration scolaire ;

- L'allocation et exécution par la Province d'un budget réaliste au sous-secteur de l'éducation ;
- La promotion de la gestion plus efficace et équitable à tous les niveaux (MINIPRO, DIVISION, SOUS-DIVISION, INSPECTION, COORDINATION & ECOLE) ;
- Le financement par la province de la collecte des données statistiques pour disposer des indicateurs fiables (Annuaire statistique de la province) ;
- La définition claire des attributions des animateurs des institutions scolaires par rapport aux politiques pour donner la valeur à l'administration scolaire et encouragement de dénonciation, ainsi que les sanctions pour les auteurs des influences/ corruptions dans le milieu scolaire (dans le recrutement du personnel enseignant et administratif).

4.3. Renforcement de la protection sociale, de l'égalité de Genre et de la protection des Familles et enfants

Objectifs du secteur :

Pour ce qui est de la protection sociale, du genre, familles et enfants, la Province a décidé de (i) Promouvoir les droits fondamentaux des groupes vulnérables, (ii) Assurer une assistance aux groupes vulnérables et défavorisés, (iii) Renforcer les capacités du personnel en charge de la protection sociale des groupes vulnérables, (iv) Renforcer les mécanismes des collectes des données et statistiques sociales ; (v) Construire et/ ou Réhabiliter les infrastructures Sociales en faveur des groupes vulnérables ; (vi) Améliorer la situation légale et sociale (vulnérabilité légale et sociale) de tous les enfants en province ; (vii) Améliorer la participation politique de la femme et son accès aux postes de responsabilité dans les institutions en réduisant les inégalités et (viii) Améliorer le statut socio-économique de la femme en réduisant toutes les barrières pour son autonomisation.

Actions phares :

C'est ainsi que pour ce qui est des actions, la Province a prévu :

- L'organisation des séances de sensibilisation et vulgarisation de la CDE et la nouvelle loi sur la protection de l'enfance en RDC ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles des services d'enregistrement des enfants de moins de 5 ans à l'état civil ;

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

- L'amélioration de l'accès des OEV aux services sociaux de base (Référencement des cas);
- L'appui aux journées internationales dédiées aux personnes vulnérables. (Handicapés, troisième âge...);
- L'identification des besoins et prise en charge holistique (totale et globale) des personnes vulnérables (EOV, PTA, PVH, réfugiés, déplacés....);
- L'appui au retour des réfugiés congolais se trouvant à l'extérieur;
- La prise en charge holistique des OEV et autres enfants vulnérables;
- L'appui aux activités des centres de formation spécialisée pour enfant vivant avec handicap;
- La formation des animateurs sociaux aux droits de l'enfant;
- Le développement des mécanismes de protection et de prévention contre les abus et exploitation des enfants;
- La formation des agents sociaux des services techniques;
- La formation des leaders des groupes vulnérables et marginalisés dans les techniques de mobilisation de fonds et de gestion des projets générateurs de revenus dans les ETD;
- L'appui à la mise en place d'un système harmonisé de collecte et de gestion des données permettant la priorisation des activités de protection;
- Le renforcement des mécanismes de coordination des OEV dans les entités administratives de la province;
- Le renforcement des mécanismes de prévention communautaire du SIDA;
- La construction / Réhabilitation et équipement de 53 centres de promotion sociale et 6 centres de transit et orientation pour OEV en Province;
- La construction et équipement des hospices des personnes âgées en province;
- La construction et équipement des centres de formation professionnelle et technique en faveur des personnes vivant avec handicap en province;
- L'organisation et renforcement des actions de plaidoyer pour l'approbation et la signature des tous les textes juridiques sous draft (notamment : l'Arrêté portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de l'Enfant "CNE) et l'Arrêté provincial portant désignation des animateurs des Comités de Médiation);
- L'organisation et appui des ateliers de redynamisation du mécanisme de coordination provinciale dans la protection de l'enfant en province du Nord Kivu à travers le Conseil Provincial de l'Enfant qui est le seul organe conseil du

Gouvernement provincial en matière de protection de l'enfant conformément à la Loi portant protection de l'enfant ;

- L'organisation et appui d'une étude/recherche sur la situation de l'enfant en province du Nord Kivu dans tous les secteurs ;
- L'installation, équipement des Comités de Médiation dans tous les territoires de Lubero, Masisi, Beni et Walikale et ville de Butembo et formations de renforcement des capacités des animateurs des Comités de Médiation et des acteurs impliqués dans la protection des enfants dits être en conflit avec la loi ;
- L'organisation d'une enquête provinciale sur l'état de lieu de la participation de la femme aux fonctions politiques et son accès à des postes de responsabilité dans les institutions en province ;
- Le plaidoyer pour l'application effective des textes légaux relatifs à la participation de la femme aux fonctions politiques et son accès à des postes de responsabilité dans les institutions en province ;
- L'organisation des ateliers d'évaluation et de suivi de toutes les actions menées en rapport avec la promotion du genre en province ;
- Le renforcement technique et financier des Structures d'encadrement des femmes et leurs initiatives dans le cadre de la participation politique et d'accès à des postes de responsabilité ;
- Le plaidoyer pour l'approbation et signature de l'Arrêté provincial portant mise en place du Comité de Pilotage Provincial et Local de la R1325 ;
- L'organisation d'une enquête Provinciale sur l'état de lieu de l'autonomisation de la femme en province du Nord Kivu ;
- Le renforcement technique et financier du Plan d'action Stratégique de la Maison de la Femme ;
- La vulgarisation des textes légaux relatifs aux droits de la femme (notamment le nouveau code de la famille et autres textes légaux) ;
- La formation des femmes et des leaders communautaires sur l'approche "entrepreneuriat féminin" dans tous les secteurs, la masculinité positive et le rôle de la femme dans la gestion des ressources ;
- La construction et équipement des Cases des Femmes dans les entités territoriales et villes (dans 5 territoires et 2 villes).

4.4. Promotion de la jeunesse, des sports et Loisirs

Objectifs du secteur :

La promotion de la jeunesse, des sports et loisirs passe par la réalisation des objectifs suivants : (i) Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures du secteur de la Jeunesse ; (ii) Renforcer les capacités des formateurs et encadreurs de la jeunesse ; (iii) Mettre en place un partenariat provincial constructif pour l'employabilité de la jeunesse ; (iv) Impliquer la jeunesse dans la production agricole pour assurer l'autosuffisance de la sécurité alimentaire ; (v) Construire, gérer et équiper les infrastructures sportives dans les trois villes et six territoires de la Province et (vi) Renforcer les capacités des cadres, agents et encadreurs sportifs et des loisirs.

Actions phares :

Les actions y afférentes sont les suivantes :

- Construction des bureaux de la Division Provinciale de la Jeunesse ;
- Construction et équipement des Centres de Formation Professionnelle (CFP), Centre d'Apprentissage Professionnel "CAP" et Maison d'Apprentissage Professionnelles "MAP" dans les trois villes et six territoires de la Province ;
- Appui aux associations et mouvements des jeunes de la Province ;
- Renforcement de capacité des cadres, agents et encadreurs de la Jeunesse dans les trois villes et six territoires de la Province ;
- Promotion de leadership de la jeunesse ;
- Organisation et participation aux rencontres provinciales et voyages d'étude ;
- Développement d'un mécanisme d'échange d'informations et d'expérience avec les jeunes des autres territoires de la province ;
- Valorisation de l'expertise des jeunes (Entrepreneuriat des jeunes) ;
- Capacitation des brigades agricoles en vue de l'incitation des jeunes aux activités agricoles ;
- Construction et équipement des infrastructures sportives dans les trois villes et six territoires ;
- Réhabilitation et équipement des infrastructures sportives dans les trois villes et six territoires ;

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

- Renforcement du système de gestion des infrastructures et équipements sportifs;
- Renforcement des capacités des cadres, agents et encadreurs sportifs et des loisirs dans les trois villes et six territoires de la Province.

4.5. Amélioration de l'Habitat et du cadre de vie

Objectifs du secteur :

L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie passera par les objectifs ci-après : (i) Améliorer l'habitat et le cadre de vie de la population ; (ii) Assurer l'assainissement des milieux publics ; (iii) Mettre fin à la spoliation des maisons de l'Etat par les particuliers ; (iv) Promouvoir le développement des entreprises de construction et (v) Rendre l'habitat efficient par la facilitation de l'accès à un habitat sain pour le peuple et la protection du patrimoine immobilier de l'Etat.

Actions phares :

Ses actions phares sont les suivantes :

- Construction de logements sociaux dans les villes de Goma, Butembo et Beni ainsi que dans tous les territoires;
- Sensibilisation de la population sur l'hygiène et la salubrité publiques ;
- Appui logistique aux entreprises de construction existantes.

4.6. Promotion de l'emploi

Objectifs du secteur :

Le secteur de l'emploi, secteur transversal se retrouvant dans tous les autres secteurs, souffre en province du Nord-Kivu et sa promotion passera par la réalisation des objectifs suivants : (i) Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; (ii) Contribuer à l'amélioration du climat des affaires de sorte que les entreprises du secteur informel tendent vers le secteur formel et stimuler la création des entreprises et (iii) Promouvoir l'égalité de chance pour l'accès à l'emploi avec un salaire décent issu d'un SMIG adapté au pouvoir d'achat réel.

Actions phares :

Afin de réaliser ces objectifs, les actions ci-après ont été retenues :

- Construction et équipement d'un bâtiment de l'emploi (ONEM, Division de travail, Division de prévoyance sociale, Division de l'inspection) ;

- Relance du secteur agro-pastoral, minier et des entreprises en difficultés ;
- Stabilisation du cadre macro-économique et de la monnaie ;
- Implication de l'autorité provinciale et de tous les secteurs à la promotion de l'emploi ;
- Promotion de l'accès au financement des PMI et PME ;
- Restauration de la paix et de l'autorité de l'Etat en vue de faciliter les investissements tant publics que privés ;
- Amélioration des conditions d'accès à l'emploi et paiement d'un salaire décent (motivation des employés) ;
- Renforcement du système de formation professionnelle et de l'organisation du marché de travail ;
- Renforcement de capacité du personnel attaché au ministère du travail et octroi d'une retraite honorable aux travailleurs de tous secteurs confondus ;
- Vulgarisation du SMIG et de la législation du travail.

4.7. Promotion de la culture et des arts

Objectifs du secteur :

Les objectifs ci-après ont été retenus pour la promotion de la culture et des arts. Il s'agit de : (i) Construire/réhabiliter et équiper les infrastructures culturels dans les villes et territoires de la Province ; (ii) Former les cadres, agents et partenaires de la Culture et des Arts ; (iii) Appuyer et promouvoir les activités culturelles et artistiques ; et (iv) Sauvegarder et promouvoir les patrimoines culturels, matériels et immatériels de la province.

Actions phares :

Cette promotion de la culture sera déterminante grâce à :

- La construction et équipement des nouvelles infrastructures culturelles et administratives dans les trois villes et six territoires de la Province ;
- Le renforcement de capacité des cadres, agents et partenaires de la Culture et des Arts ;
- L'appui et promotion des activités culturelles et artistiques dans les trois villes et six territoires de la Province ;
- La mise en place des stratégies de conscientisation et de sensibilisation de la population sur la protection et la promotion des patrimoines culturels ;
- L'identification des patrimoines culturels, matériel et immatériel de la province ;

- La mise en place des mécanismes de sauvegarde et de protection du patrimoine culturel par la création et la construction d'un centre de transmission du patrimoine culturel et artistique à Goma ;
- Le renforcement de l'intercompréhension linguistique en milieu congolais par l'organisation d'un festival du folklore du Nyiragongo ;
- La construction et dotation d'un Marché des œuvres d'art et d'artisanat dans les villes et territoires.

4.8. Promotion des actions Humanitaires (Urgence et transition)

Objectifs du secteur :

Le Nord-Kivu est une Province soumise à une guerre qui a fait un bon nombre des morts et déplacés. C'est ainsi que se justifie l'existence de ce secteur. C'est ainsi que la Province s'est fixée les objectifs suivants afin de résorber ces problèmes : (i) Le renforcer les capacités (humaines et matérielles) de la Division Actions Humanitaires ; (ii) Réduire les risques des catastrophes ; (iii) Assurer la prise en charge holistique des sinistrés et le relèvement communautaire ; et (iv) Redynamiser la solidarité dans la communauté.

Actions phares :

C'est ainsi que les actions phares ci-après ont été retenues :

- Mobilisation des ressources pour répondre à temps aux besoins prioritaires des urgences et résilience ;
- Renforcement de capacité du personnel (technique de terrain et gestion efficace des ressources) ;
- Redynamisation des organes du CPCH du Nord-Kivu pour poser des réponses concertées efficaces à temps ;
- Construction du bureau de la Division Actions Humanitaires ;
- Redynamisation des organes du Conseil Provincial de Préventions des Risques et Gestion des Catastrophes du Nord-Kivu ;
- Formation des formateurs en sensibilisation de la communauté sur la culture de la prévention des risques ;
- Identification et cartographie des zones à haut risque en province ;
- Renforcement de l'équipement du système d'alerte précoce ;
- Interventions multisectorielles en faveur des personnes vulnérables affectées par des crises ;

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

- Renforcement des acteurs en technique de l'ERM (Evaluation Rapide Multisectorielle), de l'EVC (Evaluation de Vulnérabilité et Capacité) du mécanisme de suivi du mouvement de la population et de la gestion de base des données ;
- Accompagnement technique de la communauté pour l'élaboration et la mise en œuvre de son plan local de réponse (Urgences et Relèvement communautaire) ;
- Sensibilisation de la communauté pour le Connaissance, Aptitude et Pratique en matière de Wash, nutrition et protection IST/SIDA par les structures de base telles que formations sanitaires, ONG locales, Initiative Locale de Développement.

5. ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUILIBRE

Tableau 11: Cibles des ODD associés au pilier 5

ODD 12. Instaurer des modes de consommation et de production soutenables

Cibles retenues :

- D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
- Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

ODD 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Cible retenue :

- Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

ODD 14. Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers

et les ressources marines aux fins du développement durable.

Cibles retenues :

- D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.
- D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques.

ODD 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Cibles retenues :

- D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
- D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et

accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

- D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.

5.1. Protection de l'environnement et du développement durable

Objectifs du secteur :

La protection de l'environnement passera par la réalisation des objectifs suivants :

- (i) Assurer une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles fondée sur la bonne gouvernance, la transparence, la gestion efficace des impacts environnementaux, la restauration et le renforcement du couvert forestier ;
- (ii) Renforcer l'approche participative dans la gestion des aires protégées ;
- (iii) Assurer la prévention et la gestion des catastrophes naturelles ; et
- (iv) Accompagner le processus de la foresterie communautaire.

Actions phares :

Les actions phares y afférentes sont les suivantes :

- Délimitation et démarcation participative du PNKB, du PNVi et du parc de Maïko ;
- Finalisation du dossier sur la gestion et le statut de la réserve des primates de KISIMBA - IKOBO, RPKI ;
- Appui aux AGR autour des aires protégées ;
- Cartographie des sites à reboiser et des sites à protéger contre les érosions ;
- Accompagnement des initiatives locales de reboisement et de lutte antiérosive ;
- Création d'un centre de contrôle technique des engins automoteurs pour l'administration publique ;
- Développement d'une stratégie pour la gestion de la voirie urbaine en mettant en place un comité de suivi devant travailler en synergie avec la police d'assainissement.

5.2. Amélioration de la desserte en eau et de l'assainissement

Objectif du secteur :

Pour l'amélioration de la desserte en eau potable et l'assainissement, la Province s'est décidée de réduire sensiblement le taux de la pollution.

Actions phares :

Pour se faire, les différentes actions ont été retenues :

- Dotation d'un Plan d'aménagement Provincial. ;
- Appui aux activités de ramassage des déchets dans les villes et grandes agglomérations ;
- Appui aux initiatives d'entrepreneuriat environnemental (fabrication des emballages bio dégradables)

5.3. Aménagement du territoire et urbanisme

Objectifs du secteur :

Les objectifs retenus pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme sont : (i) Faire de l'urbanisme un service efficace au service de la nation à travers une bonne gestion de l'occupation du sol (aménagement) et la sécurisation des titres (Procédure d'obtention du permis de construire jusqu'à l'enregistrement de l'immeuble auprès des titres immobiliers) ; et (ii) Rendre l'habitat efficient par la facilitation de l'accès à un habitat sain pour le peuple et la protection du patrimoine immobilier de l'Etat.

Actions phares :

Les actions retenues pour ce faire sont :

- La dotation de toutes les villes de la Province du Nord Kivu, ainsi que toutes les communes rurales d'un plan d'aménagement ;
- La dotation des services de l'urbanisme des bureaux propres (propriétaires) ;
- La sécurisation des titres ;
- La réaffectation de la taxe de bâtisse à sa destination originale (développement de l'agglomération par la construction des maisons modernes) ;
- La création de la banque de crédit de l'habitat ou crédit maison.

CHAPITRE 4

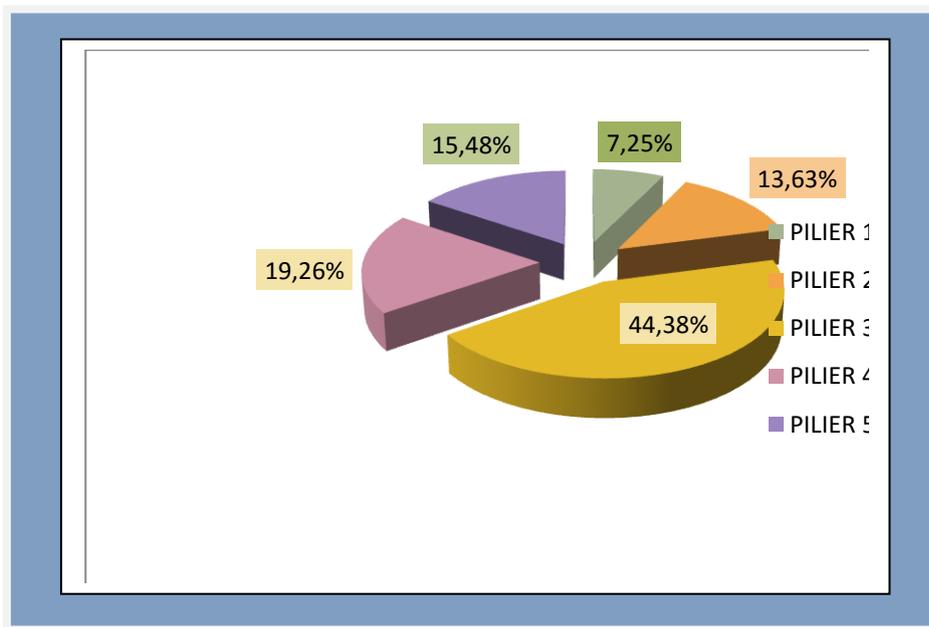
COUT ET FINANCEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL

4.1. ESTIMATION DE COUTS

L'évaluation des coûts de différentes interventions et actions nécessaires pour la mise en œuvre du PAP dans les différents piliers, illustre qu'il faut globalement un montant de **2,010milliards** de dollars US pour la période allant de 2019 à 2023, soit une moyenne annuelle de **402,027millions** de dollars US.

L'analyse de la répartition des besoins de base par pilier du Programme d'Actions Prioritaires 2019-2023, montre que le pilier 3 absorbe près de la moitié du PAP, soit 44,38% des besoins suivi du pilier 4 avec 19,26% des besoins et du pilier 5 avec 15,55% des besoins. Le pilier 1 est avant dernier avec 13,63% des besoins et le pilier 2 ferme la marche avec 7,25% des besoins totaux.

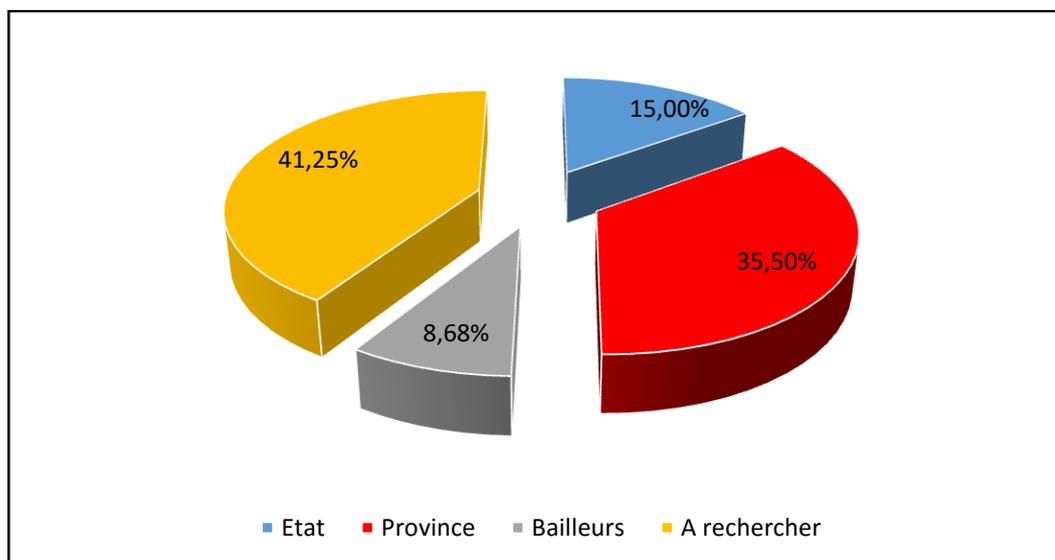
Graphique N° 1 : Répartition des coûts par Pilier



les financements prévisibles sont estimés à **1,180milliards** de dollars US représentant **59,75%** du coût total du PAP ; dont **15%** représentent la contribution de l'Etat au titre de rétrocession, **8,68%** celles des bailleurs et **35,50%** pour la province. Ce qui dégage

un écart de financement de **829,184 millions de dollars US** représentant ainsi environ **41,25%** du coût total comme l'indique le graphique 1.

Graphique 2 : Répartition par sources de financement



Source : Graphique généré à partir du tableau des coûts du PAP 2019-2023

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

PILIER	Financement	Programmations annuelles					Total 2019-2023 en USD	% par Pilier
		2019	2020	2021	2022	2023		
		En millions de USD (\$)						
PILIER 1 : DIVERSIFICATION ET TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE	Montant	24 723 600	27 188 970	32 897 510	38 140 740	22 801 824	145 752 645	7,25%
	Acquis	15 395 821	17 724 625	21 593 763	24 210 171	7 509 276	86 433 656	
	Etat	3 708 540	4 078 346	4 934 627	5 721 111	3 420 274	21 862 897	
	Province	9 541 272	11 286 277	13 803 633	15 178 444	2 109 804	51 919 430	
	Bailleurs	2 146 008	2 360 003	2 855 504	3 310 616	1 979 198	12 651 330	
	A rechercher	9 327 779	9 464 345	11 303 747	13 930 569	15 292 548	59 318 988	
PILIER 2 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX	Montant	53 474 437	54 895 149	52 523 274	59 416 049	53 729 641	274 038 551	13,63%
	Acquis	30 915 616	34 141 071	37 619 814	41 883 411	16 589 282	161 149 194	
	Etat	8 021 166	8 234 272	7 878 491	8 912 407	8 059 446	41 105 783	
	Province	18 252 869	21 141 899	25 182 303	27 813 691	3 866 103	96 256 865	
	Bailleurs	4 641 581	4 764 899	4 559 020	5 157 313	4 663 733	23 786 546	
	A rechercher	22 558 821	20 754 079	14 903 459	17 532 638	37 140 359	112 889 357	
PILIER 3: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE INFRASTRUCTURE MODERNE	Montant	184 929 327	188 234 100	205 066 216	201 304 114	112 468 077	892 001 834	44,38%
	Acquis	102 814 878	111 350 760	126 802 873	131 511 257	37 887 362	510 367 130	
	Etat	27 739 399	28 235 115	30 759 932	30 195 617	16 870 212	133 800 275	
	Province	59 626 038	67 876 624	78 606 093	84 208 068	11 704 921	302 021 746	
	Bailleurs	16 051 866	16 338 720	17 799 748	17 473 197	9 762 229	77 425 759	
	A rechercher	82 114 449	76 883 340	78 263 343	69 792 857	74 580 715	381 634 704	
PILIER 4: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET VALORISATION DES RESSOURCES	Montant	70 892 791	72 705 886	79 106 104	84 298 926	80 068 704	387 072 410	19,26%
	Acquis	41 399 593	46 274 415	53 986 013	58 713 922	24 345 466	224 719 409	
	Etat	10 633 919	10 905 883	11 865 916	12 644 839	12 010 306	58 060 862	
	Province	24 613 717	29 089 982	35 255 225	38 753 473	5 386 733	133 099 130	
	Bailleurs	6 153 494	6 310 871	6 866 410	7 317 147	6 949 964	33 597 885	
	A rechercher	29 493 197	26 431 471	25 120 091	25 585 004	55 723 239	162 353 002	
	Montant	52 859 867	56 245 628	65 072 845	72 733 609	64 355 239	311 267 188	15,48%

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

PILIER 5: ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUILIBRE	Acquis	38 624 350	37 032 237	49 284 111	53 110 650	20 227 660	198 279 007	
	Etat	7 928 980	8 436 844	9 760 927	10 910 041	9 653 286	46 690 078	
	Province	26 107 134	29 407 905	33 874 861	35 887 331	4 988 339	130 265 570	
	Bailleurs	4 588 236	4 882 121	5 648 323	6 313 277	5 586 035	27 017 992	
	A rechercher	14 235 517	19 213 391	15 788 734	19 622 960	44 127 579	112 988 181	
TOTAL GENERAL POUR LES 5 PILIERS	Montant	386 880 022	399 269 733	434 665 949	455 893 439	333 423 485	2 010 132 628	100,00%
	Acquis	229 150 258	246 523 107	289 286 576	309 429 411	106 559 045	1 180 948 396	58,75%
	Etat	58 032 003	59 890 460	65 199 892	68 384 016	50 013 523	301 519 894	15,00%
	Province	138 141 030	158 802 688	186 722 115	201 841 007	28 055 900	713 562 741	35,50%
	Bailleurs	33 581 186	34 656 613	37 729 004	39 571 551	28 941 159	174 479 512	8,68%
	A rechercher	157 729 764	152 746 626	145 379 373	146 464 028	226 864 441	829 184 232	41,25%

Source: Ministère Provincial du Plan Nord Kivu

4.2. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE

Tableau 12 : Illustration du cadrage macroéconomique

PIB AU PRIX COURANTS	Parts sectorielles			Croissance sectorielles			Contributions sectorielles à la croissance		
	Moyenne		2019-2023	Moyenne		2019-2023	Moyenne		2019-2023
	2009-2013	2014-2018		2009-2013	2014-2018		2009-2013	2014-2018	
SECTEUR PRIMAIRE	33,7	42,3	42,7	14,21	10,66	4,69	5,1	4,7	2,3
I. AGRICULTURE, PECHE et ELEVA	29,4	39,1	39,2	15,96	10,81	4,69	5,3	4,5	2,1
A. AGRICULTURE	26,4	37,3	37,9	17,67	11,77	4,69	5,2	4,6	2,1
B. PECHE	0,5	0,3	0,2	6,51	-7,93	4,69	0,0	0,0	0,0
C. ELEVA	2,5	1,4	1,1	2,60	-3,34	4,69	0,1	-0,1	0,1
II. FORESTERIE	3,4	2,2	2,1	2,09	2,41	4,69	0,0	0,0	0,1
III. MINES	0,9	1,0	1,3	-10,23	22,65	4,69	-0,2	0,2	0,1
SECTEUR SECONDAIRE	11,5	7,3	5,0	5,74	-1,88	-2,41	0,6	-0,1	-0,1
I. PRODUCTION MANUFACTURIER	9,8	6,2	4,2	4,47	-1,36	-2,54	0,4	-0,1	-0,1
II. PRODUCTION D'ELECTRICITE	0,3	0,2	0,1	4,68	-2,35	1,19	0,0	0,0	0,0
III. PRODUCTION D'EAU POTABLE	0,2	0,1	0,1	6,33	0,61	1,08	0,0	0,0	0,0
IV. BTP/INFRASTRUCTURES	1,3	0,8	0,5	21,94	-4,76	-3,35	0,2	0,0	0,0
SECTEUR TERTIAIRE	52,6	48,2	50,2	8,51	5,51	6,66	4,0	2,4	2,8
I. SERVICES MARCHANDS	51,7	47,7	49,7	8,29	5,65	6,68	3,8	2,4	2,8
1. Commerce	34,8	32,3	36,2	8,11	5,83	9,76	2,5	0,0	0,0
2. Transports /communication	5,1	5,2	4,6	12,03	5,84	2,81	0,5	0,3	0,1
4. Tourisme, hôtels, restaur.	3,4	2,5	2,6	-6,08	5,83	6,00	-0,4	0,1	0,1
5. Intermédiation financière	8,3	7,7	6,3	21,01	6,17	0,00	1,1	0,4	0,0
II. SERVICES NON MARCHANDS	1,0	0,5	0,5	28,4	1,2	6,0	0,3	0,0	0,1
PIB AUX COÛTS DES FACTEURS	97,8	97,8	97,8	28,35	1,20	6,00	9,8	6,9	5,0
DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	2,2	2,2	2,2	18,91	5,39	5,20	0,8	0,2	0,2
PIB AUX PRIX DU MARCHÉ	100,0	100,0	100,0	10,39	7,26	5,20	10,7	7,1	5,2

Source : cadrage macroéconomique, octobre 2018.

4.2.1. HISTORIQUE DE LA CROISSANCE

Au regard des statistiques de production coulées au fil des ans, les dix dernières années de l'économie de la province du Nord-Kivu a connu une croissance robuste et soutenue en dessous de 8,9% et un sensible ralentissement en 2016, soit 0,1% pour ensuite reprendre avec son dynamisme en 2017. Au cours de ces dix dernières années, l'économie a enregistré une croissance réelle qui est passée de 10,7% en moyenne sur la période 2009-2011, à 7,1% sur la période 2013-2017 avec un creux en 2016 suite à la baisse des cours des matières premières. Par ailleurs, après la crise de 2016, l'économie a repris de belle avec la croissance qui s'est situé à 4,2% en 2017 puis à 4,3% en 2018.

Ces faibles performances sont imputables d'une part à de production énergétique qui a plombé la valeur ajoutée dans la branche industrie manufacturière (cfr. tableau ci-dessous) et d'autre part, aux effets de l'insécurité qui a occasionné la baisse de production animalière et de la pêche.

Structurellement, l'économie de la province est essentiellement à dominance agricole et de commerce; ces deux secteurs représentent en moyenne plus de 65,0% du PIB de son économie sur la période. Cependant, la croissance de cette économie reste soutenue par le secteur primaire dont la contribution à la croissance s'est affichée à 4,9 point en moyenne sur la période 2009-2018 ; suivi du secteur primaire de 3,2 point puis. Il sied cependant de relever que le secteur secondaire est en

dernier sur la liste suite à d'énormes problèmes d'énergie qui ne facilite pas l'installation des industries de transformation agroalimentaires.

4.2.2. PERSPECTIVES DE LA CROISSANCE

4.2.2.1. Principales politiques macroéconomiques et sectorielles

Les principales politiques macroéconomiques et sectorielles soutenant l'activité économique sont autant de facteurs qui expliquent la consolidation des perspectives de cette croissance économique de la province. La politique monétaire expansionniste prise au niveau central et l'assouplissement de la politique budgétaire contribuera à stabiliser le cadre macroéconomique, à soutenir l'investissement et à stimuler la demande. Les politiques structurelles envisagées qui sont notamment la construction des infrastructures de base pouvant servir à soutenir la croissance et le développement se poursuivre à un rythme stable sur la période 2019-2023. Les prévisions de la croissance du PIB réel qui se situerait à 4,3% en 2019 devraient s'accélérer pour atteindre 5,8% en 2023.

4.2.2.2. Risques qui pèsent sur les perspectives de croissance

Malgré que les perspectives économiques à court et moyen terme demeurent favorables pour la province, plusieurs risques pèsent sur la baisse du scénario. Sur le plan international, il s'agit notamment du retournement à la baisse des prix des principaux matières premières exportées notamment celui de l'or et du coltan sur la période. Sur le plan national, il se révèle des vulnérabilités potentielles suscitées par la situation intérieure, qui affecter gravement le profil de croissance ainsi que le solde global consolidé des opérations financières de l'Etat.

Les ressources propres mobilisables (ressources internes y compris les transferts du gouvernement central) et dons sur la période se chiffrera à CDF 1 631 115,7 millions dans les 5 ans avenir 2019-2023.

Pour atteindre le niveau de développement souhaité, les dépenses en capital (investissements publics) devra pour soutenir le PDP représenter 7-10% du Budget contrairement aux dernières réalisations qui ont affiché en moyenne en dessous de 2,0% du budget sur la période 2011-2017 soulignant ainsi l'existence d'importants problèmes de financement des investissements, une contrainte potentielle pour l'exécution des plans d'investissement futurs.

4.2.3. Actions politiques nécessaires

Pour soutenir la réalisation de ces perspectives de croissance, l'action publique est exigée afin de garantir l'accompagnement effectif des réformes structurelles ambitieuses préconisées au niveau central. Il est donc essentiel de mettre en place

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

des mesures proactives susceptibles de minimiser les risques qui pèsent sur la trajectoire de croissance économique de la province.

Le présent cadrage macroéconomique, décliné sur la période 2019-2023 permet au Gouvernement provincial de placer la gestion budgétaire dans une perspective pluriannuelle. Ce cadrage propose un scénario réaliste qui traduit les efforts du Gouvernement à influencer la trajectoire des indicateurs macroéconomiques à court et à moyen termes.

Le scénario programme repose sur les politiques sectorielles à mettre en œuvre. Pour la période prévisionnelle, il est postulé la restauration de la stabilité du cadre macroéconomique et la relance de l'activité économique dans un contexte de stabilité des cours des produits d'exportation au niveau de l'économie mondiale et de l'amélioration du climat des affaires au niveau de la province.

Les principales hypothèses sont déclinées de la manière suivante:

- une amélioration du climat des affaires;
- La mise en œuvre des pratiques agricoles résilientes tout en favorisant l'accès aux intrants et crédits agricoles et l'utilisation de l'élevage moderne pourrait stimuler la croissance dans le secteur ;
- le poursuite de l'embellie des cours de principaux produits d'exportation, pour booster les investissements et la production dans le secteur minier et ainsi dans toute l'économie, l'amélioration du compte courant de la balance des paiements, la maîtrise des dépenses en devises ;
- l'accroissement des investissements publics ainsi que la réhabilitation des infrastructures de base (routes de dessertes agricoles).

Tableau n° 13 : Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Principaux indicateurs	Moyenne 2009-2014	Moyenne 2014-2018	Moyenne 2019-2023
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)			
Production et Prix			
PIB en prix constants	10,7	7,1	5,2
Agriculture élevage pêche, sylviculture	15,1	10,5	4,7
Mines	-10,2	22,7	4,7
Secteur secondaire	5,7	-1,9	-2,4
Secteur tertiaire	8,5	5,5	6,7
Déflateur du PIB	14,7	17,8	11,4
Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle	19,2	17,9	10,8
Taux de change, moyenne annuelle (FC pour 1 \$)	893,9	1195,7	1900,3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)			
Finances de l'administration provinciale			
Recettes totales	4,8	0,0	0,0
Recettes (hors dons)	0,0	0,0	0,0
Dons (incluant aides humanitaires)	4,8	0,0	0,0
Dépenses totales	11,4	3,7	3,0
Solde budgétaire globale	0,0	1,7	1,5
Investissement et Epargne			
Investissement brut	2,5	1,8	1,4
Gouvernement	1,7	1,5	1,2
Non-gouvernement	0,8	0,5	0,2

Source : cadrage macroéconomique, octobre.

4.3. STRATEGIE DE FINANCEMENT

Le Gouvernement provincial assurera le financement du plan de développement 2019-2023.

Ce sera notamment à travers ses ressources propres, l'aide publique au développement à mobiliser pour soutenir les efforts de développement et les flux de capitaux privés.

Concernant les sources de financement du présent plan provincial de développement, la province du Nord-Kivu va recourir à trois types de recettes, à savoir : 40 % des recettes à caractère national venus de la rétrocession, les recettes mobilisées par la Province, l'appui des bailleurs des fonds ainsi que des fonds issus du partenariat public-privé.

4.3.1. Ressources internes (Etat et province)

4.3.1.1. Recettes à caractère national

La Constitution de la RDC promulguée le 18 février 2006 stipule en son article 175 alinéa 2 que « la part des recettes à caractère national allouée aux provinces est établie à 40 % » qui en principe, devraient être retenues à la source.

Ces recettes devraient couvrir les charges de secteurs transférés en rémunération, fonctionnement et investissement.

4.3.1.2. Recettes propres à la Province

En référence à la loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces, la Province du Nord-Kivu a créé la Régie Provinciale des Recettes du Nord-Kivu, ayant pour but de mobiliser toutes les recettes propres de la Province.

4.3.2. Ressources extérieures (Bailleurs de Fonds)

Pour exécuter ce plan provincial de développement, d'autres partenaires au développement tels que les Agences du Système des Nations Unies, les ONG, le Secteur privé, la Société civile ainsi que les confessions religieuses aideront le gouvernement provincial à atteindre son objectif qui est d'arriver au développement de la province du Nord-Kivu.

4.3.3. Partenariats public-privé

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans l'économie provinciale grâce à son potentiel de création d'emploi, la mobilisation de ressources financières pour la réalisation des investissements ainsi que l'innovation et développement technologique.

CHAPITRE 5

DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE

5.1. STRATEGIES DE COMMUNICATION

Afin d'impliquer toute la population à s'approprier de ce PDP, il s'agit, dans le cadre de la mise en œuvre de ce Plan, d'établir une stratégie de communication.

Cette dernière mettra en danse les médias ainsi que tous les acteurs impliqués dans l'élaboration de ce PDP afin de faire passer le message concernant la mise en œuvre effective pour le bien de la Province du Nord-Kivu.

Le gouvernement provincial, autour des médias, devra élaborer une feuille de route qui servira qui constituera le chemin à suivre dans la communication afin d'arriver à l'appropriation de tous pour ce qui concerne le PDP.

Il s'agira :

- 1°. De renforcer les membres de l'exécutif provincial sur la mise en œuvre du PDP Nord-Kivu 2019-2023 et la manière de communiquer à propos de ce PDP ;
- 2°. D'organiser des campagnes d'information et de sensibilisation en direction du grand public sur le PDP ;
- 3°. D'organiser des émissions radiodiffusées et télévisées pour la diffusion des informations concernant le PDP ;
- 4°. De diffuser l'information à travers les réseaux sociaux.

5.2. ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

Le gouvernement provincial a décidé pour le Plan de développement 2019-2023, en se basant sur le Plan National Stratégique de Développement ainsi que les leçons tirées du Plan Quinquennal de Croissance et d'Emploi 2011-2015, de mettre en place un dispositif qui lui permettra de disposer d'un outil permanent d'observation et d'analyse de l'évolution de la mise en œuvre du Plan quinquennal dont le système de suivi-évaluation sera fondé sur les principes de la Gestion axée sur les résultats de développement (GARD), de responsabilités et de délais.

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

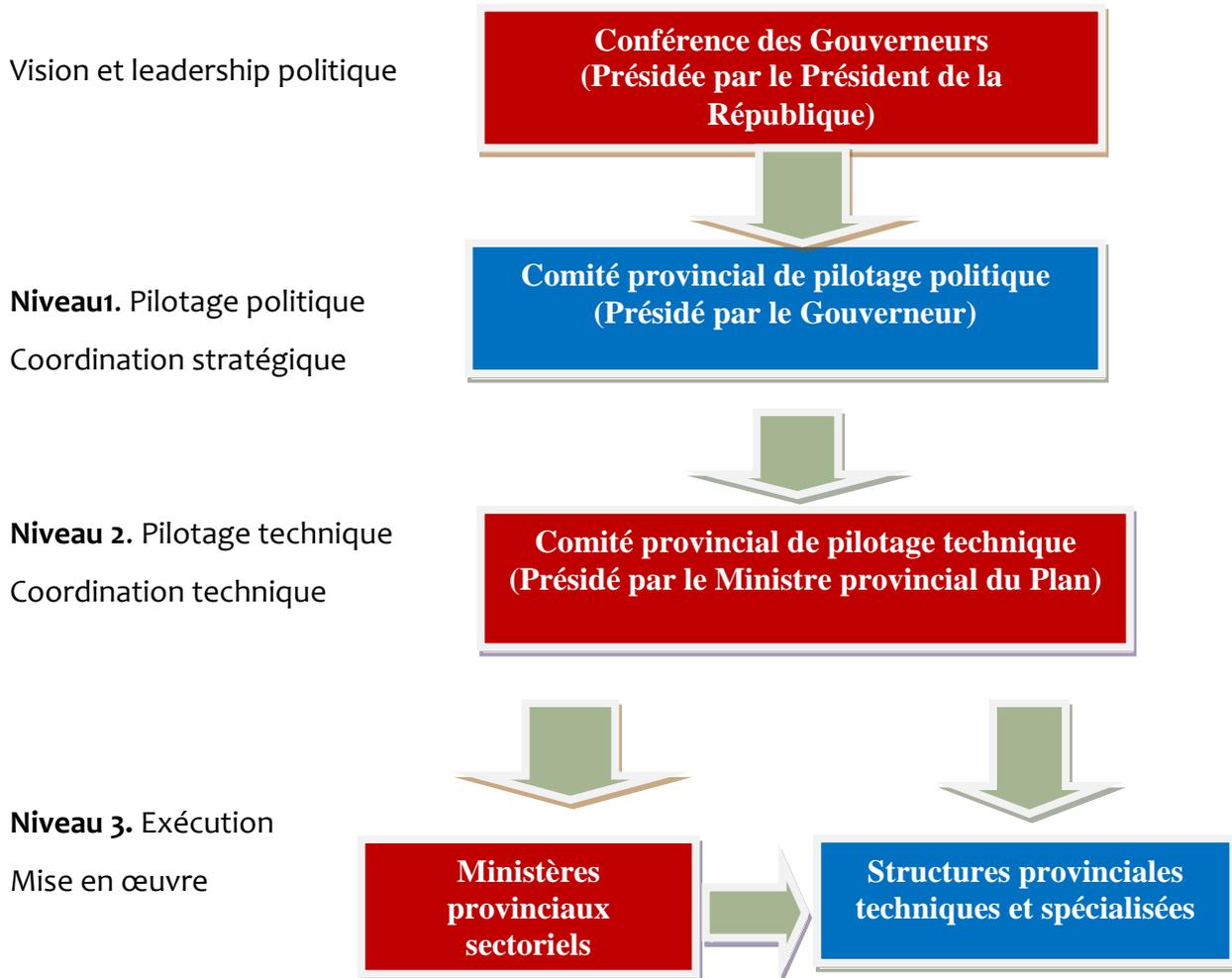
Le Plan de développement sera ainsi mis en œuvre par le gouvernement provincial, sous la coordination stratégique et le pilotage politique du Gouverneur de province, tout en bénéficiant de l'appui de l'Assemblée provinciale, de la Société civile ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers.

Chaque Ministre provincial devra, assurer la gestion du secteur relevant de ses attributions suivant les objectifs sectoriels contenus dans le plan de développement, mettre en œuvre le programme sectoriel à travers un schéma directeur de mise en œuvre, et devra aussi mettre à profit le dispositif de suivi évaluation.

Ainsi, conformément au Plan National Stratégique de Développement, il sera institué un comité de pilotage politique (**placé sous l'autorité du Gouverneur de province**), un comité de pilotage technique (**placé sous l'autorité du Ministre provincial du Plan**) et des commissions interministérielles spécialisées, notamment celles qui se chargeront des questions relatives à la gouvernance, aux secteurs sociaux, aux secteurs productifs, aux infrastructures et à l'environnement.

Concernant les orientations relatives à la mise en œuvre du au Plan National Stratégique de Développement ainsi que les éventuels ajustements pouvant être envisagés après revue à mi-parcours, le Gouvernement provincial devra utiliser le cadre indiqué qu'est la conférence des gouverneurs, pour les échanges d'harmonisation entre le pouvoir central et les provinces.

Figure 9. Cadre de mise en œuvre du Plan de Développement Provincial



Il faudrait également marteler que la mise en œuvre de ce Plan de développement requiert l'implication de tous les acteurs. Ainsi, la responsabilité de chaque acteur pourrait être définie comme suit :

1. **Le pouvoir central** devra allouer à la Province les ressources financières telles que prévues par la constitution et les lois organiques.
2. **L'exécutif provincial** devra mobiliser les recettes provinciales et locales, assurer la coordination et la cohérence des politiques, procéder à la reddition des comptes auprès de la population à travers les organes délibérants, renforcer le partenariat avec d'autres acteurs (les services administratifs et techniques de l'administration publique, les Entités Territoriales Décentralisées, la Société civile, le Secteur privé et les Partenaires Techniques et Financiers), associer les partenaires, améliorer le climat des affaires au profit du secteur privé et instaurer un dialogue inclusif entre les acteurs.

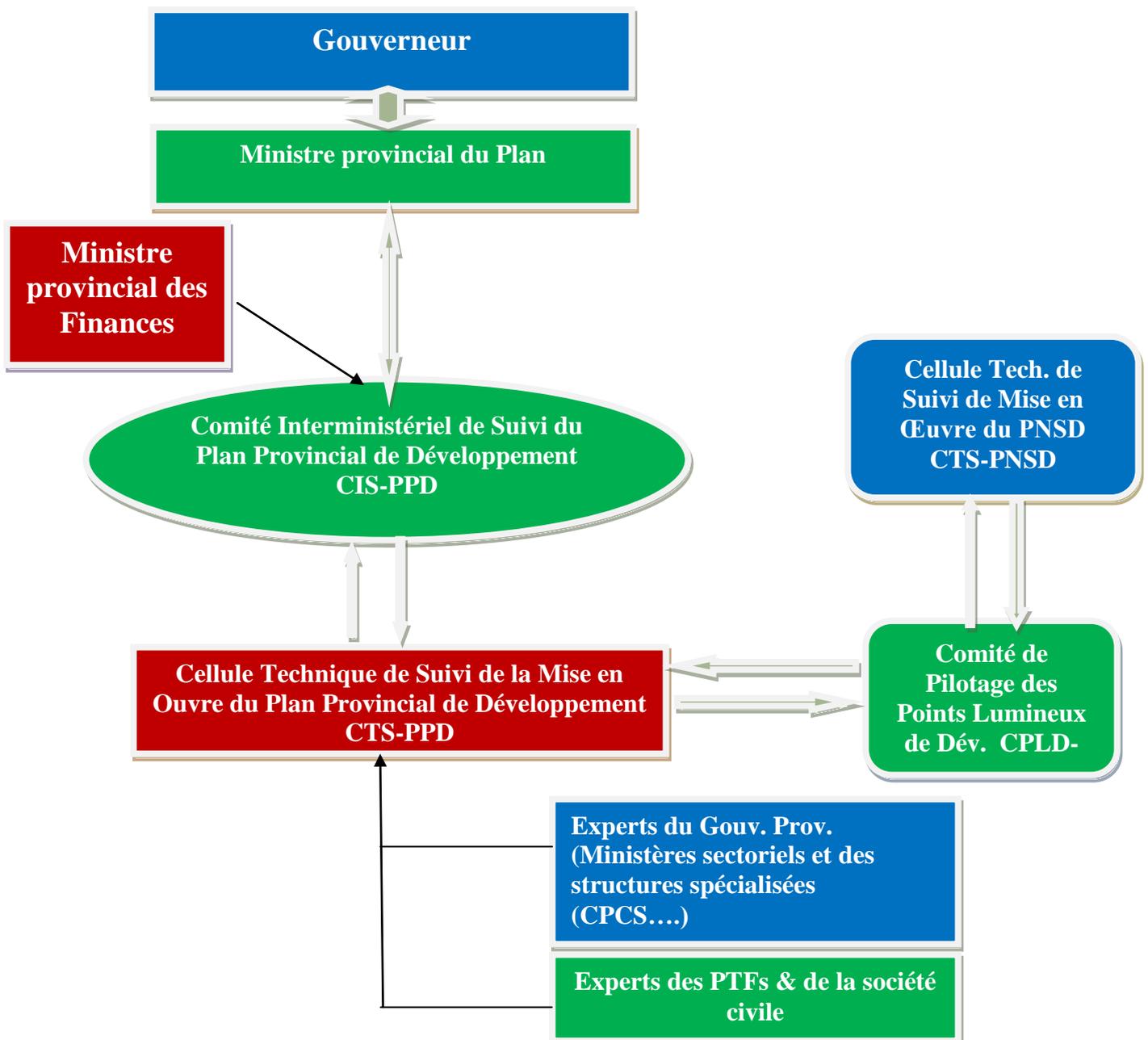
3. **Les Entités Territoriales Décentralisées** devront réaliser des actions de développement local avec des recettes rétrocédées et produites sur leur budget. Elles auront à conduire le développement avec leurs Comités locaux de développement.
4. **Le secteur privé** devra jouer son rôle traditionnel de vecteur de croissance et de l'emploi.
5. **La société civile** dans son ensemble devra s'impliquer dans la réalisation et le suivi des actions de ce Plan et renforcer le partenariat avec les autres acteurs au développement. Elle devra contribuer activement à la vulgarisation des textes légaux et réglementaires de différents secteurs et à l'implication de toute la population pour la réussite de la mise en œuvre de cet outil de développement provincial.
6. **Les partenaires techniques et financiers, les ONG internationales de développement et autres agences de coopération** devront notamment :
 - renforcer les capacités des structures institutionnelles ;
 - assurer l'appui matériel, financier et technique nécessaire à travers toute la Province ;
 - redéfinir les modalités d'appui et de soutien au secteur privé afin que ce dernier réalise des avantages substantiels et durables en faveur des populations.

5.3. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

L'approche choisie pour le suivi évaluation de ce plan provincial de développement met l'accent sur l'implication de toutes les parties prenantes et un partage clair des rôles et des responsabilités de différents acteurs.

Le dispositif devra promouvoir le principe de la responsabilisation des ministères sectoriels et des structures provinciales dans le suivi des actions pour une gestion efficace axée sur les résultats de développement (GARD).

Figure 10. Cadre institutionnel de suivi évaluation du Plan de Développement Provincial



❖ Indicateurs de suivi-évaluation

Les indicateurs de suivi évaluation sont spécifiés à deux niveaux, à savoir :

1. Le suivi de l'exécution qui concerne la réalisation physique et financière de l'ensemble des projets et programmes identifiés dans le PAP. Il s'effectuera en

impliquant les ministères sectoriels, les Entités Territoriales Décentralisées et déconcentrées, le secteur privé, les partenaires au développement, les donateurs et les populations bénéficiaires ;

2. Le suivi d'effets et d'impact qui porte sur l'analyse de l'évolution de la pauvreté et des conditions de vie des populations.

En ce qui concerne le suivi d'exécution, deux types d'indicateurs seront calculés en vue de mesurer le niveau d'exécution des activités de différents programmes et projets : (i) les indicateurs des moyens ou d'inputs (financiers et physiques) mesurant des ressources fournies par la Province et les partenaires au développement, par exemple les dépenses pour l'Education et (ii) les indicateurs de résultat opérationnel ou d'outputs évaluant les résultats opérationnels générés, par exemple le nombre d'écoles construites.

De même, deux types d'indicateurs seront calculés pour mesurer l'impact des politiques, projets et programmes ; (i) les indicateurs de résultats ou d'effets évaluant les résultats finaux en fonction de l'objectif poursuivi (ex : Taux brut de scolarisation) et (ii) les indicateurs d'impacts mesurant les conséquences de l'évolution des résultats (ex : taux d'alphabétisation) dans les dimensions clés du bien-être des populations.

Les indicateurs des ODD serviront de base sur laquelle les indicateurs de suivi de progrès réalisés dans la Province seront calculés.

❖ Reporting, périodicité et responsabilité

Tableau 14 : Outils de reporting

Périodicité	Reporting	Responsable
Mensuelle	• Compte rendus des travaux des groupes sectoriels	Groupes sectoriels
Trimestrielle	• Tableaux de bord « sectoriels » (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans le PAP)	Ministères sectoriels
	• Tableaux de bord provincial (documentation sur la mise en œuvre des actions indiquées dans le PAP)	Min. Prov.Plan

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

	<ul style="list-style-type: none"> Tableau de suivi budgétaire par ministère (états d'exécution financière par programme) 	Min. Prov. Plan et Budget
	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse trimestrielle sur la mise en œuvre du Plan provincial 	Div. Provincial du Plan
Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> Rapports annuels de performance des budgets programmes sectoriels 	Ministères provinciaux
	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel de performance des plans d'actions/Budget programme provincial 	Min. Plan et Gouvernement provincial
	<ul style="list-style-type: none"> Rapport sur l'utilisation de l'aide extérieure et le suivi sur le partenariat (cfr. Déclaration de Paris) 	Min. Plan/ PGAI Provincial
	<ul style="list-style-type: none"> Tableau de bord pour le suivi des ODD ; rapport consolidé de mise en œuvre du Plan provincial. 	OCDD, Div. Prov. Plan
Rapports supra-annuels	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de réalisation des ODD 	OCDD, Div. Prov. Plan
	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation du Plan provincial 	Min. Plan & Div. Provincial/Plan

En dehors de ces outils de reporting, le système d'information conçu pour la mise en œuvre de ce Plan de développement comprendra également des outils de collecte de données nécessaires au suivi évaluation.

Il s'agit :

Des statistiques administratives seront essentielles pour assurer une production d'informations détaillées dans plusieurs secteurs-clés (éducation, santé, eau et énergie, transport, justice, etc.).

Des missions de supervision dans les principaux ministères, seront systématisées afin de vérifier l'avancement des programmes et projets. Planifiées annuellement, elles devront faire l'objet d'une préparation minutieuse et reposer sur l'utilisation des services déconcentrés pour la collecte des données.

Des réunions périodiques de suivi : hormis les réunions périodiques sectorielles, elles se tiendront avec les structures techniques et les sectoriels à l'initiative du Ministère Provincial du Plan qui veillera à un meilleur fonctionnement du dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre du Plan provincial de développement.

❖ Obligations de redevabilité

Le Gouvernement provincial devra se doter d'un plan de communication dans le but de répondre à l'impératif de l'inclusion et de la participation de tous les acteurs dans la mise en œuvre du Plan de Développement Provincial. Ce Plan lui permettra d'assurer la vulgarisation de la vision et les stratégies de développement de la province, de mobiliser les acteurs à tous les niveaux et la population de la province pour obtenir leur adhésion et leur appropriation du plan. Il lui permettra surtout de rendre compte des avancées et progrès réalisés dans la mise en œuvre de son Plan quinquennal de développement.

5.4. FACTEURS DE RISQUES

Il existe des contraintes de natures diverses au plan interne comme externe pouvant compromettre la réussite du Plan quinquennal, notamment l'atteinte des objectifs économiques et sociaux à l'horizon 2022.

Il s'agit des contraintes majeures ci-après :

1) Absence des organes délibérants et exécutifs prévus dans les Entités Territoriales Décentralisées.

En effet les ETD sont des parties prenantes importantes dans la mise en œuvre du Programme d'Actions. Cependant, aujourd'hui, ces Entités ne sont gérées que par les chefs de secteur et de chefferie. Elles attendent leurs organes délibérants et exécutifs à l'issue des élections locales, communales et urbaines pour leur opérationnalisation. Sans ces organes, la bonne gouvernance et spécialement la transparence dans la gestion de ces entités posent problème et constituent une contrainte majeure dans la mise en œuvre correcte du Programme du Gouvernement provincial.

2) Retard dans la mise place de la Fonction publique provinciale.

Le Gouvernement provincial mettra en œuvre son Programme à travers les services administratifs. Jusqu'alors, les agents et fonctionnaires des services décentralisés sont gérés par la Fonction publique nationale. Elle constitue une contrainte qui limite l'autorité du Gouvernement provincial.

- 3) **Lenteur dans le transfert des compétences et ressources.** La Constitution et les Lois accordent la libre administration aux provinces et l'autonomie de gestion des ressources économiques, financières et humaines. Le transfert des compétences et ressources tarde à se concrétiser et constitue également une contrainte à la bonne mise en œuvre du Programme du Gouvernement provincial.
- 4) **Insuffisance de la rétrocession.** Le Gouvernement provincial reçoit la rétrocession du Gouvernement central qui ne tient pas compte de la capacité contributive et de la démographie de la Province. Cette variable réduit les capacités financières de la Province pour mettre en œuvre son Programme de développement.
- 5) **Persistance des poches d'insécurité.** Les poches d'insécurité persistant dans certains Territoires constituent un frein pour l'exécution des projets en faveur de la population de ces contrées.
- 6) **Situation des provinces voisines.** La situation des provinces voisines peut avoir une incidence sur la Province, particulièrement en cas des conflits armés susceptibles de bloquer les importations, les exportations, de provoquer un afflux de réfugiés avec des conséquences multiples dans la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement.

En outre, les contraintes pourraient provenir, au plan externe, de la situation dans laquelle se trouve la RDC, liée à la lenteur de la reprise de l'activité économique mondiale, d'une dépréciation des cours des matières premières, du taux de change du dollar et de l'instabilité politique dans la sous-région ainsi que l'instabilité institutionnelle nationale et les retards dans la mise en œuvre des réformes sur le climat des affaires.

Au plan interne, les principaux facteurs de risques concernent les résistances aux changements et la faible appropriation, la faible mobilisation des ressources budgétaires, la faiblesse des ressources humaines requises pour conduire les projets, les dépenses sociales imprévues ainsi que les aléas climatiques (inondations, sécheresse).

Les risques d'ordre politique et institutionnel peuvent revêtir diverses formes, affectant directement la mise en place des investissements prévus sur la période de mise en œuvre du Plan de Développement Provincial. Une faible exécution des

dépenses d'investissement pourrait affecter significativement l'action du Gouvernement provincial et compromettre, à cet égard, l'atteinte des objectifs fixés à l'horizon 2023. Les moyens pour minimiser ces risques nécessitent, de la part des différents acteurs, un engagement ferme et une solidarité soutenue.

ANNEXES

1. FICHE SYNOPTIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DE BENEFICIAIRES DES LUBERO

I. RESULTAT DE L'ENTRETIEN COLLECTIF

Q1. Connaissance du Territoire et de ses expériences en matière de développement.

Le Territoire de Lubero est subdivisé en Groupement avec un secteur occupés à plus de 90 % des Nandes, les 10% autres sont des tributs des Bapère, des Mbuti, des Hundes et des Nyangas, avec quelques familles Hutus au sud du territoire. Avec une population estimée à 150000 habitants sur une superficie de 17 000 km², le territoire de Lubero est deuxième le plus peuplé de la RDC après le Territoire d'Idiofa.

Parmi les territoires potentiellement riches, le Territoire de Lubero possède : des étendues des terres arables, des eaux douces, un lac poissonneux, une forêt dense, un sous-sol riche en minerais de bonne qualité, une flore et une faune attirantes et attractive, une diversité des climats favorables à l'agriculture, et une grande population dynamique et organisée.

Avec toutes ces potentialités, la population de Lubero vit essentiellement de : -1- Agriculture (- Vivrière : Maïs, haricot, manioc, patate douce, pommes de terre, banane, igname, tarot, blé, sorgho, éléusine, vanille,- cultures maraichères : oignon, ails, poireaux, carottes, - Cultures pérennes : café, quinquina, cacao, palmier à huile, papaye..) -2- le petit commerce. -3- l'artisanat et la transformation artisanale des produits agricoles, -4- l'Exploitation minière (or, coltan, wolframite, ...)

Le territoire de Lubero est confronté à diverses difficultés : i) l'insécurité grandissante, dues aux conflits fonciers et coutumiers, à la manipulation politicienne, ii) l'impraticabilité voire l'inexistence des voies de desserte agricole, iii) la faible production agricole, iv) accès difficile à la scolarité et soins de santé primaire, v) accès difficile à l'eau potable, vi) déplacement des population et concentration dans les grandes agglomération, vii) absence des structures d'encadrement des femmes et des jeunes filles, viii) tracasseries administratives, policières, militaires et fiscales, ix) multiplicité et non adaptation des impôts et taxes aux activités du niveau rural, x) multiplicités des barrières des attributaires qui ne réhabilitent pas les routes de dessertes agricoles, xi) absence des bureaux de l'Etat Civil dans les grandes agglomérations sans statuts juridiques aujourd'hui.

Certains partenaires au développement sont identifiés en territoire de Lubero. Il s'agit des ONG internationales, nationales et locales, entre autres : MerciCorps, Care International, Coopi, CEPROSSAN, SYDI. Cependant il a été constaté que ces partenaires ne tiennent pas compte des besoins réels de la population et ne travaillent pas avec la main d'œuvre locale, ce qui empêche sur la qualité même des ouvrages qui se détériorent vite et non adapté (Toilette de 1 m avec murs en banche en pleine cité de Lubero) voire même des ouvrages inachevés.

Q2. Organisation du processus de développement dans le Territoire

Le cadre de réflexion autour des questions de développement serait les CLPD, le CPDG, le NPD. Malheureusement la mise en place de ces structures est mal parti selon les enquêtés. Pour eux, il fallait commencer à la base, c'est-à-dire au noyau. Ce qui fait qu'aujourd'hui ce système patauge, surtout à l'absence de la motivation qui au début était donné aux parties prenantes. Tout le monde est occupé dans ses affaires. D'où fonctionnement difficile de ces structures, seule la coordination de la société civile est considérée comme fédérateur en matière de développement du territoire.

Q.3 Perception des enjeux de développement

La Population de Lubero a reconnu les efforts du Gouvernement avec ses partenaires techniques et financiers qui construits des écoles, centres de santé, centre culturel, réhabilitation de certains tronçons routier, ponts, marchés, bâtiment administratif du territoire, le projet d'électrification en

cours, Cependant la qualité de ces ouvrages laisse à désirer, mis en part les œuvres du fonds sociales de la république qui sont durable.

De ce qui est négatif, il faut souligner l'insécurité accentué, la multiplicité des groupes armés, les tracasseries les longs des voies routiers avec des barrières partout, le délabrement des routes de dessertes agricoles, la difficulté de célébrer les mariages dans les anciennes cités, la non approvisionnement en médicament dans les centres de santé, la justice à double vitesse ...

Q4. Attentes et priorités des populations

Les attentes et besoins de la population de Lubero sont nombreux entre autres :

1) La sécurité et la paix ,2) la réhabilitation des routes de dessertes agricoles, 3) l'aménagement des adductions d'eau et des sources d'eaux potables, 4) la réhabilitation des centres de recherches agricoles de CAPSA et INERA, la relance de la COMAGRI 5) la construction des infrastructures d'encadrement de jeunes, des femmes et des filles, 6) la construction d'un centre d'éducation de la femme et de la jeune fille, 7) l'implantation de l'INPP ou d'un centre similaire pour la préparation professionnelle de jeunes, 8) l'adaptation de la fiscalité aux réalités du niveau des activités dans les villages, 9) remise de la responsabilité des routes de dessertes agricoles entre les mains du pouvoir régalien, 10) la participation de la base dans le choix de projet à exécuter dans leurs milieux par les partenaires et de la main d'œuvre locale dans leur réalisation.

Parmi tous ces besoins et attentes les priorités suivantes ont été retenues :

1. La restauration de la sécurité et la paix, 2. La réhabilitation des voies de dessertes agricoles, 3. La réactivation et l'aménagement des centres des recherches et amélioration des semences, 4. L'adduction et l'aménagement des sources d'eau potable, 4. La poursuite de la construction des infrastructures sociales (Ecoles, centre de santé ; centre de promotion de la femme, centre de préparation professionnelle de jeunes, ...)

II. RESULTATS DE L'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Avec les contacts individuels nous avons compris ce qui suit :

La nécessité de réhabiliter la MINOKI pour créer les emplois, initier les voyages d'affaires à la suite des déplacement du Gouverneur de Province pour échanger les expériences avec d'autres pays, faire cesser les tracasseries fiscales pour inciter aux hommes d'affaires d'investir car les matériels sont déjà sur place (par exemple une usine de production de lait, reste seulement le montage, même pour le recyclage d'emballage en plastique), la nécessité du suivi des actions à mener par les exécutants afin de s'assurer de la qualité du travail et des ouvrages ; former la population pour le changement des mentalités, assouplir des mesures de restriction des emballages en plastique difficile à obtenir auprès des ministères à Kinshasa.

Fait à Lubero, le 16 octobre 2018

1. Résultat de l'entretien collectif

Q1. Connaissance de la Ville et des ses expériences en matière de développement

BENI est une ville qui compte une population de.....habitants dontfemme,Homme,filles etgarçons. Elle est subdivisée en quatre communes qui sont BEU, BUNGULU, MULEKERA et RUWENZORI avec 30 quartiers. La ville est majoritairement occupée par le peuple Nande suivi des Mbuba, Talinga, Pakombe, pygmées. Vue sa position géographique qui la situe sur le croisé des routes nationales n°2, n°4 et n°44, on y trouve aussi d'autres ethnies venues de l'Ituri, de la Tshopo et de partout ailleurs en République Démocratique du Congo. Les langues couramment parlées dans le milieu sont le Swahili, le Kinande, le Lingala, le Kitalinga et le Kimbuti. Sa position de carrefour l'amène à subir l'influence des pays de l'Est comme l'Ouganda, le Kenya, voir le Soudan, le Burundi et la Tanzanie.

Bien que réputée ville administrative, les activités économiques qui se développent dans cette ville sont essentiellement les activités commerciales et d'import-export, les services, l'agriculture et l'élevage de la volaille et du cheptel avec des races améliorées. Le relief et le climat favorisent aussi l'organisation du transport terrestre et aérien. Les unités de transformation qui existaient jadis dans la ville ont fermé. La population semi-rurale, semi-citadine s'emploie en grande partie à l'agriculture, activité qu'elle développe dans le territoire qui porte son nom. Elle produit le cacao, le café robusta, la papaine, la banane, le Maïs, les maniocs, les haricots, les arachides, le soja et le Riz qui alimentent le marché local. Les recettes générées servent habituellement à s'approvisionner à produits des premières nécessités ainsi que les produits manufacturés importés mais aussi permet à la population de subvenir aux besoins primaires tels que la scolarisation des enfants et les soins de santé. Cependant, la prospérité des activités dans tous les secteurs a été paralysée par le phénomène des massacres des populations par les terroristes, rebelles Ougandais ADF-NALU dont l'activisme a été enregistré depuis octobre 2014.

Parmi les multiples problèmes que connaissent les populations de la Ville de BENI, les personnes enquêtés ont épinglé :

- i) l'absence de la paix suite à l'insécurité et les massacres des populations civiles,
- ii) le délabrement avancé de la voirie urbaine,
- iii) le faible taux de couverture des quartiers en eau potable (sources de maladies d'origine hydriques),
- iv) l'insuffisance de la fourniture de l'énergie électrique
- v) la mauvaise gouvernance (tracasserie, corruption et concussion dans l'appareil judiciaire et administratif,
- vi) l'absence des mécanismes de gestion des déchets et immondices,
- vii) les conflits liés au foncier (spoliation des espaces publics, constructions anarchiques, superposition des titres,...),
- viii) la politisation des tous les secteurs de la vie,
- ix) l'absence des mécanismes d'encadrement des membres des communautés à haut risque (jeunes, démobilisés, les enfants sortis des forces et groupes armés, enfants orphelins, etc.),
- x) le déplacement des populations.

Les personnes enquêtées ont également déploré la législation qui ne favorise pas un bon climat des affaires suite à une multiplicité des redevances, taxes et impôts prélevés sur les activités dans la ville qui, depuis 4 ans maintenant, subit les massacres de sa populations et fragilise davantage son pouvoir d'achat déjà anéanti.

La ville de BENI accueille beaucoup des partenaires qui la viennent en aide périodiquement, dont la MONUSCO, la FAO, l'UNICEF, l'OIM, le Conseil Danois pour les Réfugiés, le CICR, la Solidarité internationale, le NRC, l'AIDES, etc. Les échanges ont permis de révéler que les ONG ne tiennent pas compte de vrais besoins exprimés par la population ; elles gaspillent les ressources en investissant dans les domaines non prioritaires.

Q2. Organisation du processus de développement en ville de BENI

Pour les questions de développement, les femmes, les hommes et le jeunes de la ville de Beni sont regroupés dans plusieurs associations notamment: i) les mutuelles de solidarité, de santé et d'entraide mutuelle, ii) les associations professionnelles, iii) les organisations féminines (Rien Sans les Femmes, AMACO,...), iv) les confessions religieuses qui œuvrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et le social, v) les corporations de développement, vi) le comités des jeunes pour le Développement, vii) les association des cultivateurs, etc.

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Malheureusement, il n'existe aucun cadre de concertation urbain fédérateur qui réunit tous les acteurs locaux autour des questions de développement.

Q3 Perception des Enjeux du développement

En ce qui concerne les changements positifs enregistrés dans la Ville, les personnes enquêtées ont mis l'accent sur le nombre des bornes fontaines de puisage d'eau construites par les partenaires pour un taux de desserte estimé à 35%, la réhabilitation et l'équipement des nouvelles infrastructures scolaires en terme de 52%, la réhabilitation et le maintien d'une vingtaine des kilomètre linéaires d'avenues avec ponts et passages sous-route dans le but de relier les communes entre-elles d'une part et d'autres part, avec les routes de desserte agricole. Ils ont aussi signalé les travaux en cours de la modernisation de l'aéroport de Mavivi, la naissance des Institutions d'enseignement supérieure et Universitaire.

Parlant des changements négatifs, les enquêtés ont relevé l'intensification des actes terroristes sur les populations civiles suivi des massacres qui ont occasionnées des mouvements des populations. Les enquêtés ont fustigé le retard des autorités politico administratives à proclamer la ville de Beni comme ville sinistrée au vue des tous les événements malheureux qui la caractérisent (criminalité, massacres, les tracasseries, conflits liés au foncier, etc.) En plus des éléments sus évoqués, ils ont noté le ralentissement des activités de l'ENRA, l'arrêt des activités des certaines plantations qui, dans la suite ont été loties avec l'influence des certaines personnalités hautement placées.

Parlant de la perception des investissements publics dans la ville, les enquêtés ont indiqué qu'il y'a eu la construction du bureau urbain du service de genre, de deux bâtiments à l'hôpital général de référence, de trois pavillons du marché central, des marchés à Makambanye, à Toda et à Kalingathi. Cependant, les enquêtes ont fustigé le manque de médicaments dans les centres de santé et le non accès des certaines familles aux soins de santé primaires due à l'anéantissement de leur pouvoir d'achat suite au déplacement des populations.

Q4 Attentes et priorités des populations

Les populations de la ville attendent impatiemment les solutions aux problèmes suivants : i) le rétablissement de la paix et la sécurité durable (mettre fin aux massacres), ii) la bonne gouvernance dans les affaires publiques, iii) l'amélioration du taux de desserte en eau potable et électrification de la ville, iv) la promotion des activités agropastorales (formation, unités de production, de transformation et ACR), v) le désenclavement de la ville par la construction et modernisation de la voirie urbaine, vi) la construction / réhabilitation des infrastructures sociales de base, vii) la mise sur pied de la politique d'assainissement et d'hygiène publique, viii) l'élargissement de l'assiette fiscale (contribuable et matière imposable), ix) la mise en place de la législation favorisant le climat des affaires, etc. Comme priorités parmi les attentes relevées ci-haut, les populations attendent voir se résoudre prioritairement le problème de l'insécurité, la restauration de l'autorité de l'Etat, la justice et l'amélioration de leurs conditions de vie et travail (mécanisation agricole, microcrédits, réhabilitation des routes de désertes agricoles, Mise en place d'une Banque etc.)

Q5. Questions additionnelles pour l'entretien individuel

Des entretiens individuels que l'équipe des enquêteurs a eu avec les leaders d'opinion et les autorités urbaines, il est ressorti le besoin de la mise en place des structures de prise en charge psycho sociale des familles des victimes des massacres et de l'Ebola, la pro activité des autorités dans la réglementation et la gestion de la migration des peuples, l'importance du PNVI mais qui sert de zone de retranchement des terroristes, l'importation de la main d'œuvre dans les ONG et la nécessité de l'application de l'approche communautaire dans l'exécution des projets pour une meilleure appropriation et pérennisation des acquis. Il est enfin nécessaire d'élaborer le plan de développement de la ville et mettre en place un cadre de concertation et de coordination de développement.

3. FICHE SYNOPTIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES TERRITOIRE DE RUTSHURU

1. Résultat de l'entretien collectif

Q1. Connaissance du territoire et de ses expériences en matière de développement

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Le territoire de RUTSHURU est subdivisé en deux chefferies dont BWISHA et BWATO. Il est habité par plusieurs groupes ethniques, notamment : les bahutu, les bahunde, les banande, les batutsi, les kobo/bakumbule, les bambuti (Pygmées) et d'autres groupes ethniques venant d'autres territoires et provinces. Les langues les plus parlées sont le KINYABWISHA, le KINANDE, le KIHUNDE, le KINYARWANDA et le KISWAHILI.

Considéré comme le premier bassin agricole de la province du Nord Kivu suivi du territoire de Beni, le territoire de Rutshuru est caractérisé par différents types de sols : les sols volcaniques récents, sols volcaniques anciens, les plaines alluviales, les sols dérivés de roches anciennes et les sols organiques. Avec ces sols arables, 90% de la population sont agriculteurs et s'adonnent principalement à la culture des filières suivantes : Maïs, manioc, haricot, soja, sorgho, riz paddy, canne à sucre, bananier, caféier, théier, quinquina, thé,... Il est à noter que la grande partie de la production du territoire est destinée aux marchés de grands centres de consommation dont les villes de Goma et Bukavu mais aussi dans les pays voisins tels que l'Ouganda et le Rwanda. Les revenus générés par l'activité agricole servent habituellement à subvenir aux besoins quotidiens des ménages, louage et entretien des tracteurs, louage de terres ainsi qu'à l'approvisionnement en semences. Il est important de souligner qu'une partie moins négligeable de la population s'occupe aussi des activités de pêche et aquaculture. L'élevage de petit bétail et gros bétail y est également pratiqué.

Le sol et le sous-sol du territoire de Rutshuru regorge beaucoup des potentialités à savoir : or, wolfram, tourmaline, azurite, fer, amestiste, quartz, coltan, grenat rouge, cassitérite, calcite, talc, zirconium, aquamarine, pyroclore, tourbe.

Les populations du territoire de Rutshuru se butent à des nombreuses difficultés parmi lesquelles nos enquêtés ont cité : i) l'insécurité, ii) l'absence de l'autorité de l'Etat iii) l'impunité iv) mauvais état des routes de desserte agricole, v) problème d'accès des intrants de production, vi) problème de répartition géographique de terres, vii) coût excessif d'accès à la terre viii) manque du plan d'aménagement du territoire, ix) méfiance entre communautés, x) manque d'emploi des jeunes, xi) manque des structures financières du secteur agricole et xii) non pris en compte des besoins et priorités des populations par les partenaires au développement,...

Les partenaires suivants interviennent en territoire de Rutshuru : CARE, Mercy corps, FAO, PAM, CARITAS, PNUD, CORDAID, VNG I, AAP, Search for commonground, CEDERU, Virunga Fondation,...

Q2. Organisation du processus de développement dans le territoire

Les populations du territoire de Rutshuru s'organisent en associations de développement, coopératives, groupes de solidarité (AVEC, LIKIMBA, GIC,...) et ONGD.

Q3. Perception des enjeux du développement

En ce qui concerne le changement positif du territoire de Rutshuru, sur les six hôpitaux qui y sont, tous fonctionnent normalement, aussi sur un total 85 centres 49 sont viable et enfin, sur 17 marchés 7 sont construits et opérationnels. Il est à souligner que la présence du barrage hydroélectrique de Matebe constitue à ce jour une grande opportunité dans les activités industrielles.

Parlant des changements négatifs, beaucoup d'enquêtés ont relevé les mauvais états des routes de dessertes agricoles et la persistance du phénomène kidnapping et les coupeurs des routes.

Parlant de la perception des investissements publics dans le territoire, les enquêtés ont indiqué qu'il y'a le bureau du territoire qui avait été construit, 57,6%de centres de santé ont été soit construit soit réhabilité. Mais quand à l'approvisionnement en médicament de ces structures médicales, les enquêtés ont constaté une carence en médicaments (les spécialités).

Q4. Attentes et priorités des populations

Les populations du territoire attendent voir se résoudre les difficultés ci-après : i) le phénomène de groupes armés ; ii) l'Insécurité, iii) l'impunité, iv) l'injustice v) De mauvais états des routes de dessertes agricoles et les routes nationales ; vi) les méfiances entre communautés ; vii) le conflit entre agriculteurs et éleveurs viii) les limites du Parc National de Virunga ; iix) le vieillissement des agronomes et vétérinaires ;ix) Ramener le courant dans d'autre coin du territoire ; x) le financement du secteur agricole par les institutions bancaires spécialisées ; xi) L'absence des unités de transformation des produits agricoles ; xii) l'absence de système de valorisation de chaine de valeur poisson ; xiii) Multiplicité des taxes et impôts ; iivx)Non vulgarisation des textes légaux et réglementaires ; ivx) le délabrement des bâtiments spécialisés (CAPSAS/KAHUNGA)etc.

Comme priorités parmi les attentes relevées ci-haut, les populations attendent voir se résoudre prioritairement le problème de l'insécurité, la restauration de l'autorité de l'Etat, Réhabilitation et entretien des routes de dessertes agricoles et celles d'intérêt national, rajeunissement des agronomes et vétérinaires, mise en place des structures financières(coopératives, banques et fonds) spécialisées dans le secteur agricole, prise en charge des agents de l'Etat , renforcer la mécanisations agricole, construction des écoles et centres médicaux , promouvoir l'industrie touristique.

2. Résultats de l'Entretien Individuel

Q5. Questions additionnelles pour l'entretien individuel

Il ressort des occurrences des entretiens individuels que l'équipe des enquêteurs a eu avec les leaders d'opinion, que les autorités ne s'impliquent pas assez pour résoudre les problèmes conflits entre communautés et conflits entre éleveurs et agriculteurs. Pour les femmes, les personnes vivants avec handicap et les autochtones leurs besoins particuliers ne sont pas souvent pris en comptes dans plusieurs documents de planification du territoire, par ce qu'ils sont moins consultés. La nécessité d'associer tout le monde lors de l'élaboration des documents de planification du territoire s'avère important.

4. FICHE SYNOPTIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES TERRITOIRE DE NYIRAGONGO

1. Résultat de l'entretien collectif

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Q1. Connaissance du territoire et de ses expériences en matière de développement

Le territoire de Nyiragongo a été créé par ordonnance n°88/178 du 15 Novembre 1988 du découpage territorial de l'ex province du Kivu en trois provinces test à savoir : le nord-kivu, le sud-kivu et le maniema.

Il est limité: au nord : par le territoire de Rutshuru ; au sud : par la ville de Goma ; a l'est : par la République Rwandaise ; et a l'ouest : par le territoire de MASISI et le Parc National de Virunga(PNVI). Sa superficie de 333 km² exploitée par la population et 170 km² par le Parc National de Virunga. Les volcans Nyamulagira et Nyiragongo en activité a l'ouest. La température varie entre 15⁰ et 23⁰. L'altitude est comprise entre 1250 et 2700m. On y trouve l'unique chefferie de BUKUMU, sept groupements a savoir : Munigi, Mudja, Rusayo, Kibati, Buvira, Buhumba et Kibumba. Ce territoire est habité par les commutés Hunde, Kumu, Hutu, Nande, Havu, Twa, Nyanga, Tutsi, et Tembo. Le sol a caractéristique humifère et végétation des forets secondaires ; est favorable à la culture maraichère et vivrière. L'élevage des gros et petits bétails, une des ses activités principales. Il est à noter que la grande partie de la production du territoire est destinée au marché de grands centres de consommation (Goma, Rutshuru, Rwanda, Bukavu,...) et les recettes générées servent habituellement à s'approvisionner des produits manufacturés de première nécessité (le savon, le sel, etc), les matériaux de construction (ciment, tôle, etc...) mais également interviennent dans la scolarisation des enfants.

Le territoire regorge diverses potentialités suivante a savoir: Les carrières de sables et des pierres, le sol volcanique (propice pour l'agriculture), la flore et la faune (PNVI), les grottes souterraines, une population active, la frontière avec la République du Rwanda, ainsi que l'accès a la route nationale N°4. Les populations du territoire de Nyiragongo rencontrent de difficultés, notamment : L'insécurité (cas de kidnapping, tueries et viols), les conflits coutumiers et fonciers (existence de deux bureaux parallèles à la chefferie de Bukumu), l'impraticabilité des routes de dessertes agricoles, non accès au crédit agricole, et l'indisponibilité des semences et géniteurs améliorés, Absence des coopératives agricoles et de dépôts d'entreposage des produits agricoles, absence des zones tampons et pâturages communautaires, l'infertilité du sol due a l'utilisation des engrais chimiques, insuffisance des infrastructures publiques (les bureaux administratifs, les écoles, les centres de santé), faible taux de scolarisation des filles en faveur des garçons à cause de la majoration des frais scolaires et la pauvreté de parents, non application de la gratuité de l'enseignement primaire (cfr art 43 de la constitution du pays) ; logement et moyen de déplacement non mis a la disposition de l'Administrateur du territoire, la partie Nord du territoire non desservie en eau potable, des érosions à la base des éboulements des terres, chômage des jeunes (jeunesse désœuvrée), non mécanisation des agents de l'état (NP et NU), conflit entre la population et ICCN sur la délimitation du PNVI, Absence d'une circonscription foncière, tracasseries de la population par certains services de sécurités (militaires, policiers et ANR) ; multiplicité et surtaxations dans des marchés ; des petites et moyennes entreprises ; vulgarisation et sensibilisation a l'enregistrement du mariage a l'état civil ; l'unique cimetière de makao a kibati et la population y accède difficilement car limité par le cout exigé ; absence des radios communautaires

Différents partenaires, interviennent dans le secteur de développement du territoire a savoir : Les agences des Nations Unies (PNUD, PAM, FAO, UNICEF,...), les ONG: Action Aid, MSF, Cordaid ; les associations locales : AFDI, UHAKI, UPD, CLPC et CPDG, la banque mondiale ainsi que les confessions religieuses confondues.

Q2. Organisation du processus de développement

Les populations du territoire de Nyiragongo sont réunies dans plusieurs structures notamment : dans différentes confessions religieuses, cellule de paix et de développement des groupements, CPDG ;

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Comité Local Permanent de Conciliation, CLPC ; Commission Consultative pour la Règlementation des Conflits Coutumiers, CCRCC ; associations Villageoises d'Épargne et de Crédit, AVEC ; les cercles de réflexion ; la société civile, etc.

Q3. Perception des enjeux de développement

Au sujet du changement positif du territoire, les enquêtés ont mis l'accent sur la promotion de la femme et sa représentativité au niveau territorial, provincial et national (au service genre et affaires sociales au territoire, au ministère provincial de l'éducation, et à la députation nationale), ainsi que la construction d'une case de la femme. Le déploiement d'un bataillon Sokola II dans le groupement Rusayu, la présence du régiment 802 dans différentes contrées. L'installation du parquet et du tribunal de paix dans le territoire, construction d'un marché central, disponibilisation d'un Institut technique vétérinaire, installation des micros industries, installation du courant électrique, implantation des citernes d'eau dans le sud du territoire, le campement de Gikeri et Guests houses, augmentation des structures sanitaires et autonomisation de la zone de santé de Nyiragongo jadis sous tutelle de la zone de sante de Karisimbi, construction des nouvelles écoles et présence de deux sous divisions (EPSP et ETP), le taux de scolarisation revu à la hausse, centres d'encadrement dans le domaine technique à la disposition des jeunes, aménagement du stade de football à Kibati

Partant des changements négatifs, les enquêtés ont relevé ce qui suit : le conflit coutumier et foncier, l'insécurité globale, l'utilisation des engrais chimiques, manque de pâturage et absence des zones tampons et l'absence des centres nutritionnels

Partant des investissements publics, les enquêtés ont indiqué que dans le secteur de l'éducation, le taux d'analphabétisme est revu à la baisse. Dans le secteur santé, ils ont signalé une forte diminution de taux de mortalité infantile, accès aux soins de premières urgences, mais les infrastructures sanitaires restent insuffisantes.

Q4. Attentes et priorités des populations

Les population de Nyiragongo attendent voir la résolution des problèmes ci-après : la fin de l'insécurité, l'adduction effective en eau potable, l'octroi d'une zone tampon par le PNVI, le règlement de conflits coutumier et foncier, l'application de la gratuité de l'enseignement primaire, la disponibilité d'un dépôt d'entreposage des produits de récolte, la création des coopératives agricoles et d'intrants agricoles et la livraison des géniteurs améliorés, l'accès aux crédits agricoles, la mécanisation des agents (NU et NP), et la création d'emplois, la baisse de la pression fiscale sur les petites entreprises, l'aménagement des routes de dessertes agricoles ainsi que la canalisation des eaux des pluies.

Comme priorités parmi les attentes précitées elles ont soulevés, i) la Sécurité, ii) l'adduction d'eau, iii) création d'une zone tampon, iv) l'éducation, v) la création des coopératives et Construction de dépôts pour l'entreposage de produits agricoles et animaux pour une bonne réglementation du prix unitaire.

Q5. Résultats de l'entretien individuel

Lors des enquêtes individuelles effectuées sur terrain les leaders d'opinions et les autorités territoriales et coutumières ont mentionné qu'il existe des conflits tels que : les conflits coutumiers au niveau de la prise de décision à la succession au pouvoir, cas de deux bureaux parallèles à la chefferie de Bukumu ; le conflit entre l'ICCN et la population riveraine sur la délimitation du PNVI ; Conflit entre les agriculteurs et les éleveurs.

CONCLUSION

La collaboration entre population, L'ICCN, les services de l'ordre (armée, police, ANR) et l'administration du territoire, et autres partenaires, reste incontournable.

5. FICHE SYNOPTIQUE DES RESULTATS DES ENQUETES REALISEES AUPRES DES BENEFICIAIRES DANS LE TERRITOIRE DE WALIKALE EN PROVINCE DU NORD-KIVU

1. Résultats de l'entretien collectif

Q.1. Connaissance du territoire et ses expériences en matière de développement

Le Territoire de Walikale a été créé par l'ordonnance n°21/429 du 17 décembre 1953 de l'autorité coloniale belge. Sa création est intervenue à la suite de la scission du territoire de

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Masisi. De par cette ordonnance royale, Walikale mesure 23.475km² de superficie, soit 36,9% de la superficie de la Province du Nord-Kivu.

Plus vaste et paradoxalement le plus enclavé, le territoire de Walikale compte deux secteurs, à savoir ceux des Bakano et des Wanyanga.

Walikale est majoritairement habité par les Nyanga en plus des Bakano, Bakusu, Batembo, Bakumu, Twa, Bahunde, Boyomais, Banande, les Shi, etc.

Situé au carrefour de quatre provinces de l'Est de la République Démocratique du Congo (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema et la Province de la Tshopo), Walikale est compris entre 0 et 2° de latitude Sud et entre 27 et 28° de longitude Est. Il est caractérisé par un climat équatorial avec alternance de saisons de pluie et sèche. Son relief est dominé par des collines, montagnes et chaînes de montagnes. Walikale compte de centaines des rivières, cours d'eaux et chutes. Nombreuses espèces d'animaux rares et menacés d'extinction sont répertoriées dans le Walikale. La position géo stratégique de Walikale lui confère le statut de pool économique important dans la région.

Walikale dispose des espaces importants arables et un sol fertile pour y développer des activités agro pastorales. Cependant, le secteur est abandonné. Il ne bénéficie pas de toute l'attention nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire des populations locales.

Walikale est réputé le territoire minier du Nord-Kivu, car il regorge d'immenses ressources minières dont l'or, la bauxite, le coltan, le wolframite, le diamant, etc. L'activité minière opérée dans ce territoire est restée de type artisanal à plus de 80% depuis des années. Cependant, il a, dans son histoire récente, connu des activités industrielles, notamment celles des sociétés MGL, CNKI, SOMINKI, et actuellement, ALPHAMIN, SOMICO, GEMINACO et SOCAGRIMINES.

Les exploitants miniers artisanaux s'organisent quant à eux en coopératives minières. Toutes ces initiatives sont confrontées à l'absence de l'énergie électrique susceptible de susciter une plus-value.

L'économie du territoire de Walikale est basée sur les activités minières et agro pastorales (petits bétails) en plus de la chasse, la cueillette et de la pisciculture.

Les populations du territoire de Walikale sont butées aux difficultés liées à son enclavement, à la sécurité caractérisée par la persistance du phénomène groupes armés et leur activisme, l'absence de l'autorité de l'Etat sur une grande partie du territoire (absence des autorités politico-administratives et services de renseignement), dysfonctionnement de la justice, tracasseries administratives, militaires et policières, impunité et corruption, abandon de l'agriculture et faible encadrement des jeunes.

On constate non sans regret que la plupart des partenaires au développement et humanitaires ont, pour diverses raisons, quitté la région laissant derrière elles une misère noire. C'est le cas du PNUD, OCHA, MONUSCO, CICR, etc.

Q.2. Organisation du processus de développement

Les discussions autour de la problématique de développement sont souvent traitées dans des organisations coutumières au niveau de villages, localité, groupement et secteur, Eglises, Comités Locaux de Développement institués pour ce faire, Associations sans but lucratif de la société civile, coopératives minières et agro pastorales, mais aussi dans des groupes de réflexions et

bureaux d'études. Les initiatives de développement sont principalement soutenues par l'Etat congolais en plus des ONG nationales et internationales, Eglises et sociétés minières.

Q.3. Perception des enjeux du développement

Du point de vue positif (en bien), on ne saurait s'empêcher de citer la réhabilitation, par des partenaires, de quelques infrastructures (bâtiments administratifs, sanitaires, de la Justice et du Cadastre), installation du Tribunal de Grande Instance et du Parquet, implantation d'une Province éducationnelle à Walikale, construction d'un aéroport à Walikale, implantation de la CADECO au chef-lieu du territoire ainsi que l'installation de quelques antennes de réseau de communication.

En mal, on cite une dégradation avancée de la route nationale n°3 ainsi que de la route d'intérêt provincial Goma-Walikale-Kisangani, des tracasseries judiciaires, infiltration des étrangers à Ntoto et Buoye dans le groupement Walowa-uroba et dans le groupement Walowa-luanda vers Mianga, Malembre et Busurungi en plus du taux élevé de criminalité dans les agglomérations de Mubi et Njingala.

Q.4. Attentes et priorités des populations

Les populations du Territoire de Walikale sont impatientes de voir les routes Goma-Masisi-Walikale-Itebero-Hombo et Walikale-Kisangani être réhabilitées ainsi que les routes de desserte agricole.

Elles souhaiteraient que les infrastructures sanitaires et scolaires soient réhabilitées et équipées (en plus de la prise en charge), et que les activités agro pastorales relancées. Le secteur minier, comme l'un des piliers de l'économie de Walikale, devra profiter aux populations dans le strict respect des normes environnementales.

La promotion de l'emploi des jeunes occuperait aussi une place non négligeable au regard du fait que le sous-emploi contribue négativement à l'insécurité dans la région.

2. Résultats de l'entretien individuel

Q.5. Questions additionnelles

Globalement, les discussions individuelles ont soulevé certains faits non négligeables. C'est notamment les tracasseries judiciaires, l'impunité et l'exploitation illégale des ressources naturelles (minières et forestières) qui créent des remous sociaux.

Les conflits fonciers et du pouvoir coutumier constituent également une préoccupation majeure pour les personnes interrogées et le territoire de Walikale.

6. FICHE SYNOPTIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES TERRITOIRE DE BENI

1. Résultat de l'entretien

Q1. Connaissance du Territoire et des ses expériences en matière de développement

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Le Territoire de Beni est subdivisé en deux chefferies dont le Bashu constitué par sept groupements et Watalinga constituée par trois Groupements, et en deux secteurs celui de Beni-Mbau constitué par quatre groupements et Rwenzori constitué par cinq groupements. Ces différents Groupements renferment 140 Villages. Les ethnies et tribus sont: les Wanande, Bambumba, Babila, Batalinga, Bapakombe, Balesse et les Pygmées (Basumba, Mbuti). Les langues les plus parlées sont le kinande, kimbuba, kibila, kipakombe, kilése, kibwisa, kihumu, swahili (langue de liaison) et le français langue d'enseignement, parlé par une minorité.

L'agriculture, l'élevage, le commerce, l'exploitation forestière, la pêche, l'exploitation minière et l'artisanat, sont par ordre d'importance les activités économiques du territoire. L'agriculture porte sur les cultures vivrières dont : le riz, banane, haricot, maïs, soja, manioc, patate-douce, pomme de terre, choux, poireaux etc. et sur les cultures pérennes ; cacao, caféiers, papayer, le palmier à huile, etc. L'élevage repose sur les bovidés, ovidés, caprins, la volaille, les lapins et les cobayes.

Les populations du Territoire de Beni font face à beaucoup des difficultés parmi lesquelles les enquêtés ont soulevés : i) l'insécurité (persistance du phénomène ADF/NALU et prolifération des groupes armés), ii) Persistance du phénomène des massacres de la population, iii) déplacements des populations, iv) le conflits fonciers et du pouvoir coutumier, v) Impunité, violence et Kidnaping vi) faible production agricole, vii) Fraude viii) le manque d'emploi, ix) l'absence des banques agricoles, x) l'absence d'un programme spécifique pour la promotion, l'encadrement, la formation (en divers métiers) des vulnérables, femmes, filles mère, jeunes désœuvrés, xi) l'absence de l'électricité et l'insuffisance en eau potable (adductions d'eau potable), xii) inexistence des dispositifs de transformation et conservation des produits agricoles, xiii) Perturbation climatique, xiv) les surtaxations, tracasseries policière et des agents taxateurs, xv) Persistance de l'Épidémie d'ÉBOLA etc. De plus tous les enquêtés ont déploré la multiplicité des barrières, taxes et impôts qui fragilise davantage leur pouvoir d'achat déjà faible.

Le territoire de Beni est fréquenté par beaucoup des partenaires périodiquement nous citons ici la CICR, IRC, LWF, PAP, AAA, Médair, OCHA, UNICEF, PAM, FAO, CICR, OMS, SOLIDARITE (Wash), etc. les échanges ont permis de révéler les gaspillages des ressources par certains ONGs en investissant dans les domaines non prioritaire du territoire.

Q2. Organisation du processus de développement dans le territoire

Les Populations du territoire de Beni sont réunies dans plusieurs structures pour son développement, notamment les comités de paix et de développement du Territoire, le comité des jeunes pour le développement, les associations des femmes, des cultivateurs, vendeurs, petits commerçants, motards, chauffeurs, acheteurs etc., malheureusement il n'existe pas de cadre fédérateur pour tout les acteurs locaux autour des problèmes de développement du territoire, chaque corporation évolue de manière isolé.

Q3 Perception des Enjeux du développement

En ce qui concerne les changements positifs du territoire, dans la période de 2011 à 2014 les enquêtés ont reconnus des avancées significatives dans la construction et/ou réhabilitation des infrastructures ; scolaires, sanitaires, économiques, routières. Ils ont aussi reconnus l'amélioration de la sécurité, la conception des plans de développement locaux, le renforcement de la cohésion sociale.

Parlant des changements négatifs dans la période de 2014-2018, les enquêtés ont relevé la hausse de la criminalité, persistance de l'insécurité, déplacements récurrents des populations, l'abandon de villages, champs, maisons et infrastructures construits par le Gouvernement et/ou partenaires.

Parlant de la perception des investissements public dans le territoire les enquêtés ont reconnu la construction et/ou réhabilitation des bureaux administratifs aux chefs-lieux, construction et ou réhabilitation des centres de santé, la

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

construction des certaines écoles dans le territoire, néanmoins ils ont fustigés les pillages de médicaments, l'abandon des écoles mais aussi l'occupation des certains écoles par la population en déplacements suite à l'insécurité récurrente.

Q4 Attentes et priorités des populations

Les populations du territoire de Beni attendent voir se résoudre les difficultés ci-après: i) Éradiquer l'insécurité (mettre fin à la persistance du phénomène ADF/NALU et prolifération des groupes armés), ii) Prendre en charge les populations déplacées iii) Promouvoir l'emploi, iii) Construire et/ou réhabiliter les routes des dessertes agricoles. iv) mettre fin à l'intervention des partenaires en dehors des besoins réel de la population, v) Promouvoir la Participation effective de la population à la préparation, exécution, suivi et évolution des projets sur terrain, vi) vulgariser les textes légaux en vue d'assainir le climat des affaires vii), Résoudre le problème lié à l'insuffisance du courant électrique et la carence en eau potable, viii) Résoudre le problème lié à l'insuffisance des dispositifs pour la conservation et usines des transformations des produits agricoles, ix) encadrer les jeunes désœuvrés, les filles mères, les orphelins, et les enfants en situation difficile. X) Maitre fin aux surtaxations, tracasseries policière et de agents taxateurs.

Comme priorités parmi les attentes relevées ci-haut, les populations attendent voir se résoudre prioritairement le problème de la paix, la restauration de l'autorité de l'Etat, l'implantation des usines des transformations de produits agricoles et des dispositifs de conservation, l'amélioration de conditions de vie et du travail, (mécanisation agricole, microcrédits, réhabilitation des routes de dessertes agricoles, mise en place d'une Banque agricole, etc.),

2. Résultats de l'Entretien individuel

Q5. Questions additionnelles pour l'entretien individuel

Il est ressorti des entretiens individuels que l'équipe des enquêteurs a eu avec les leaders d'opinion et les autorités territoriales le constant et suggestions suivant : 1) Le non respecte du principe de la redevabilité, d'où la nécessité d'un audit externe trimestrielle ou annuelle 2) La nécessité de la mise en œuvre d'un plan de prise en charge des personnes déplacées. 3) La mise œuvre d'un plan de stabilisation des populations paysannes dans les nouvelles zones de production agricole. 4) L'organisation des activités culturelles susceptibles de detraumatiser et de déstresser la population. 5) éradication de l'épidémie d'EBOLA.

7. FICHE SYNOPTIQUE DES RESULTATS DE L'ENQUETE AUPRES DES BENEFICIAIRES DE LA VILLE DE BUTEMBO

1. Résultat de l'entretien collectif

Q1. Connaissance de la Ville et de ses expériences en matière de développement

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Butembo est une des 3 principales Ville de la Province du Nord-Kivu, à part Goma et Beni. Elle est situé à 18 km de la ligne de l'Equateur après le chef-lieu de la Chefferie de Baswagha, « Musienene » dans l'hémisphère Nord et à plus ou moins 15 Km de la Chefferie de Bashu, « Butungera-Vuhovi ». A l'Est, la ville se retrouve dans les coordonnées géographiques suivantes : 29°17' Longitude Est, 0° 8' Latitude Nord.

Elle est administrativement passée de Agglomération dénommée « Commune de Butembo », à « Cité de Butembo » jusqu'au 30 septembre 1999, date à laquelle les acteurs du Mouvement politico-militaire du RCD/KML (Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Kisangani-Mouvement de Libération) lui ont conféré le statut de « Ville de Butembo ».¹

Cette ville de 190,34 km² est subdivisée en 4 communes à savoir Bulengera (55,18 km²), Vulamba (52,61 km²), Kimemi (42,25 km²) et Mususa (40,30 km²). La population de la Ville de Butembo est d'une manière générale constituée des bantous de la tribu Nande, appelés aussi « Yira ». Ceux-ci se présentent à la fois comme tribu et comme ethnie. On y trouve aussi d'autres tribus et en nombre très réduit, telles que les Hunde, les Shi, les Hema, les Lendu, les Bangala, les Babudu, les Nyanga, les Baluba, les Rega, les Tetela, les Baserume, les Batalinga, les Hutu, les Lokele, les Anamongo, les Azande, les Bambuba, les Bapere, les Bakongo et les Bakusu. Les habitants de Butembo sont essentiellement sédentaires.²

Principales activités économiques :

La ville de Butembo connaît des activités diversifiées, dont les plus importantes sont le commerce et l'agriculture. En ce qui concerne l'agriculture urbaine, on note la culture des haricots, les amarantes, le manioc, le bananier, le maïs, les arachides, la patate douce, la tomate, les légumes, patates douces, bananes, arbres fruitiers, etc. s'agissant des cultures pérennes, nous avons une grande plantation d'eucalyptus sur la majorité des étendues vertes et servant le bois de chauffage, la buisson des briques, la protection contre les vents violents, la photosynthèse, la construction des maisons, etc.

Certains habitants de la Ville de Butembo pratiquent le petit commerce et/ou le commerce de gros. La ville est réputée pour ses transactions avec les Pays étrangers. Ce commerce a rendu cette ville très célèbre, bien qu'actuellement cette activité soit confrontée à plusieurs obstacles à la suite de l'insécurité et du climat des affaires de plus en plus défavorables pour ce milieu, selon les propos du Vice-président de la FEC/Butembo.

Le sol de la Ville de Butembo est très diversifié avec ou sans sol érosion selon qu'il se trouve sur les collines ou dans les vallées. Les collines sont couvertes d'un sol argilo-sablonneux et d'un sol marécageux dans les vallées, constitués des sédiments alluvionnaires.

La structure du sous-sol de la Ville de Butembo n'est pas jusque-là connue faute des études de prospection fiables.

¹ Province du Nord-Kivu, Ville de Butembo-Hôtel de Ville, Rapport annuel de l'Administration du Territoire Ville de Butembo, Exercice 2017, p.3

² Idem, p. 7

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

Concernant les problèmes majeurs de la Ville de Butembo, les résultats préliminaires des diagnostics participatifs menés auprès de différentes structures représentant les bénéficiaires dans cette ville font ressortir les difficultés majeures présentées par secteurs ci-après :

A. Secteur de la Gouvernance (politique et sécuritaire, administrative et judiciaire, économique et financière): NB : Liste non encore Hiérarchisée)

1. Insécurité dans la Ville de Butembo et ses environs dont la Ville de Beni et Beni Territoire ; (Kidnappings, Viols, Vols à mains armées « Phénomène KASUKU, séquestration, militaires et policiers non casernés) ;
2. Conflits de compétences entre les différents services étatiques, et surtout de la justice et des services spécialisés ;
3. Injustice : Corruption, clientélisme, favoritisme et impunité dans différents secteurs des services publics ;
4. Crise de confiance entre les autorités locales- Eglise- FEC ; et populations ;
5. Importance de plus en plus inquiétante des groupes de pression bravant parfois l'autorité publique (Parlement debout de Furu, Véranda Muchanga, Lucha, Filimbi, Eveil de la conscience, parapluie du peuple, les patriotes, sauvons le peuple congolais, etc.) ;
6. Absence d'alternance pour des responsables de certains services publics et ceux spécialisés devenus presque comme des « Chefs coutumiers » ;
7. Absence de justice distributive et équitable : Arrestations arbitraires et création d'une catégorie des « Intouchables » ;
8. Processus de décentralisation mal implémenté : Rapprochement de l'Administration à la base. D'où multiplicité et pléthore des services de l'Etat (Services budgétivores car tous se ressourçant sur la population dont les revenus se sont sensiblement réduits) ;
9. Léthargie de la MONUSCO face aux tueries de Beni frisant la complicité.³

B. Secteurs productifs (Commerce, petite et moyenne entreprises, Agriculture, Pêche et Elevage, Mines, Industries, Hydrocarbures, Tourisme, Etc) NB : Liste non encore Hiérarchisée)

1. Climat des affaires non favorables à la promotion du commerce de la Ville de Butembo. (Surtaxation au poste frontalier de Kasindi où un container est taxé à près de 30 000 \$ alors qu'à Kasenyi et Mahagi, Province de l'Ituri, c'est à 10 000\$) ;
2. Insécurité et Commerce à Butembo : Axe Beni-Butembo (ADF : point d'entrée du poste frontalier de Kasindi-Ouganda), Axe Butembo-Goma (Pillage des biens, argent et tueries dans le Parc National des Virunga « Vusendo », Culture de cacao, riz et papaye, café, etc. (Tueries dans les champs et pillage des récoltes par les assaillants), Elevage (pillage des

³ Les participants aux discussions individuelles et/ou de groupe ont recommandé que certains faits soient relatés ou repris in extenso dans le rapport de mission de l'équipe PDP/NK site de Butembo.

- bêtes dans les différentes fermes par les éléments mayi mayi et certains éléments incontrôlés des FARDC);
3. Assimilation abusive de certains commerçants émergents aux collaborateurs des ADF (tracasseries).
 4. Faiblesse de l'Etat congolais dans la défense de la cause des commerçants en difficultés dans les Pays étrangers. (La FEC est parfois obligée de se substituer à l'Etat pour défendre les intérêts de ses membres en cas de problèmes dans les pays de transit de leurs marchandises);
 5. Libéralisation du secteur de l'énergie non effective (Cfr « dossier du refus » de l'alimentation de Butembo par la centrale de l'ICCN (Matebe);
 6. Blocage du processus d'implémentation de l'industrie locale;
 7. Etat délabré des routes de desserte agricole (question d'approvisionnement de la Ville);

C. Secteurs des infrastructures : NB : Liste non encore Hiérarchisée)

C.1. Infrastructures Routières : NB : Liste non encore Hiérarchisée)

- **Ponts délabrés :** Ponts Biasa – Butuhe, Pont Mususa (rattachant la Ville- Chefferie de Baswagha), Pont 'Jeannot' (reliant Katsya et Musimba), Pont Mbumba (Vungi-Kitulu : Route Aéroport de Rughenda), Pont Bitsayi-Commune de Vulema, Pont Victoire- Quartier Kalemire (Congo ya Sika); Pont Nduko reliant ITAV—Vusenzera-Nduko (inachevé , voir Fonds Social de la république); pont Wayimirya, Pont « Saghasa », Pont Vutetse, pont sur la rivière Ka.../Vighole; Pont reliant Mahamba et Kaliva- Buyinyole, Pont cellule Mulekya-Makoka; Pont Kambali-Avenue Kitawite (pont SEBA), Pnt reliant Parking Bunia/Kisangani - Quartier Maman Musayi, Pont SINO-HYDROetc. NB : Liste non exhaustive. Juste des points chauds.

C.2. Infrastructures Economiques : (Marchés à construire et/ou à réhabiliter avec annexes Toilettes publiques) Points chauds. NB : Liste non encore Hiérarchisée mais tenant compte de la couverture géographique de la Ville)

1. Marché de Rughenda;
2. Marché Bwana ndeke (Biasa);
3. Marché Muchanga;
4. Marché Mukuna;
5. Marché Kambuli/mizebere;
6. Marché Kitulu/Vulema
7. Marché Bichai
8. Marché Katwa;
9. Marché Vulamba,
10. Marché de Vutsundo,

C.3. Infrastructures scolaires : (Ecoles à construire et/ou à réhabiliter) :

1. Ecoles fonctionnant dans les périphérie de Butembo pour maintenir les élèves dans ces milieux (à sécuriser) : Ecole Primaire Kasanga (Route Manguredjipa), EP Kimbanguiste, Ecoles Islamiques/Kalemire, EP Malende ; etc ;
2. Ecole d'Application Kaseso ; EDAK
3. ESU : Université Officielle de Ruwenzori, ISP Muhangi, ISC/Site de Katwa, IBTP/Site Saba (Cfr entretien avec le Président de la Sous Conférence des Chefs d'Etablissements de l'ESU)

C.4. Infrastructures sanitaires :

A l'instar des infrastructures scolaires, Les participants aux discussions ont beaucoup insisté sur la construction/réhabilitation et équipements des centres de santé périphériques de la Ville de Butembo pour désengorger les structures sanitaires de la Ville déjà sursaturées et non équipées. Ils ont opté pour 2 centres de santé modernes par chaque point cardinal de la Ville de Butembo.

C.5. Infrastructures Energétiques :

- Besoins énergétiques de la Villes estimés à 54 mégas watt:
- Production énergétique locale : 1,4 méga watt, soit 2,5%

Potentialités :

- Renforcement de la capacité de production de la Centrale IVUGHA, TALIHYA, Rivière KISALALA, KASUGHO, etc.
- Raccordement de la Ville à partir de la centrale de Matebe (ICCN/Virunga SARL)/Rutshuru ;
- Centrales hydrauliques en milieu rural (création de petites unités de production),

C.6. Infrastructures sportives et socio culturels :

1. Pas de stade public à Butembo, celui de Matokeo étant privé, : Construction d'un stade olympique à Butembo (promesse du Gouvernement Central à l'honneur du sacre de l'équipe locale Nyuki de Butembo comme championne de la Ligue Nationale de foot ball) ;
2. Initiatives privées de création des espaces de loisirs non encouragées ;
3. Pas de salle de théâtre, de cinéma ;
4. Secteur des artistes non encadré (Mutsonga) ;
5. Musée de Butembo abandonné.

D. Environnement, Eau et Assainissement et développement durable:

1. Problèmes de l'érosion et inondations : La ville de Butembo est dans une cuvette, traversée par plusieurs rivières qui deviennent très dangereuses surtout pendant la saison pluvieuse. Parmi ces rivières on peut citer : Kimemi, Lwirwa, Mususa, Wayimirya, Muchanga, Luhule, Kaghenda, Kakirakira, Kanyangoko, Kamikingi, Virendi, Kayilavula, Vihula, Kamusonge, Kasingiri, Lwangongo, etc. Ainsi, certaines rues connaissent des discontinuités de la circulation routière par manque de ponts, de caniveaux et d'assainissement convenable. C'est surtout en commune de Bulengera que les cas se comptent en grand nombre. Les

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

dégâts des inondations, d'érosions, des destructions de ponts, etc. sont enregistrés lors des débordements des rivières de leurs lits.⁴

2. Problème d'exploitation « illicite » du sable dans certaines rivières. Il faut trouver de nouvelles alternatives à ces femmes et hommes qui pratiquent cette activité pour des raisons de survie.
3. Inexistence des toilettes publiques ;
4. Grand problème de l'eau potable (en quantité et en qualité) : Réseau de la REGIDESO très vétuste ;
5. Pas d'espaces verts ;
6. Sachets plastiques ;
7. Pollutions par les engins roulants ;
8. Pas des poubelles publiques ou de système de ramassage des déchets ménagers ;

Q2. Organisation du processus de développement dans le territoire

La Ville de Butembo compte beaucoup d'ONG locales et nationales. Ces dernières sont classées selon les différentes thématiques en termes de clusters qui collaborent aussi avec les groupes thématiques de la Société Civile.

« Actuellement, on y constate une affluence de beaucoup d'ONG internationale qui interviennent plus dans les urgences (Maladie à Virus Ebola) tout aussi nécessaire pour sauver des vies. Mais au vue des moyens financiers qui y sont consacrés, il y a lieu de se poser des questions quant à leur gestion et comment les orienter vers la stabilisation et le développement. Les mêmes efforts devront être aussi orientés vers la question sécuritaire de la Ville de Beni, où on assiste aux tueries des paisibles populations depuis quelques années déjà. »⁵

Les détails à ce propos seront développés dans le rapport global. (Liste des Thématiques/clusters de développement de la Ville de butembo).

Q3. Perception des enjeux du développement

Changements positifs :

- Infrastructures routières : Asphaltage d'une partie de la Route Nationale N°1 ;
- Asphaltage des Rues Kinshasa et Rue d'Ambiance : qualité inférieure à celle de la Nationale N°1 ;
- Boom immobilier remarquable ;etc.
- « Groupes de pressions considérés comme substitut fonctionnel de l'Etat estimé défaillant par rapport à ses principales missions régaliennes »⁶ ;
- Emergence du Partenariat Public-Privé (appui du secteur privé à l'Etat) ;

⁴⁴ Province du Nord-Kivu, Ville de Butembo-Hôtel de Ville, Rapport annuel de l'administration du Territoire Ville de Butembo, Exercice 2017, p.6

⁵ Les participants aux discussions individuelles et/ou de groupe ont recommandé que certains faits soient relatés ou repris in extenso dans le rapport de mission de l'équipe PDP/NK site de Butembo.

⁶ Les participants aux discussions individuelles et/ou de groupe ont recommandé que certains faits soient relatés ou repris in extenso dans le rapport de mission de l'équipe PDP/NK site de Butembo

Changements négatifs :

- Insécurité ;
- Détérioration de l'environnement ;
- Asphyxie de l'activité économique de la Ville de Butembo (Insécurité et surtaxation) ; (FEC) ;
- Crise de l'autorité de l'Etat ;
- Conflits fonciers et/ou parcellaires et d'héritage (surtout au sein des grandes familles commerçantes
- Crise de confiance entre Etat- Clergé- Patronat et entre Etat-Population.

Q4. Attentes et priorités des populations

Au cours des discussions, cette question a été posé autrement comme suit « **Quelles sont les principales actions phares que vous souhaiteriez qu'elles figurent en priorités dans le PDP/NK 2019-2023** » ?

Actions phares retenues : Liste indicative (ordre à hiérarchiser par groupes thématiques du PDP/NK dans le rapport global) :

1. Eradication de l'insécurité sur toute l'étendue de la Province du Nord-Kivu (question des massacres de Beni et des coupeurs de routes dans sur les différents axes) ;
2. Casernement des militaires et des policiers ;
3. Energie (Electricité pour la Ville de butembo) ;
4. Voirie urbaine (cfr infrastructures routières : voir supra) ;
5. Adduction en eau potable ;
6. Digitalisation du système fiscal pour éviter les tracasseries et l'évasion fiscale et les détournements des fonds publics ;
7. Crédits agricoles pour les petits et gros exploitants du secteur ;
8. Routes de desserte agricole ;
9. Construction des infrastructures agricoles ;
10. Vulgarisation des Droits de l'Homme ;
11. Lutte contre les érosions et les inondations ;
12. Opérationnalisation du cadre de concertation des acteurs locaux de développement ;
13. Recyclage des déchets ;
14. Emploi des jeunes à risque (pour les épargner du recrutement facile par les groupes armés) ;
15. Ecoles et structures sanitaires dans l'hinterland (périphérie) de la Ville de Butembo ;
16. Etc.

Q5. Questions additionnelles pour l'entretien individuel

NB : Avant la venue de l'équipe de missionnaires à Butembo, celle-ci a pris soin d'envoyer l'outil à chaque partie prenante pré identifiées (voir liste indicative des parties prenantes dans le guide d'entretien aménagé pour la Ville de Butembo) selon les thématiques du PDP/NK 2019-2023.

8. FICHE SYNOPTIQUE DES RESULTATS D'ENQUETES AUPRES DES BENEFICIAIRES DU TERRITOIRE DE MASISI, EN PROVINCE DU NORD KIVU (octobre 2018)

1. Résultat de l'entretien collectif.

Q1. Connaissances du territoire et ses expériences en matière de développement ?

- Le territoire de Masisi a une superficie de 4734 km² et une population de 773 217 (2017) habitants. Le territoire de MASISI est limité:
-Au Nord et à l'Ouest : par le territoire de Walikale ; à l'Est, par le territoire de Rutshuru, le parc de Virunga, la ville de Goma et le Lac Kivu ; au Sud ; par le territoire de Kalehe (province du Sud-Kivu).
Quant à la division administrative, le territoire est composé de deux Chefferies (BAHUNDE et BASHALI), deux secteurs (OSSO BANYUNGU et KATOYI), 19 Groupements et 103 villages. Dès la création du Territoire, il y a eu 46 Administrateurs, le territoire de Masisi est de relief montagneux à climat tempéré.

Quelles sont les communautés vivant en territoire de Masisi?

Les communautés vivant sur ce territoire sont : le hutu (± 42%) ; le tutsi (± 5%), le batembo (± 8%), le bahunde (± 34%), le twa (2%), le bakumu (±2%), le nadne (2% commerçants) , le bashi

Les langues les plus parlées: Swahili (60%), Kinyarwanda (20%), Kihunde (15%), Kitembo (3%), Kinande et mashi (2%). Le Swahili est la langue parlée par la majorité de la population et dans tous les milieux. Le Kinyarwanda est surtout parlée par les migrants venus du Rwanda, et le Kihunde est une langue vernaculaire parlée par le bahunde. Le Kinande est parlée par la population venue des territoires voisins (Lubero et Beni). Le kitembo est parlée par les batembo qui habitent au Sud du territoire (dans le groupement Ufamando 1 et 2)

Quelles sont les potentialités du territoire ?

Le sol et le sous-sol du territoire regorge beaucoup des potentialités : on retient ici que beaucoup de terres arables favorables à toutes les cultures, mais en terme de spécificité le territoire dispose de :

1. Dans le temps, le territoire de Masisi était considéré comme le grenier de la province du Nord-kivu en particulier et de la République Démocratique du Congo en général. On y cultive mes Maïs, les maniocs, la pomme de terre, les bananes, haricot ; patate douce, Sorgho, colcase, soja, canne à sucre, café, tourne sol....

Le haricot se cultive partout dans le territoire et en grande quantité dans le secteur Bashali et katoyi pour les fins commerciales à 40%, pour la consommation à 45% et 15% les réserves semencières. La pomme de terre, patate douce, sorgho, manioc, colcase, arachide....sont aussi produits en grandes quantités.

Le manioc est consommé sous plusieurs recettes (FUFU, CHIKWANGE). La pomme de terre, patate douce, sorgho, manioc, colcase, arachide....sont aussi produits en grandes quantités et commercialisés à 60%, 30% pour la consommation locale et

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

10% pour la semence. Le sorgho intervient dans la préparation de la boisson locale à 70%, et le reste est destiné à la commercialisation. Les recettes générées servent généralement à l'approvisionnement des produits de premières nécessités, à la scolarisation des enfants.

2. un sous-sol riche en minerais (or, diamant, tourmaline, coltan, cassitérite, wolframite) mais jusque-là exploités de manière artisanale ;
3. un plus grand nombre de pâturages en R D Congo. Il est parmi les plus grand producteur du fromage et du lait avec une production annuelle de : fromage : \pm 172 000 kg et lait \pm 1 772 000 litres (2016). Il fournit la ville de goma, Bukavu et kinshasa ;
4. les plantations industrielles abandonnées (théier, pyrèthre, caféier, quinquina) ; signalons ici que le territoire de masisi produisait le meilleur thé du monde,
5. **Sites touristiques inexploités**
6. En fin Le territoire possède dans sa partie NORD-EST (axe KITSHANGA-MWESO) un espace à l'érection d'un aéroport et d'un stade moderne pour l'encadrement des jeunes.

Quelles sont les activités principales du territoire ?

Le territoire de Masisi a comme activités principales : agriculture, élevage, pêche, exploitation forestière, exploitation artisanale des minerais, petit commerce,.....

Quels sont les problèmes importants qui se posent dans votre territoire ?

Le territoire de masisi rencontre plusieurs problèmes dont :

1. Insécurité grandissante dans le territoire,
2. Assassinats à répétition dans les sites miniers,
3. Non aménagement des chutes d'eau pour la production de l'énergie (exception faite de la chute de wau et kiusha/mweso qui sont en phase d'exploitation) ;
4. L'absence d'adduction d'eau dans certains endroits du territoire ;
5. l'absence d'industrie et/ou usines de transformation des produits locaux,
6. Le secteur de l'agriculture est moins encadré,
7. La plus part des routes ne sont pas praticables et donc non entretenues,
8. Certaines infrastructures de bases (écoles, centres de santé...) sont devenues vétustes ou non construites, non construction des écoles dans beaucoup de coins du Territoire, cas du groupement de Bufamandu 1^{er}, secteur de KATOYI, Groupement BANYUNGU et BAPFUNA à MIANDJA ; et dans l'entité NYAMABOKO I et II Sur la littérale EP BWENDEKO, KIHIRA, BUKALA, KIULI
9. La plus part d'Université et/ou institut Supérieur n'ont pas de bâtiments, moins encore des bibliothèques répondant aux normes internationales (mille ouvrages par filière),

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

10. Non n'existence de l'usine de sucre pourtant le territoire de Masisi produit une quantité importante de canne à sucre sur l'étendue du territoire de Masisi.
11. Absence des banques et institutions de micro finances dans le territoire ;
12. Absence d'emplois remarquable par un taux de chômage plus élevé ;
13. l'absence des aéroports et aérodromes ; enclavement des certaines agglomérations,
14. Absence d'un stade dans le territoire pour l'encadrement des jeunes et recevoir les différentes compétitions provinciales. Pourtant, le territoire possède une équipe de compétition (équipe COOPERAMA)
15. Perte de la fertilité des sols soumis à une exploitation sans repos dans les environs des grandes agglomérations;
16. les conflits fonciers ; conflits éleveur et agriculteur, problématique des paysans chassés dans des plantations jadis occupés par les exploitants agricoles
17. Baisse des Prix de produit agricole en période de récolte et poste récolte suite au mauvais état des routes,
18. Usines et plantations industrielles abandonnées (thé, café, quinquina, pyrèthre).
19. Présence des multitudes des groupes armés, détention illégales des armes, cas de kidnapping dans les différents milieu, qui empêchent les touristes à visiter les sites touristiques et les investisseurs à venir investir dans le territoire de Masisi en dépit des opportunités d'affaires qui s'y trouvent ;
20. sites touristiques non exploités,
21. Conflit latent ethnico-tribal,
22. Envahissement du PNVI (Parc National de Virunga) par la population au niveau de kitshanga. La population commence à cultiver dans le PNVI.
23. Le courant est là dans certaines agglomérations, mais c'est trop insignifiant car ça n'arrive pas à répondre au besoin exprimé de la population.
24. Les conflits liés aux pouvoirs, les conflits à l'acquisition des grades au sein de l'armée régulière (FARDC)

25. L'accès à la justice pose problème à cause des frais exorbitants qui sont demandés, la corruption et impunité,
26. L'exercice des pouvoirs parallèles par les Seigneurs de guerre,
27. L'occupation illégale des champs par des Seigneurs de guerre par ses collaborateurs (KUBOHOZA)
28. La pollution des eaux (Rivière OSSO)

29. Enfin, il a été soulevé la problématique de la multiplicité des barrières et des perceptions illégales qui fragilisent l'assiette de l'Etat.

Qui sont vos principaux partenaires pour la recherche de solution à vos problèmes :

Le territoire de Masisi compte beaucoup des partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine des urgences, stabilisation, résolution des conflits et développement notamment : PNUD, MSF-BELGIQUE, MSF HOLLANDE, MONUSCO, TEARFUND, MERCY CORPS, AAP, HANDICAP INTERNATIONAL, IRC, HEAL AFRICA, JOHANNITER, SAVE THE CHILDREN, MEDAIR, NRC, OXFAM NOVIB, CICR, CACDI, HCR, CAFED, OIM, FAO, PAM, CFPFJ, AHCOPDI, ACPD, CJP, les Eglises locales, YME GRAND – LAC, NCA, WOLD – VISION, LES COMMUNAUTES, SOCIETE VICILES, JRS , CARITAS DEVELOPPEMENT,

Q2. Organisation du processus de développement sur le territoire :

Comment êtes-vous organisés pour discuter et trouver des solutions à vos problèmes de développement

Dans certaines entités du territoire de Masisi comme le groupement banyungu, Biiri, la chefferie de bashali et ses deux groupements, la chefferie de bahunde et ses différents groupements, il existe de cadres de concertation et de coordination des actions humanitaires et de développement. Cependant, il a été démontré que les réunions sont régulières et dans d'autres entités les réunions ne sont pas régulièrement tenues.

Existe –t-il les conflits d'intérêt entre les différents acteurs concernés par les questions de développement ? Il y a-t-il des instances pour créer une convergence d'intérêts ?

Les différents acteurs collaborent étroitement entre eux. Il n'y a donc pas un conflit manifesté. Cependant, on signale dans les structures étatiques le conflit technico-tribal lié à la représentativité selon la géo politique du milieu. Un autre conflit qui existe est celui de la coordination de la société civile avec certaines ONG pour ne les avoir pas engagés dans les structures au lieu et place de ceux viennent ailleurs.

Q3. Perception des enjeux du développement du territoire ?

Qu'est ce qui a changé ces dernières années en bien ou en mal :

En bien : le territoire de Masisi a connue une amélioration dans :

1. Le secteur de santé dans certaines agglomérations grâce aux prises de soins de santé primaire par les partenaires, principalement le MSF BELGIQUE et HOLLANDE. La prise en charge de soins de santé primaire est effective dans les HGR Maisi et Mweso. Cependant, Les centres de santés des ces hôpitaux nécessitent toujours un besoins d'assistance et/ou de prise en charge.
2. La construction de certaines écoles par les différents projets du gouvernement et des partenaires (ex projet PRRIS : PROJET DE REHABILITATION, DE RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES "PRRIS", PHASE 1 et 2 :),
3. Augmentation des universités et instituts supérieurs, électrification de certaines agglomérations (SKE, MASISI CENTRE, SHASHA, BWEREMANA et MWESO)
4. Addition d'eau potable dans certaines agglomérations,
5. Augmentions de production des produits agricoles grâce à l'encadrement des agriculteurs par les services techniques avec l'appui des partenaires ;
6. Réhabilitation des certains tronçons routiers des dessertes agricoles par le gouvernement et ses partenaires,

En mal :

1. Insécurité grandissante,
2. Assassinat à répétition dans les sites miniers,
3. Absence de plan de développement dans le secteur Osso Banyung et le secteur OSSO/Banyungu
4. Négligence de la coutume en territoire de Masisi dans la résolution des différents conflits,
5. Absence des mutuelles de santé dans le territoire,
6. Les plantations agro industrielles (théier, pyrèthre, cafier, quinquina) ont été transformés en pâturages,
7. Absence de mécanismes appropriés de conservation et de transformation des produits locaux,
8. Les mauvais états des routes, impraticabilité et/ou inexistences des certaines routes des dessertes agricoles qui pourraient faire une liaison direct avec le chef lieu du territoire et le centre de consommation (exemple disparition de la Route : tronçon NYABIONDO – MUTONGO – PINGA, tronçon MASISI CENTRE-MUHETO-NYAMITABA-KITSHANGA, MASISI CENTRE KATOYI, tronçon MASISI CENTRE – BUSHULI (groupement Banyungu au Sud) 7km, tronçon LUSHEBERE - KAHONGOLE - MIANDJA 10km

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

9. Insuffisance des routes dessertes agricoles. il se dégage également le besoin de création des certains tronçons routiers pour relier les grandes agglomérations du territoire de Masisi,
10. Accroissement des conflits fonciers,
11. Dégradations avancées des écosystèmes (déforestation, pollution des eaux,...)
12. Fermeture de l'aérodrome de bushenge/mweso,
13. Le territoire est doté de quatre zones de santé mais trois sont fonctionnelles ;
14. Absence de plan de développement dans le secteur osso banyungu et dans d'autres agglomérations,
15. Abandons des centrales hydroélectriques (Theki à nyabiondo, LOASHI, KISHASHA, BIHIRA....).
16. Fermetures de instituts de micro finances (MECRE, COOPEC IMARA, mecre, COOPED BWIRA, UMOJA WETU,),
17. Difficulté de transport en commun.

Les investissements publics dans les infrastructures et les prestations de services publics répondent-ils à vos besoins, préoccupation et priorité ?

Non, parce que certaines des infrastructures se trouvent dans un état de délabrement avancés voir même abandonné (le cas des écoles est le plus frappant (EP BUKOMBO, EP LUEYO, EP BUHAMA, EP FUNGULA.....la liste est exhaustive) ; les structures de santé (CS BURORA, CS MAHYA, CS NGOMASHI, CS KIHIRA, CS DE REFERENCE DE KATUUNDA, MACHA, MAHANGA, BUKUBA.....
);

Comment percevez-vous les rôles des ONGs qui travaillent pour l'amélioration des vos conditions de vie ?

Certaines ONGs se démarquent positivement dans leurs interventions sur terrains, tel est le cas d, Msf hollande, Belgique et PNUD,..... D'autres sont appelées à améliorer leurs manières d'intervenir sur le terrain. Certaines ONGs viennent souvent exécuter les projets sans tenir compte des priorités de la population.

Q4. Attentes et besoins de populations ?

Quelles sont vos attentes en ce qui concerne le développement de votre territoire ?

Les attentes et priorités des populations sont :

1. La restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire (sécurisations de personnes et de leurs bien sur toute l'étendue du territoire),
2. La construction de ravins et canaux dans Masisi centre et celui de Lushebere qui longtemps emportés beaucoup d'enfant ;

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

3. Rendre effective la zone de santé de katoyi qui existe théoriquement (mais fonctionne sous la titre de la zone de santé de Masisi). Pour que la zone de katoyi soit opérationnelle il faut construire les infrastructures de l'hôpital, les routes d'accès et d'autres routes
4. Pont sur la rivière Osso reliant MUHETO – BUSIHE dans BASHALI
5. La réhabilitation du pont OSSO sur la route KITCHANGA – LUSHEBERE – MASISI
6. La réhabilitation et réouvertures des routes des dessertes agricoles et d'intérêt provincial ;
7. L'exploitation industrielle des minerais,
8. Aménagement et réhabilitations des centrales hydroélectriques abandonnées,
9. La relance des activités de d'exploitation des agro industrielles de thé, pyrèthre, café et quinquina,
10. La mise en valeur de sites touristiques,
11. Prise charge effective de l'éducation primaire et secondaires,.....

Que pouvez vous apporté comme contribution au développement de la province /entité

1. Une fois que la centrale hydroélectrique sur la rivière OSSO à PINGA et d'autres chutes d'eau aménagés et/ou réhabilités, le territoire pourra desservir en électricité les territoires voisins voir même dans la ville de Goma.
2. L'exploitation de l'eau potable de Masisi pourra desservir une partie de la ville de Goma et réduire l'importation pour la valorisation de notre monnaie,
3. La transformation locales des produits agricoles faciliterait la réduction de l'importation des produits manufacturés (beure et crème fabriqué sur base du lait, semoule, riz, , biscuit fabriqué sur base de bananes, le sucre,.....) pour la valorisation de la monnaie locale.
4. La construction/asphaltage des routes d'intérêt provinciales (SAKE-MASISI-WALIKALE, SAKE-KALEHE(RN1) ET SAKE-KITSHANGA-MWESO-NYANZALE, MWESO-PINGA) faciliterait le trafic, l'écoulement et les produits de territoire voisins, d'où l'augmentation des recettes provinciales.
5. La valorisation des sites touristiques facilitera l'augmentation des recettes provinciales.

Q5. Question additionnelles des entretiens individuels

Y-a-il des conflits sur votre territoire ? Si oui, de votre point de vue, quelles sont les vraies causes de conflits ?

Oui, le conflit est de plusieurs natures : les principales causes sont :

1. Non respect des procédures foncières dans l'acquisition des titres fonciers ; octroie de deux documents parallèles par les chefs coutumier sur la même terre à deux personnes, octroie des documents du titre foncier par les cadastres sans pour autant faire une descente préalable (conflit foncier) ;

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

2. Lourdeur administrative dans le traitement des dossiers coutumiers (conflit coutumier) ;
3. conflit d'exploitation des sites miniers (conflit d'intérêt économique) ;
4. conflit latent ethnique,

Comment percevez-vous le rôle des responsables ici qui animent le développement de votre territoire ?, comment communiquez-vous avec eux ?

Les animateurs de services de développement sont en majorité de bonne foi mais sont limités par les moyens de leurs actions. La communication de la population et les acteurs de développement au niveau de nos entités reste faible. Cependant, on note un certain degré de collaboration à travers les activités communautaires comme le salongo.

Quels sont selon vous les défis majeurs en matière de développement pour votre territoire ?

Les défis en matière de développements pour le territoire de masisi sont :

1. Insécurité grandissante,
2. Absence et état de délabrement avancé des routes dans plusieurs agglomérations,
3. Exploitation anarchique et artisanale des minerais,
4. Faible accès à la terre par la population,
5. Non aménagement et réhabilitation de certaines chutes d'eau et/ou centrales hydroélectriques;
6. Absence d'un stade et d'un aéroport dans le territoire
7. Non effectivité de la gratuité de l'enseignement au niveau de l'EPSP,
8. Etat vétuste de certains bâtiments scolaire et sanitaire et inexistance des écoles et/ou centre de santé surtout dans le groupement ufamandu 1 et 2,
9. Faible prise en charge de certaines structures de santé,

Que faire selon vous pour amener le territoire à se développer ?

1. Eradiquer l'insécurité sur toute l'étendue du territoire, construire durablement les routes d'intérêts provinciales et des dessertes agricoles,
2. Ouvrir certaines routes inexistantes pour lier certaines agglomérations
3. Relancer des activités agro industrielles dans les plantations abandonnées (thé, pyrèthre, café, quinquina), ici on note que jadis le territoire de masisi produisait le meilleur thé du monde ;
4. La construction de ravins et canaux dans Masisi centre et celui de Lushebere qui longtemps emportés beaucoup d'enfant
5. Installation des usines de transformation des produits locaux,
6. Appuie technique ; financièrement, la gouvernance locale,
7. Suite au problème de non accès à la terre par la population (dû à l'appropriation de terre par les fermes et grandes plantations appartenant aux privés), nous recommandons au

Plan de Développement Provincial du Nord-Kivu 2019-2023

- gouvernement d'appliquer la réforme agraire et exiger aux fermiers d'appliquer l'exploitation intensive, car l'élevage occupe beaucoup d'espaces.
8. Construction des infrastructures sanitaires : Bureau de la zone de santé de Katoyi, Hôpital Général de Référence de Katoyi, et le centre de santé de Référence de BUKUBA/ufamando 1^{er}, de Mahanga, de KATUUNDA (dans le ufamandu 1^{er}), de MACHA/SARO
 9. Construction du centre de lecture et bibliothèque à Masisi centre et d'une musée à kitshanga ;
 10. Construction des centres d'encadrements des jeunes ou centre des formations professionnelles dans les grandes agglomérations,
 11. Construction des écoles dans le groupement ufamando 1^{er} (exemple, EP KINCHI, EP KATUUNDA et EP KAMUOBO), et dans ufamando deux dans le KATOYI, réhabiliter les écoles dont les leurs toitures emportées, qui ont des fissures,.... dans les trois sous divisions que compte le territoire de Masisi,
 12. Construire une addition d'eau potable dans certains milieux comme à MIANO, KAMUOBE, REMOKA.....
 13. Appuyer les services techniques du territoire pour l'encadrement des agriculteurs et des éleveurs, aménagement et réhabilitation des centrales hydroélectriques

COMITE D'ELABORATION

Supervision	
Modeste BAHATI LUKWEBO	Ministre d'Etat, Ministre du PLAN
Pilotage et Coordination technique	
Etienne de SOUZA	Coordonnateur CIDD / PNUD
Nelly KANKOLONGO	PNUD
Francine BAHATI	Conseillère / Ministère du PLAN
Pierrot KASONGA	Directeur de la Planification Régionale/ PLAN
Equipe de rédaction	
Hugues DIADIA KOY	Expert en planification de développement
De Gaulle MPUMBUA	Consultant National en planification de développement
Marcel KANDA	Consultant National en planification de développement
Corneille KABAMBA	Chef de Division/ PLAN et Chef de Mission
Equipe pédagogique de validation	
EKWI ANTADIN	Consultant National/PNUD
Corneille KABAMBA	Chef de Division/ PLAN et Chef de Mission
Marcel KANDA	Consultant National en planification de développement/PLAN
De Gaulle MPUMBUA	Consultant National en planification de développement/PLAN
Hugues DIADIA KOY	Expert en planification de développement
Emmanuel MOTEMA	Chef de Division Provincial / PLAN
Appui Technique	
Francis MULOWAYI	Infographiste